



EAUX DE GRENOBLE ALPES

SIÈGE SOCIAL : 50 rue Jean Vaujany,

CS 22433 - 38034 Grenoble cedex 2

ACCUEIL : 5 place Vaucanson - Grenoble

TÉL : 04 76 86 20 70

eauxdegrenoblealpes.fr



ANNEXES RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 : EAUX DE GRENOBLE ALPES.....	5
1.1 Historique.....	6
1.2 Spécificités et avantages d'une SPL.....	7
1.3 Ensemble des prestations	8
1.4 Conseil d'Administration / Direction	10
1.5. Conventions et marchés.....	12
1.5.1 Conventions et contrats.....	12
1.5.2 Liste des marchés en cpurs et/ou conclus par Eaux de Grenoble Alpes en 2021.....	15
1.6 Démarche Qualité Sécurité Environnement (QSE).....	33
1.6.1 Management QSE et amélioration des performances.....	33
1.6.2 Une performance suivie et attestée.....	35
1.6.3 Les indicateurs 2021 : indicateurs réglementaires.....	36
1.6.4 Perspectives 2022.....	36
CHAPITRE 2 : SERVICES AUX USAGERS.....	37
2.1 Accueil physique.....	38
2.2 Accueil téléphonique.....	38
2.3 Information aux usagers.....	39
2.4 Traitement des réclamations.....	40
2.5 Comptage des volumes.....	43
2.6 Tarification.....	44
2.7 Facturation.....	48
2.8 Recouvrement.....	51
2.9 Fonds de solidarité logement.....	59
CHAPITRE 3 : PRODUCTION D'EAU POTABLE.....	61
3.1 Ressource de la nappe du Drac et captages de Rochefort.....	62
3.2 Ressource de la nappe de la Romanche et captages de Jouchy et Pré-Grivel.....	62
3.3 Eau de qualité et non traitée desservie par les captages de Jouchy, Pré-Grivel et Rochefort.....	63
3.4 Réservoirs de distribution.....	72
CHAPITRE 4 : DISTRIBUTION.....	79
4.1 Exploitation des réseaux d'eau potable.....	80
4.2 Prestations d'eau potable réalisées par Eaux de Grenoble Alpes.....	95
4.3 Exploitation des réseaux d'Assainissement.....	99
CHAPITRE 5 : ÉTUDES ET GÉOMATIQUE.....	101
5.1 Études et Géomatique.....	103
5.2 Système d'Information Géographique (SIG).....	103
5.3 Développement et mise à disposition de logiciels auprès des communes actionnaires.....	105
5.4 Gestion des communes en délégation de service public et/ou prestation de service équivalent.....	106
5.4.1 Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Crolles.....	106

5.4.2	Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Saint-Martin-le-Vinoux.....	107
5.4.3	Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Saint-Martin-d'Uriage.....	108
5.4.4	Gestion du service public d'assainissement de la Commune de Saint-Martin-d'Uriage.....	109
5.4.5	Gestion du service public d'eau potable de la Commune du Pleynet.....	110
5.5	Gestion des communes dans le cadre du contrat de gérance.....	111
5.5.1	Constitution du réseau d'eau à Champ-sur-Drac en quelques chiffres.....	112
5.5.2	Constitution du réseau d'eau à Claix en quelques chiffres.....	112
5.5.3	Gestion du service public de l'eau potable de la Ville de Grenoble.....	113
5.5.4	Constitution du réseau d'eau à Noyarey en quelques chiffres.....	113
5.5.5	Constitution du réseau d'eau à Proveysieux en quelques chiffres.....	114
5.5.6	Constitution du réseau d'eau à Mont-Saint-Martin en quelques chiffres.....	114
5.5.7	Constitution du réseau d'eau à Quaix-en-Chartreuse en quelques chiffres.....	115
5.5.8	Gestion du service public de l'eau potable de la Ville de Sassenage	115
5.5.9	Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Varcès-Allières-et-Risset.....	116
5.5.10	Gestion du service public de l'eau potable de la commune de Veurey-Voroise ..	117
CHAPITRE 6 : Indicateurs de performance.....		119
CHAPITRE 7 : MOYENS INFORMATIQUES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS.....		125
7.1	Parc matériel.....	126
7.2	Faits marquants 2021.....	126
7.3	Perspectives 2022.....	126
CHAPITRE 8 : POLITIQUE DE GESTION DU PERSONNEL.....		127
8.1	Formation.....	128
8.2	Politique de recrutement.....	129
8.3	Habilitations.....	129
8.4	Promotion de la diversité et lutte contre les discriminations pour assurer l'égalité des chances.....	130
CHAPITRE 9 : COMMUNICATION.....		133
CHAPITRE 10 : LOCAUX D'EAUX DE GRENOBLE ALPES.....		137
CHAPITRE 11 : DONNÉES FINANCIÈRES.....		139
11.1	Compte de résultat de l'exercice 2021.....	140
11.1.1	Éléments significatifs du compte de résultat 2021.....	141
11.1.1.1	Chiffre d'affaires.....	141
11.1.1.2	Charges	143



EAUX DE GRENOBLE ALPES

1.1	Historique	6
1.2	Spécificités et avantages d'une SPL	7
1.3	Ensemble des prestations	8
1.4	Conseil d'Administration / Direction	10
1.5.	Conventions et marchés	12
1.6	Démarche Qualité Sécurité Environnement (QSE)	33

CHAPITRE 1 : EAUX DE GRENOBLE ALPES

1.1 Historique

Eaux de Grenoble Alpes, créée en tant que Eau de Grenoble en janvier 2014, a vu en 2015 la mise en œuvre effective de la fusion avec la SERGADI, adoptée le 19 décembre 2014, et l'avènement de Grenoble Alpes Métropole comme autorité organisatrice de l'eau au 1er janvier 2015, du fait de la Loi MAPTAM.

Elle continue à travers sa structure et ses activités, à défendre sa double finalité, dans le contexte particulier grenoblois.

Dates	Faits marquants
21 mai 1979	Création de la SA SERGADI.
27 novembre 1980	Transformation de la SERGADI en Société d'Économie Mixte.
1er mai 2000	Création de la « Régie des Eaux de Grenoble » (REG) : reprise en gestion publique du service public de l'eau potable.
Juillet 2012	Une mission est commanditée par le Président de la GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE, le maire de Grenoble et le Président du SIERG, visant à travailler à la mutualisation des structures REG, SIERG et SERGADI.
Juillet 2013	Un protocole est présenté aux assemblées délibérantes pour poursuivre la démarche amorcée en juillet 2012, avec la préparation du passage en société publique locale de la REG et de la SERGADI, en vue d'une fusion future.
1er Janvier 2014	Création de la Société Publique Locale Eau de Grenoble. Transformation de la S.E.M. SERGADI en S.P.L. SERGADI.
1er janvier 2015	Fusion d'Eau de Grenoble et SERGADI. Suite à l'exécution de la loi MAPTAM, Grenoble-Alpes Métropole acquiert le statut de Métropole et reprend la compétence Eau des communes. Elle se substitue donc à ce titre aux communes situées sur son périmètre dans toutes les conventions conclues avec Eau de Grenoble.
7 septembre 2015	Changement de dénomination d'Eau de Grenoble en Eaux de Grenoble Alpes.



1.2 Spécificités et avantages d'une SPL

Contrairement à l'anonymat qui caractérise les sociétés anonymes, la Société Publique Locale est transparente et est composée exclusivement de collectivités actionnaires, au moins deux, et de capitaux à 100 % publics.

Les collectivités actionnaires exercent un contrôle analogue à celui qu'elles exercent sur leurs «propres» services. Le caractère « in house » de la relation entre les actionnaires et la S.P.L. lié au contrôle analogue permet l'exonération de l'obligation de mise en concurrence pour les collectivités actionnaires.

Le rôle de la S.P.L. est alors celui d'un exécutif classique (comme un service) qui applique les directives définies par l'autorité organisatrice (cadre budgétaire, niveau d'investissements...).

Le territoire d'une S.P.L. est évolutif et respecte l'autonomie et le principe de « libre administration » de chaque collectivité. La détention d'une action du capital de la S.P.L. permet de bénéficier de l'ensemble de ses services.

La S.P.L. relève de la comptabilité privée garantissant souplesse et réactivité, limpidité et sincérité.

Elle permet de préserver une plateforme technique stable qui garantit la continuité du service public.

Enfin une S.P.L. est contrôlée par les Commissaires aux Comptes. Ces professionnels engagent leur responsabilité personnelle et doivent déclencher des « signalements » par saisie du Procureur en cas d'anomalies. De plus, la formalisation du « contrôle analogue » oblige une S.P.L. à être contrôlable par chaque collectivité actionnaire.

Une S.P.L. en tant qu'établissement public est également soumise aux mêmes contrôles qu'une Régie ou une collectivité (contrôle de légalité de la Préfecture, contrôle de la Chambre Régionale des Comptes...).

L'ensemble de ces éléments démontrent clairement que les modalités de contrôle d'une S.P.L. sont plus nombreuses et strictes que dans le cas d'une régie ou d'une SA.

1.3 Ensemble des prestations

Eaux de Grenoble Alpes, par ses statuts et son objet, est en mesure d'assurer l'ensemble des compétences nécessaires pour le service public de l'eau, du puits au robinet de l'utilisateur, et même au-delà avec des prestations en matière d'assainissement.

Conformément au troisième alinéa de l'article L1531-1 du Code Général des Collectivités territoriales, la société a pour objet, pour le compte des collectivités et groupements actionnaires et sur le territoire de ceux-ci, d'assurer, dans une attention de développement durable et de préservation de la qualité de l'eau et de l'environnement, la cohérence et la coordination des actions relatives à la ressource en eau et au traitement des eaux usées.

Eaux de Grenoble Alpes répond à l'ensemble des besoins des collectivités dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement dans le cadre d'une gestion complète d'un service public d'eau potable ou d'assainissement mais également au niveau de prestations à la carte.

Ainsi, par son statut, son objet social, son organisation et son expérience, Eaux de Grenoble Alpes est un outil de mutualisation technique de référence qui présente l'atout de l'expertise qui peut efficacement compléter et accompagner les dispositifs opérationnels locaux existants.

Eaux de Grenoble Alpes par sa vocation transversale, permet de rationaliser les commandes, de respecter l'autonomie de chaque collectivité tout en harmonisant les pratiques les plus performantes, sécurisant les équipes qui travailleront dans un cadre structuré et un compagnonnage évitant l'isolement, offrant des procédures éprouvées et une expertise économique évitant l'absence d'études qui peuvent générer des gains de productivité ou d'ouvrages.



Compétences	Détails
Protection de la ressource	Préserver l'intégrité des champs de captages contre toutes les menaces de pollution à court, moyen et long terme.
Production	Fournir aux distributeurs en quantité et en continu une eau de qualité issue des ressources naturelles : Prélever l'eau dans le milieu naturel, principalement les « sources de Rochefort » dans la Commune de Varcès-Allières-et-Risset et les captages de Jouchy et Pré Grivel à Saint-Pierre-de-Mésage et Vizille Assurer le pompage de l'eau et l'injecter dans les ouvrages d'adduction Assurer la maintenance des ouvrages Veiller à la potabilité de l'eau 24h/24.
Adduction	Transporter l'eau depuis le centre de production jusqu'aux systèmes de distribution (réservoirs par exemple).
Distribution	Assurer la continuité de la distribution d'eau potable, en quantité et qualité jusqu'au point de livraison de l'utilisateur Avoir la préoccupation permanente d'optimiser le rendement des réseaux dans une perspective de développement durable (recherche permanente et traitement des fuites) Assurer l'exploitation et les interventions sur les réseaux d'eau potable 24h/24. Réaliser des opérations de maintenance préventive dans l'objectif d'assurer une bonne conservation de fonctionnement des ouvrages (manœuvre des vannes, campagne d'entretien des réducteurs...).
Assainissement	Gérer, exploiter, entretenir les réseaux Assurer le SPANC Assurer la maintenance des ouvrages.
Relation usagers	Accueil physique et téléphonique des usagers Souscription et gestion des abonnements Réalisation de relevés de compteurs Facturation et recouvrement des factures (tous modes de paiement) Traitement des réclamations Accompagnement des usagers (informations et assistance).
Services à la carte	Proposer des prestations de service à la carte : Facturation ; recouvrement ; Accueil physique et téléphonique ; Recherches de fuites (débitmétrie ; maintenance d'organes hydrauliques ; contrôle des hydrants) ; Astreintes ; surveillance d'installations ; Travaux sur réseaux ; Relevé et changement de compteurs ; Déploiement et maintenance des logiciels GEOSITE et GEOINSTRUCTION (dossiers d'urbanisme et cadastre) ; Exercer des missions de maîtrise d'œuvre et d'études ; de conduites d'opération ; Topographie et récolement.

1.4 Conseil d'Administration / Direction

Liste des sociétaires et parts sociales

Actionnaires	Nb d'actions	% détenu
Allemont	6	0,00085%
Anthon	6	0,00085%
Bernin	1	0,00014%
Bressieux	6	0,00085%
Bresson	1	0,00014%
Champ sur Drac	12	0,00170%
Champagnier	1	0,00014%
Chamrousse	1	0,00014%
Cholonge	1	0,00014%
Claix	68	0,00964%
Communauté de Communes de l'Oisans	14	0,00198%
Communauté de Communes Le Grésivaudan	88 035	12,47662%
Corenc	68	0,00964%
Corrençon en Vercors	1	0,00014%
Crolles	66	0,00935%
Domène	6	0,00085%
Echirolles	1	0,00014%
Eybens	68	0,00964%
Fontaine	6	0,00085%
Gières	10	0,00142%
Grenoble	142 416	20,18367%
Grenoble Alpes Métropole	474 318	67,22194%
La Morte	1	0,00014%
La Tronche	68	0,00964%
Laffrey	2	0,00028%
Laval	3	0,00043%
Le Versoud	1	0,00014%
Notre Dame de Mésage	6	0,00085%
Noyarey	6	0,00085%
Oz en Oisans	20	0,00283%
Pellafol	1	0,00014%
Poisat	1	0,00014%
Pontcharra	1	0,00014%
Quaix-en-Chartreuse	1	0,00014%
Saint Egrève	6	0,00085%
Saint Etienne de Saint Geoirs	6	0,00085%
Saint Geoirs	6	0,00085%
Saint Martin d'Hères	4	0,00057%
Saint Martin d'Uriage	45	0,00638%
Saint Martin le Vinoux	6	0,00085%
Saint Michel en Beaumont	2	0,00028%



Saint Nizier du Moucherotte	6	0,00085%
Saint Pierre de Mésage	1	0,00014%
Saint Théoffrey	1	0,00014%
Sassenage	66	0,00935%
Seyssinet-Pariset	1	0,00014%
Seyssins	68	0,00964%
SIE Les Cotes de Corps	6	0,00085%
Sousville	1	0,00014%
Syndicat Assainissement Laffrey	6	0,00085%
Syndicat des eaux du brachet	1	0,00014%
Treffort	6	0,00085%
Valbonnais	1	0,00014%
Varces-Allières-et-Risset	66	0,00935%
Vaulnaveys-le-Haut	2	0,00028%
Veurey Voroize	1	0,00014%
Villard-Bonnot	68	0,00964%
Vizille	1	0,00014%
TOTAL	705 600	100%

Liste des Administrateurs

Pour Grenoble-Alpes Métropole :

Monsieur Olivier BERTRAND, Président du Conseil d'Administration
Madame Leah ASSALI,
Madame Séverine JACQUIER,
Madame Dominique SCHEIBLIN
Monsieur Jean-Luc CORBET,
Monsieur Guy GENET,
Monsieur Maurice LA ROCCA,
Monsieur Marc ODDON,
Monsieur Lionel PICOLLET,
Monsieur Alban ROSA,
Monsieur Olivier SIX,
Monsieur Bertrand SPINDLER.

Pour la Ville de Grenoble :

Madame Laure MASSON,
Madame Maude WADELEC,
Monsieur Antoine BACK.

Pour la CCLG :

Madame Annie FRAGOLA, Vice-Présidente,
Monsieur François BERNIGAUD.

Pour les actionnaires minoritaires :

Monsieur Eric GRASSET.

1.5. Conventions et marchés

1.5.1 Conventions et contrats

Pour rappel : La liste figurant ci-dessous fait apparaître, pour chaque convention entre des établissements Publics de Coopération Intercommunale et Eaux De Grenoble Alpes, lorsque cela est nécessaire, entre parenthèses le territoire communal concerné par la convention. Les conventions dont la date de fin de contrat indiquée est antérieure au 31 décembre 2020 sont des conventions qui ont été reconduites tacitement. Ce tableau présente uniquement les contrats relatifs aux prestations fournies par Eaux de Grenoble Alpes. Un état exhaustif de l'ensemble des conventions conclues par Eaux de Grenoble Alpes pour son fonctionnement et son financement peut être demandé directement au secrétariat de direction.

Parties contractantes	Objet du contrat	Début contrat	Fin contrat
Ville de Saint-Nizier-du-Moucherotte / EDGA	Convention de quittance	01/01/2015	08/04/2016
Ville de Corrençon-en-Vercors / EDGA	Convention de quittance	01/01/2015	31/12/2016
Syndicat Terrasse Lumbin Monfort/ EDGA	Convention de quittance	01/01/2015	31/12/2016
Syndicat du Brachet / EDGA	Convention de quittance	01/01/2015	31/12/2016
Ville de Le Versoud / EDGA	Convention de quittance	01/01/2015	31/12/2016
Ville de Pontcharra / EDGA	Convention de quittance	01/01/2016	31/12/2016
Ville de Le Versoud / EDGA	Entretien des postes EU	01/01/2015	31/12/2016
Ville d'Anthon / EDGA	Convention de quittance	01/01/2015	31/12/2017
Ville de Sousville / EDGA	Prestation de quittance	01/01/2015	31/12/2018
Ville de Valbonnais / EDGA	Prestation de quittance	01/01/2015	31/12/2018
Ville de Crolles / EDGA	Location de compteurs d'eau chaude	01/01/2015	31/03/2020
Ville de Bernin / EDGA	Maintenance et exploitation Geosite et Geoinstruction	01/01/2018	31/12/2020
Ville de Bresson / EDGA	Maintenance et exploitation Geosite et Geoinstruction	01/01/2018	31/12/2020



Ville de Champ-sur-Drac / EDGA	Maintenance et exploitation Geosite et Geoinstruction	01/01/2018	31/12/2020
Ville de Crolles / EDGA	Maintenance et exploitation Geosite et Geoinstruction	01/01/2018	31/12/2020
Ville de Jarrie / EDGA	Maintenance et exploitation Geosite et Geoinstruction	01/01/2018	31/12/2020
Ville de Le Versoud / EDGA	Maintenance et exploitation Geosite et Geoinstruction	01/01/2018	31/12/2020
Ville de Notre-Dame-de-Commiers / EDGA	Maintenance et exploitation Geosite et Geoinstruction	01/01/2018	31/12/2020
Ville de Notre-Dame-de-Mésage / EDGA	Maintenance et exploitation Geosite et Geoinstruction	01/01/2018	31/12/2020
Ville de Oz-en-Oisans / EDGA	Maintenance et exploitation Geosite et Geoinstruction	01/01/2018	31/12/2020
Ville de Saint-Georges-de-Commiers / EDGA	Maintenance et exploitation Geosite et Geoinstruction	01/01/2018	31/12/2020
Ville de Saint-Pierre-de-Mésage / EDGA	Maintenance et exploitation Geosite et Geoinstruction	01/01/2018	31/12/2020
Ville de Saint-Théoffrey / EDGA	Maintenance et exploitation Geosite et Geoinstruction	01/01/2018	31/12/2020
Ville de Seyssinet-Pariset / EDGA	Maintenance et exploitation Geosite et Geoinstruction	01/01/2018	31/12/2020
Ville de Veurey / EDGA	Maintenance et exploitation Geosite et Geoinstruction	01/01/2018	31/12/2020
Communauté de Communes Le Grésivaudan	Contrat de prestations de service sur le réseau d'adduction d'eau potable dite « Branche Romanche » appartenant à la CCLG	01/01/2018	31/12/2020
Communauté de Communes Le Grésivaudan	Exploitation du service d'eau potable de l'unité de distribution du Pleynet (7 laux)	01/01/2019	31/12/2020
Ville de Crolles / EDGA	Contrat d'entretien de huit stations de relevage d'eaux usées	01/10/2017	31/12/2021
Communauté de Communes Le Grésivaudan	Contrat relatif à l'entretien de 6 stations de relevage d'eaux usées	01/01/2019	31/12/2021

Ville de Crolles / EDGA	Mise à disposition de données géographiques sur SPECTRUM	01/01/2019	31/12/2021
Ville de JARRIE / EDGA	Mise à disposition de données géographiques sur SPECTRUM	01/01/2019	31/12/2021
Grenoble-Alpes Métropole	Contrat de prestations et maintenance sur les réseaux d'eau potable sur l'ensemble du territoire GAM	28/06/2019	27/06/2022
Commune de Villard-Bonnot	Entretien de la station de relevage des eaux pluviales du Verney	01/01/2020	31/12/2022
Ville de Crolles / EDGA	Délégation du service public de l'eau potable	01/01/2015	31/12/2023
Grenoble-Alpes Métropole	Contrat de gérance missions de production et fourniture eau potable	01/01/2019	31/12/2024
Grenoble-Alpes Métropole	Contrat de gérance missions service public distribution eau potable	01/01/2019	31/12/2024
Grenoble-Alpes Métropole	Contrat affermage relève facturation recouvrement gestion usagers services publics eau assainissement	01/01/2019	31/12/2024
Grenoble-Alpes Métropole	Contrat de prestations intellectuelles pour des travaux sur les ouvrages d'eau potable et d'assainissement des communes de Grenoble-Alpes Métropole	20/07/2020	31/12/2024
Saint Martin d'Uriage / EDGA	Convention de délégation de service public d'eau potable	01/01/2016	31/12/2027
Saint Martin d'Uriage / EDGA	Convention de délégation de service public d'assainissement collectif et non collectif	01/01/2017	31/12/2027
EDF / EDGA	Convention de superposition d'ouvrages publics pour l'extension du réseau de desserte AEP de la Commune de Sassenage	01/01/07	31/12/2066
Ville de Grenoble / EDGA	Convention pour la constitution d'une servitude de passage dans les serres propriété de la Ville de Grenoble à Saint-Martin-d'Hères	-	Gestion du service public EP-VdG
Ville de Laffrey / EDGA	Prestation de relève et de quittancement	01/01/2015	Sans limitation de durée
Ville de La Morte / EDGA	Prestation de quittancement	01/01/2015	Sans limitation de durée
Ville de Villard-Bonnot / EDGA	Entretien des postes EU	01/01/2015	Sans limitation de durée



1.5.2 Liste des marchés en cours et/ou conclus par Eaux de Grenoble Alpes en 2021

EDGA-1510 EOLAS	Conseil, réalisation, formation et maintenance du site internet de la SPL Eau de Grenoble
	Marché FCS – Pouvoir adjudicateur Procédure librement définie Art.10 Décret n°2005-1742 du 30/12/2005 Date de notification : 21/01/2016 Durée du marché : 4 ans Date de fin (prolongé par avenant) : 21/05/2021 Montant global du marché : 53 253,00 € HT
EDGA-1702 EDELWEISS Blanchisserie	Prestations de nettoyage des vêtements professionnels
	Procédure adaptée Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics Marché de FCS – Pouvoir Adjudicateur Date de notification : 19/05/2017 Durée du marché : 1 an – Reconduction tacite 3 X 1 an (fin le 18/05/2021) Montant global estimé : 30 000,00 € HT
EDGA-1703 LA BANQUE POSTALE	Prestation de service d'encaissement des titres interbancaire de paiement (T.I.P.)
	Appel d'offres ouvert - Marché de FCS – Entité Adjudicatrice Procédure formalisée négociée avec mise en concurrence préalable – Articles 26.2 et 74 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics Délibération du Conseil d'Administration : le 18/05/2017 Date de notification : 02/06/2017 Publication avis d'attribution : 20/06/2017 Durée du marché : 1 an reconduction tacite, 3 X 1 an (Fin : le 30/05/2021) Montant du marché : 720 000,00 €HT

<p>EDGA-1705 YPRESIA</p>	<p>Fourniture et paramétrage d'un logiciel de gestion des données d'analyse de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine</p>
	<p>Procédure adaptée Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux MP</p> <p>Groupement de commandes :</p> <p>Grenoble-Alpes Métropole – REA (Coordonnateur – Aff. N°A17PA29) / EDGA</p> <p>Marché de FCS – Pouvoir Adjudicateur</p> <p>Date de notification : 08/11/2017</p> <p>Durée du marché : 4 ans</p> <p>(1 an « Mise en œuvre du logiciel » + 3 X 1 an « Maintenance »)</p> <p>Date de fin : 26/12/2021</p> <p>Montants « EDGA » :</p> <p>28 140,00 € HT : « Acquisition et mise en œuvre du logiciel »</p> <p>5 400,00 € HT : « Maintenance et support du logiciel 3 ans »</p> <p>20 000,00 € HT : « Prestations complémentaires à bons de commandes »</p>
<p>EDGA-1715 EUROVIA ALPES</p>	<p>Travaux de réfection définitive de tranchées consécutives aux travaux exécutés sur les réseaux situés sous les voies du périmètre d'activité de la SPL Eaux de Grenoble Alpes et les travaux de revêtement induits, le cas échéant, par ces réfections</p>
	<p>Procédure adaptée Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics</p> <p>Accord-cadre à bons de commande avec montant maximum (art. 78 du CMP)</p> <p>Travaux – Entité adjudicatrice</p> <p>Date de notification : 17/01/2018</p> <p>Durée du marché : 1 an renouvelable 3 X 1 an (Fin : 31/12/2021)</p> <p>Montant annuel maximum : 400 000,00 € HT</p>
<p>EDGA-1803 GAZECHIM</p>	<p>Fourniture de chlore anhydre liquéfié</p>
	<p>Procédure adaptée Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics</p> <p>Marché de FCS – Entité adjudicatrice</p> <p>Durée du marché : 1 an</p> <p>Reconductions tacites</p> <p>Notification : 18/01/2018</p>



EDGA-1804 AX'EAU	Prestations de recherche de fuites sur les réseaux d'eau potable sur le périmètre de la SPL Eaux de Grenoble Alpes
	Procédure adaptée Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics Marché de FCS – Entité adjudicatrice Durée du marché : 1 an Reconduction tacite : 3 X 1 an Date de notification : 16/04/2018 Fin le 15/04/2022 Montant maximum annuel du marché : 50 000 € HT
EDGA-1805 LACROIX Sofrel	Fourniture de matériels de gestion des postes de relevage
	Procédure adaptée Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics Accord-cadre de travaux à BC – Entité adjudicatrice Convention de groupement 13/02/2018 CAO d'attribution METRO : 10/04/2018 Date de notification : 10/04/2018 Durée du marché : 1 an – reconductible tacitement 3 fois (fin le 09/04/2022) Accord-cadre à bons de commande sans minimum – avec maxi Montant global sur la durée totale : 100 000,00 € HT
EDGA-1807 SADE CGTH	Travaux d'entretien des réseaux d'eau potable et eaux usées sur le périmètre d'activité de la SPL Eaux de Grenoble Alpes, et astreinte
	Procédure adaptée Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics Accord-cadre à bons de commande – sans minimum, avec maximum Travaux – Entité adjudicatrice Montant global maximum : 2 800 000,00 € HT Date de notification : 17/07/2018 Dépôt en préfecture : 02/08/2018 Durée du marché : 6 mois à compter du 01/07/2018 - reconduction tacite 3 X 1 année civile Fin du marché : 31/12/2021 LOT 1 « Travaux programmés » - Montant maximum annuel : 250 000 € HT LOT 2 « Astreinte » - Montant maximum annuel : 150 000 € HT

EDGA-1812 AXE INFORMATIQUE	Maintenance SAGE FRP 1000 et SAGE PAIE 100C dont interfaces spécifiques
	<p>Procédure adaptée Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics</p> <p>Marché de FCS – Entité adjudicatrice</p> <p>Durée du marché : 4 ans non reconductible</p> <p>Notification : 26/12/2018</p> <p>Fin le 25/12/2022</p> <p>Lot 1 « Maintenance SAGE FRP 1000 dont spécifiques et interfaces » - Montant global maximum : 102 761,12 € HT</p> <p>Lot 2 « Maintenance SAGE PAIE 100 C dont spécifiques et interfaces » - Montant estimé global : 15 163,56 € HT</p>
EDGA 1815	Infogérance : Fournitures matérielles et logicielles, prestations d'installation, d'exploitation et de maintien en conditions opérationnelles
	<p>Appel d'offres ouvert – article 66, 67, 68 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics</p> <p>Marché de FCS – Entité adjudicatrice</p> <p>Date de notification : 20/04/2019</p> <p>Durée du marché : 2 ans, reconductible 2 fois par périodes d'un an</p> <p>Date de fin : 19/04/2023</p> <p>Lot 1 « Prestations de configuration et de maintenance du réseau local » - Montant : 7 300 € HT – Attributaire : COM6</p> <p>Lot 2 « Hébergement et infogérance applicative, déporté » - Montant : 882 400 € HT – Attributaire : SOMEI</p>
EDGA-1818 LINKT	Mise en place d'un réseau sécurité haute disponibilité pour l'interconnexion et la télégestion des installations industrielles du service production d'Eaux de Grenoble Alpes
	<p>Procédure adaptée Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics</p> <p>Marché de FCS – Entité adjudicatrice</p> <p>Durée du marché : 2 ans, reconductible 1 fois, à compter du 19/03/2019</p> <p>Date de fin (prolongée par avenant) : 30/09/2021</p> <p>Montant total estimé : 265 000 € HT</p>



EDGA 1821	Travaux d'entretien des espaces verts des réservoirs et des périmètres de protection sur le territoire métropolitain
	Accord cadre de travaux en procédure adaptée ouverte en application du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics Groupement de commandes avec Grenoble-Alpes Métropole Marché de FCS – Entité adjudicatrice Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois à compter du 08/04/2019 Date de fin : 07/04/2023 Lot 1 « Vercors » : ATELIER SIIS – Montant maximum global 40 000 € HT Lot 2 « Chartreuse » - ID VERDE – Montant maximum global 90 000 € HT Lot 3 « Drac » - TERRATERRE – Montant maximum global 90 000 € HT Lot 4 « Belledonne » - TERRATERRE – Montant maximum global 100 000 € HT
EDGA 1822 ENERGIE PLUS	Maintenance préventive et curative des groupes électrogènes des installations gérées par Eaux de Grenoble Alpes
	Procédure adaptée Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics Marché de FCS – Entité adjudicatrice Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois un an Date de notification : 18/02/2019 Date de fin : 17/02/2023 Montant : 3 280 € HT / an
EDGA 1823 AED	Fourniture de matériel électrique
	Procédure adaptée Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics Marché de FCS – Entité adjudicatrice Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois un an Date de notification : 18/02/2019 Date de fin : 17/02/2023 Montant minimum : 10 000 € HT / an Montant maximum : 40 000 € HT / an
EDGA 1824 VINCI DAUPHINE SAVOIE	Maintenance des équipements énergétiques de chauffage et de climatisation de la Station élévatoire de Rochefort
	Procédure adaptée Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics Marché de FCS – Entité adjudicatrice Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois un an Date de notification : 18/02/2019 Date de fin : 17/02/2023 Montant : 2 517 € HT / an

EDGA 1901	Groupement de commandes pour la fourniture de compteurs d'eau
	<p>Appel d'offres ouvert - articles 26-1° et 67 à 68 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016</p> <p>Groupement de commande avec Grenoble-Alpes Métropole</p> <p>Accord-cadre de fournitures courantes et de services</p> <p>Marché de FCS – Entité adjudicatrice</p> <p>Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois un an</p> <p>Date de notification : 13/06/2019</p> <p>Date de fin : 12/06/2022</p> <p>Lot 6 « Compteurs à filetage de diamètre égal à 15mm » - ITRON – Montant maximum global 200 000 € HT</p> <p>Lot 7 « Compteurs à filetage de diamètre inférieur ou égal à 40mm, avec ou sans module radio » - ITRON – Montant maximum global 400 000 € HT</p> <p>Lot 8 « Compteurs à bride de diamètre supérieur à 40mm, avec module radio » - ITRON – Montant maximum global 200 000 € HT</p> <p>Lot 9 « Compteurs débitmètre et communicants de diamètre 40mm à 300mm» - ITRON – Montant maximum global 200 000 € HT</p> <p>Lot 10 « Dépannage urgent : fourniture de compteurs et accessoires, tous diamètres, avec ou sans radio » - FDS PRO LHENRY - Montant maximum global 40 000 € HT</p>
EDGA 1902 AFNOR	Audit de certification et de suivi QSE
	<p>Procédure adaptée Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics</p> <p>Marché de FCS – Entité adjudicatrice</p> <p>Durée du marché : 32 mois non reconductible</p> <p>Date de notification : 15/05/2019</p> <p>Date de fin : 14/01/2022</p> <p>Montant global : 27 000 € HT</p>
EDGA 1906 DPO CONSULTING	Désignation d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour la mise en conformité d'EDGA sur le règlement général de protection des données (RGPD) dans le cadre de la mise en application du règlement européen 2016/679
	<p>Procédure adaptée Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics – accord-cadre à bons de commande</p> <p>Marché de FCS – Entité adjudicatrice</p> <p>Durée du marché : 1 an reconductible 1 fois</p> <p>Date de notification : 12/08/2019</p> <p>Date de fin : 11/08/2021</p> <p>Montant maximum annuel : 50 000 € HT</p>



EDGA 1907 DSO INTERACTIVE FLEMMINGS	Prestations de recouvrement des créances impayées
	Procédure adaptée Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics Marché de FCS – Entité adjudicatrice Durée du marché : 1 an non reconductible Date de notification : 25/09/2019 Date de fin (prolongée par avenant) : 30/04/2021 Montant au pourcentage des sommes recouvrées
EDGA 1908 IMPRIMERIE DES ÉCUREUILS	Impressions et fourniture d'imprimés pour EDGA
	Procédure adaptée Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics – accord-cadre à bons de commande Marché de FCS – Entité adjudicatrice Durée du marché : 1 an reconductible deux fois Date de notification : 06/11/2019 Date de fin : 05/11/2022 Montant maximum : 12 000 € HT / an
EDGA 1910 CPRO	Fourniture (Location ou achat) et maintenance de copieurs multifonctions et services associés
	Procédure adaptée Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics Marché de FCS – Entité adjudicatrice Durée du marché : 5 ans non reconductible Date de notification : 12/09/2019 Date de fin : 11/09/2024

<p>EDGA-1912</p> <p>GEG</p> <p>EDF</p>	<p>Fourniture et acheminement d'électricité pour les sites de Grenoble-Alpes Métropole et de la SPL Eau de Grenoble (puissance égale ou supérieure à 36 kva)</p>
	<p>Appel d'offre ouvert - Accord-cadre multi-attributaires- sans montant minimum, ni montant maximum – Passé dans le cadre d'un groupement de commandes Grenoble-Alpes Métropole (Coordonnateur) / SPL EDGA</p> <p>Marché de fournitures – Appel d'offres ouvert</p> <p>Date de notification : septembre 2019 pour un démarrage au 01/01/2020</p> <p>Durée de l'accord-cadre : 2 ans reconductible 1 fois</p> <p>Date de fin : 31/12/2023</p> <p>Première mise en concurrence : 2019 pour la période 2020-2021</p> <p>Deuxième mise en concurrence : octobre 2021 pour la période 2022-2023</p>
	<p>Lot 1 – « Sites de segment C2 »</p> <p>Marchés subséquents multi-attributaires : EDF, E-PANGO et GEG</p> <p>Attributaire : GEG</p>
	<p>Lot 2 – « Sites de segment C3-C4 »</p> <p>Marchés subséquents multi-attributaires : EDF, E-PANGO et GEG</p> <p>Attributaire : EDF</p>
<p>EDGA 1914</p> <p>COM6</p>	<p>Fourniture (location ou achat) de postes de travail informatique et services connexes</p>
	<p>Procédure adaptée article R.2123-1 1° et 2° du Code de la commande publique</p> <p>Marché de FCS – Entité adjudicatrice</p> <p>Durée du marché : 3 ans reconductible une fois 1 an</p> <p>Date de notification : 20/01/2020</p> <p>Date de fin : 19/01/2024</p> <p>Montant de la location : 63 040 € HT sur 3 ans</p>
<p>EDGA 1915</p> <p>KPMG</p> <p>SOLUSTRO REYDEL</p>	<p>Désignation d'un commissaire aux comptes titulaire et d'un suppléant pour la SPL Eaux de Grenoble Alpes</p>
	<p>Appel d'offres ouvert – article R2124-2 1°, R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique</p> <p>Marché de FCS – Entité adjudicatrice</p> <p>Conseil d'administration d'attribution : 20/02/2020</p> <p>Contrôle de légalité en Préfecture : 28/02/2020</p> <p>Date de notification : 12/03/2020</p> <p>Durée du marché : 6 ans non reconductible</p> <p>Date de fin : 11/03/2026</p> <p>Montant : 29 000 € H.T. / an</p>



EDGA 20006 CARSO ABIOLAB-ASPOSAN	Prestations de prélèvements et d'analyses pour l'autosurveillance des eaux sur le territoire d'exploitation d'Eaux de Grenoble Alpes
	Accord-cadre en procédure adaptée article R.2123-1 1° et 2° du Code de la commande publique Marché de FCS – Entité adjudicatrice Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois Date de notification : 08/12/2020 Début des prestations : 01/01/2021 Date de fin : 31/12/2024 Lot 1 « Analyses d'autosurveillance programmées » : CARSO LSEHL – Montant maximum 50 000 € HT / an Lot 2 « Analyses d'autosurveillance non programmées » : ABIOLAB-ASPOSAN – Montant maximum de 10 000 € H.T / an
EDGA 20007 CHRISTAUD	Fourniture de robinetterie, de fontainerie et d'équipements pour la défense incendie
	Accord-Cadre à bons de commandes Procédure : Appel d'offres ouvert – articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique Groupement de commandes Grenoble-Alpes Métropole (Coordonnateur) / EDGA Marché de FCS – Entité Adjudicatrice Date de notification : 06/01/2021 Durée du marché : 1 an reconductible 3 X 1 an (fin : 05/01/2025) Montant maximum annuel du marché : 300 000 € HT
EDGA 20008 BOIS ENERGIE SERVICES	Fourniture et livraison de combustibles plaquettes forestières pour chaudière à bois par camion souffleur – Station de Rochefort
	Procédure adaptée article R.2123-1 1° et 2° du Code de la commande publique Marché de FCS – Entité adjudicatrice Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois Date de notification : 02/11/2020 Date de fin : 01/11/2024 Montant : 10 000 € HT / an

EDGA 20009 FLEMMING'S REACTIA RECOUVREMENT	Prestations de recouvrement des créances impayées d'EAUX DE GRENOBLE ALPES
	Appel d'offres ouvert – accord-cadre à marchés subséquents sans minimum avec maximum Marché de FCS – Entité adjudicatrice Conseil d'administration d'attribution : 18/03/2021 Contrôle de légalité en Préfecture : 24/03/2021 Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois Date de notification : 12/04/2021 Date de démarrage des prestations : 01/05/2021 Date de fin : 30/04/2024 Montant maximum annuel : 165 000 € HT
EDGA 20011 COM6	Logiciel de gestion de suivi SI
	Procédure librement définie (article R2122-2 3° du Code de la commande publique) Durée du marché : 1 an reconductible 2 fois 1 an Date de notification : 30/09/2021 Date de fin : 29/09/2024 Montant estimé : 15 900 € HT
EDGA 20012 MG FIL CONSEIL	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) : Opérateurs de télécommunication
	Procédure librement définie (article R2122-2 3° du code de la commande publique) Marché FCS – Entité adjudicatrice Durée du marché : de la notification à l'attribution du marché « opérateurs de télécommunication » - non reconductible Date de notification : 03/12/2020 Date de fin : 01/12/2021 au plus tard Montant estimé : 7 200 € HT
EDGA 20013 EDF	Fourniture et acheminement d'électricité sur le territoire d'exploitation d'EAUX DE GRENOBLE ALPES (3 à 36 kVA)
	Procédure adaptée (infructueuse) donc procédure librement définie sans publicité ni mise en concurrence avec un seul opérateur Date de signature du contrat : 17/12/2020 Date d'effet du contrat : 01/01/2021 Durée du contrat : 36 mois non reconductible Date de fin du contrat : 31/12/2023 Montant estimé : 70 000 € HT / an



EDGA-20015 SARP CENTRE EST	Nettoyage par hydro curage des réseaux de collecte des eaux usées domestiques – Inspection télévisée de réseaux
	Procédure adaptée ouverte – article R 2123-1 1° du code de la commande publique Marché de FCS – Entité Adjudicatrice Date de notification : 28/01/2021 Durée du marché : 1 an – Reconduction tacite 2 X 1 an (fin le 27/01/2024) Accord-cadre à bons de commandes sans minimum Montant maximum global : 69 000,00 € HT
	LOT 1 : Nettoyage par hydrocurage des réseaux de collecte des eaux usées et des postes de relevage des eaux usées domestiques Montant annuel maximum : 17 000 € HT
	LOT 2 : Inspection télévisée de réseaux Montant annuel maximum : 6 000 € HT
EDGA 21001	Nettoyage des locaux des différents sites de la SPL
	Marché de services – Procédure adaptée ouverte – article R2123-1 1° du Code de la commande publique Date de notification : 31/03/2021 Date de démarrage du marché : 19/04/2021 Durée du marché : 1 an reconductible tacitement 3 fois à compter de la date de démarrage du marché (Date de fin : 18/04/2025)
	Lot 1 – STEM PROPRETÉ « Site de Vaujany » Montant du marché annuel : 63 000 € HT
	Lot 2 – STEM PROPRETÉ « Site de Rochefort » Montant du marché annuel : 18 000 € HT

EDGA 21002	Fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle
	<p>Marché de fournitures – Procédure adaptée ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique – Accords-cadres à bons de commandes</p> <p>Date de notification : 29/04/2021</p> <p>Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois à compter de la notification (Date de fin : 28/04/2025)</p>
	<p>Lot 1 – RODIER</p> <p>« Chaussures » :</p> <p>Montant du marché annuel maximum : 10 000 € HT</p>
	<p>Lot 2 – SMG</p> <p>« Vêtements de travail professionnels » :</p> <p>Montant du marché annuel maximum : 15 000 € HT</p>
	<p>Lot 3 – SMG</p> <p>« Vêtements de travail métiers forestiers et soudeurs » :</p> <p>Montant du marché annuel maximum : 5 000 € HT</p>
	<p>Lot 4 – RODIER</p> <p>« Autres équipements de protection individuelle » :</p> <p>Montant du marché annuel maximum : 10 000 € HT</p>



EDGA 21003	Vérifications périodiques des installations et équipements des sites exploités par la SPL EAUX DE GRENOBLE ALPES
	Appel d'offres ouvert articles R2124-2 1° et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique – Accords-cadres à bons de commandes Marché de FCS – Entité Adjudicatrice Attribution : Délibération Conseil d'Administration EDGA le 20/05/2021 Date de notification : 16/06/2021 Durée du marché : 1 an reconductible tacitement 4 X 1 an (fin : 15/06/2026)
	Lot 1 – APAVE « Vérifications périodiques des installations électriques »
	Lot 2 – DEKRA INDUSTRIAL « Vérifications périodiques des équipements de travail »
	Lot 3 – BUREAU VERITAS « Vérifications périodiques des équipements sous pression »
	Lot 4 – BUREAU VERITAS « Vérifications périodiques des ascenseurs, monte-charges, portes et portails »
	Lot 5 – PROTECT SÉCURITÉ « Vérifications périodiques des équipements de lutte incendie »
	Lot 6 – APAVE « Vérifications périodiques des installations de climatisation, ventilation, chauffage »
	Lot 7 – BUREAU VERITAS « Vérifications périodiques des équipements de protection individuelle »
EDGA 21004 LA BANQUE POSTALE	Prestations de service d'encaissement des titres interbancaires de paiement
	Marché de services – Procédure adaptée ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois à compter du 15/06/2021 Date de notification : 31/05/2021 Date de démarrage des prestations : 15/06/2021 Date de fin : 14/06/2025 Montant global estimé : 300 000 € HT

EDGA 21005	Services de télécommunications (Maitrise d'œuvre : MG FIL CONSEIL – EDGA 20012)
	Accord-Cadre à bons de commandes sans minimum ni maximum Procédure : Appel d'offres ouvert – articles R2124-2 1° et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique Marché de FCS – Entité Adjudicatrice Attribution : Délibération Conseil d'Administration EDGA le 20/05/2021 Date de notification : 16/06/2021 Durée du marché : 24 mois reconductible tacitement 1 X 24 mois (fin : 15/06/2025) Montant global estimé : 285 525 € HT
	Lot 1 – ORANGE « Téléphonie fixe : lignes analogiques et lignes simples sur IP » Montant global sur 4 ans : 45 344.27 € HT
	Lot 2 – LINKT « Téléphonie fixe : Trunk SIP » Montant global sur 4 ans : 50 916 € HT
	Lot 3 – ORANGE « Téléphonie mobile » Montant global sur 4 ans : 117 027.60 € HT
	Lot 4 – STELLA TELECOM « Interconnexion des sites et accès Internet » Montant global sur 4 ans : 72 238.08 € HT
EDGA 21006 RTS	Fourniture et pose de métallerie, serrurerie, tuyauterie et accessoires pour les ouvrages exploités par la SPL EAUX DE GRENOBLE ALPES
	Marché de fournitures – Procédure adaptée ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique – accord-cadre à bons de commande sans minimum avec maximum annuel de 55 000 € HT Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois à compter de la notification Date de notification : 02/08/2021 Date de fin : 01/08/2025 Montant global estimé : 240 000 € HT
EDGA 21007 NOMIOS	Renouvellement des routeurs de la SPL EAUX DE GRENOBLE ALPES
	Marché de fournitures – Procédure adaptée ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique – accord-cadre à bons de commande sans minimum avec maximum annuel de 60 000 € HT Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois à compter de la notification Date de notification : 04/10/2021 Date de fin : 03/10/2025 Montant global estimé : 80 000 € HT



EDGA 21008 INEO INFRACOM	Modernisation, extension et maintenance des dispositifs de vidéosurveillance des sites d'EAUX DE GRENOBLE ALPES
	Marché de travaux – Procédure adaptée ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois à compter de la notification Date de notification : 06/09/2021 Date de fin : 05/09/2025 Montant global estimé : 580 000 € HT
EDGA 21009 RTS	Travaux sur la pompe n°5 de la station de Rochefort
	Marché de travaux – Procédure adaptée restreinte article R2123-1 1° du Code de la commande publique Durée du marché : 2 mois non reconductible Date de notification : 21/07/2021 Montant global estimé : 63 000 € HT
EDGA 21010 FRANCE TELESÉCURITÉ	Surveillance et sécurité des différents sites de la SPL EAUX DE GRENOBLE ALPES
	Marché de services – Procédure adaptée ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois à compter de la date de démarrage Date de notification : 24/08/2021 Date de démarrage des 23/08/2025 Montant global estimé : 50 000 € HT
EDGA 21011 5ASEC	Contrat de prestation de nettoyage des vêtements professionnels d'EAUX DE GRENOBLE ALPES
	Procédure librement définie (article R2122-2 3° du Code de la commande publique) Durée du marché : 5 ans non reconductible Date de notification : 12/07/2021 Date de fin : 11/07/2025 Montant global estimé : 12 500 € HT
EDGA 21012 SCATE	Renouvellement de l'armoire électrique de Jouchy II
	Marché de travaux – Procédure adaptée restreinte article R2123-1 1° du Code de la commande publique Durée du marché : 5 mois non reconductible Date de notification : 09/12/2021 Montant global estimé : 50 000 € HT

EDGA 21013 ARC EN CIEL RECY- CLAGE	Gestion des déchets d'EAUX DE GRENOBLE ALPES
	<p>Marché de services – Procédure adaptée ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique</p> <p>Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois à compter de la notification</p> <p>Date de notification : 18/11/2021</p> <p>Date de fin : 17/11/2025</p> <p>Montant global estimé : 160 000 € HT</p>
EDGA 21014 AFNOR CERTIFICATION	Audits de certification et de suivi QSE
	<p>Marché de services – Procédure adaptée ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique – accord-cadre à bons de commande sans minimum avec maximum de 30 000 € HT</p> <p>Durée du marché : 3 ans non reconductible</p> <p>Date de notification : 06/12/2021</p> <p>Date de démarrage des prestations : 01/01/2022</p> <p>Date de fin : 31/12/2024</p> <p>Montant global estimé : 21 000 € HT</p>
ADB M	Contrat d'entretien, de maintenance et de dépannage de fermetures automatiques sur les différents sites de la SPL Eaux de Grenoble Alpes
	<p>Procédure librement définie (article R2122-2 3° du Code de la commande publique)</p> <p>Contrat signé le 07/01/2021</p> <p>Date d'effet à compter du 01/01/2021</p> <p>Durée : 5 ans non reconductible</p> <p>Date de fin : 31/12/2025</p> <p>Montant global estimé : 5 000 € HT</p> <p>Avenant signé le 13/01/2021 – ajout de sites supplémentaires</p>
AIR LIQUIDE	Fourniture de gaz conditionnés
	<p>Contrat signé le 11/09/2017</p> <p>Durée : 3 ans reconductible tacitement par périodes successives de 3 ans</p> <p>Date de fin : 10/09/2023</p> <p>Montant seulement par bon de commande</p>
ALMA	Veille « SEELINE Qualité Environnement »
	<p>Signature le 07/11/2013</p> <p>Durée 1 an reconductions tacites pour des périodes de 1 an</p> <p>Montant global estimé : 790 € HT</p>
C'PRO	Contrat de maintenance du logiciel e-BRIDGE CAPTURE & STORE SERVER v4
	<p>Contrat signé le 02/11/2020</p> <p>Durée : reconduction tacite par périodes de 24 mois</p> <p>Date de fin : 01/11/2023</p> <p>Montant global estimé : 3 640 € HT</p>



DELTA CLIM	Contrat d'entretien, de maintenance et dépannage des systèmes de climatisation
	Procédure librement définie (article R2122-2 3° du Code de la commande publique) Contrat signé le 23/12/2020 Date d'effet à compter du 01/01/2021 Durée : 5 ans non reconductible Date de fin : 31/12/2025 Montant global estimé : 12 000 € HT Avenants du 27/09/2021 et du 22/11/2021 – ajout de sites supplémentaires
DESAUTEL	Contrat de maintenance extincteurs et matériels de secours Contrat d'entretien des systèmes de désenfumage
	Dates d'effet : 01/10/2018 Durée : 1 an reconductible tacitement Date de fin (après envoi du courrier de résiliation) : 30/09/2021 Montant global estimé : 408 € HT
EOLAS	Contrat de maintenance et d'hébergement du site internet EDGA
	Contrat conclu pour 3 ans (du 22/05/2021 au 21/05/2024) Montant annuel estimé : 5 1722 € HT
F.E.A.	Contrat de maintenance de fermeture électrique n°19411
	Maintenance et entretien de deux portes sectionnelles du hangar de Vaujany Date de signature : 28/10/2020 Durée : 1 an, reconductions tacites Date de fin (après envoi du courrier de résiliation) : 31/03/2021 Montant global estimé : 695 € HT
GEG	Fourniture de gaz naturel – site de Vaujany
	Date de signature : 07/12/2021 Durée : 3 ans non reconductible à compter du 01/01/2022 Date de fin : 31/12/2024 Montant global estimé : 2 413 475€ HT
INFORMAKIT	Maintenance du progiciel PARCK sous ORACLE
	Gestion du parc de véhicules Date de signature : 28/10/2020 Date d'effet du contrat : 01/01/2021 Durée : 1 an reconduction tacite 2 X 1 an Date de fin : 31/12/2023 Montant global estimé : 1 415 € HT
KONE CARE	Contrat de maintenance
	Contrat pour la maintenance de l'ascenseur situé dans l'extension de Vaujany Début du contrat : 12/02/2020 Durée : 3 ans, reconductible tacitement par périodes de 3 ans (fin le 11/02/2023) Montant global estimé : 1355 € HT
MONEXT	Maintenance de la plateforme informatique PAYLINE de paiements sécurisés en ligne
	Contrat n°AVC/PTC-2014-0116-1-0 Durée : 3 X 1 an reconductions tacites, du 01/01/2017 au 31/12/2019 Reconduction par avenant pour la période 2020, avec possibilité de reconduction expresse 2 fois un an, sans pouvoir excéder le 31/12/2022. Montant global estimé : 1 248€ HT

RONAVAL ATHANOR	Convention de prestations de services de traitement de déchets
	Objet : valoriser énergétiquement par incinération les déchets apportés par la SPL EAUX DE GRENOBLE ALPES L'usine d'incinération et de valorisation énergétique appartient en pleine propriété à Grenoble-Alpes Métropole. Durée : du 01/05/2020 au 29/04/2021, reconductible expressément 2 fois par périodes d'un an, sans pouvoir excéder le 29/04/2023 Montant global estimé : 155 € HT / Tonne
SCHINDLER	Maintenance de la plateforme élévatoire - Rochefort
	Contrat de service personnalisé Plateforme : entretien, inspection Signature : 11/12/2015 Durée : 1 an reconduction tacite Montant global estimé : 260 € HT
SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE	Maintenance distribution électrique (Rochefort)
	Procédure : sur demandes de devis Marché de FCS – Pouvoir Adjudicateur Date de notification : 01/01/2018 Durée du marché : 5 ans (fin : 31/12/2022) Montant global estimé : 4 000 € HT
SDGS	Contrat d'intervention n° CS124/05/429 pour les sites de Dumont et Valisud
	Contrat signé le 07/02/2012 Avenant du 25/01/2018 pour ajout du site de Vaucanson Durée : 1 an reconductible tacitement Date de fin (après envoi du courrier de résiliation) : 06/02/2022 Montant global estimé : 324,96 € HT annuel + intervention 79,56 € HT l'unité
SECURITAS	Contrat de sécurité mobile – Site de Vaujany
	Contrat signé le 17/10/2018 Durée : 1 an, reconductible tacitement Date de fin (après envoi du courrier de résiliation) : 30/09/2021 Montant global estimé : 9408 € HT + intervention 82 € HT l'unité
S.I.P.	Contrat de maintenance « sécurité » - porte automatique
	Maintenance de la porte automatique coulissante piétonne de l'agence de Vaucanson Début du contrat : 01/03/2020 Durée : 1 an, renouvelable par tacite reconduction Date de fin (après envoi du courrier de résiliation) : 28/02/2021 Montant global estimé : 299 € HT
TECHNI RÉFRIGÉRATION	Contrat d'entretien « climatisation eau glacée » - site de Vaujany
	Contrat signé le 16/01/2019 Durée : 1 an reconductible tacitement Date de fin (après envoi du courrier de résiliation) : 31/12/2021 Montant global estimé : 4190 € HT
TOTAL ÉNERGIES	Contrat d'offre de gaz naturel – Site de Vaujany
	Date d'effet du contrat : 01/07/2019 Durée : 18 mois, reconduction tacite par périodes d'un an Date de fin : 31/12/2021 Montant global estimé : 11 815 € HT



1.6 Démarche Qualité Sécurité Environnement (QSE)

1.6.1 Management QSE et amélioration des performances

<p>Activités prises en compte dans le système de management d'Eaux de Grenoble Alpes</p>	<p>Protection et valorisation des ressources en eau souterraine de Rochefort, de Jouchy et Pré-Grivel</p> <p>Surveillance et respect des périmètres de protection des ressources en eau</p> <p>Surveillance, maintenance et entretien des ouvrages, installations techniques et périmètres absolus</p> <p>Distribution d'eau potable, naturelle et pure, en permanence jusqu'au robinet de l'abonné</p> <p>Gestion d'ouvrages de collecte d'eaux usées</p> <p>Gestion d'un service d'assainissement non collectif</p> <p>Réalisation de travaux sur réseaux d'eau potable et d'assainissement</p> <p>Missions de maîtrise d'œuvre pour travaux sur ouvrage d'eau potable et d'assainissement</p> <p>Surveillance quantitative et qualitative des ressources et de la distribution d'eau potable</p> <p>Gestion patrimoniale des réseaux et installations d'eau potable et d'assainissement</p> <p>Gestion des abonnements et relation avec les abonnés</p> <p>Promotion et valorisation de la gestion publique de l'eau</p> <p>Production et adduction pour la vente ou la distribution d'eau potable, pour le compte d'autres collectivités</p> <p>Prestations de service complémentaires, missions de maîtrise d'œuvre et de maîtrise d'ouvrage.</p>
--	--

<p>Des engagements concrets</p>	<p>Le système de management repose notamment sur des revues de processus trimestrielles, des revues de Direction semestrielles qui constituent des outils essentiels de l'amélioration continue du système de management QSE RSE.</p> <p>Celles-ci permettent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de réactualiser si besoin les orientations et enjeux stratégiques de la Direction Générale • de fixer des objectifs de performances et des objectifs opérationnels pour nos activités • d'assurer la cohérence et la pertinence du système de management QSE RSE. <p>L'amélioration du système de management QSE RSE repose sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le suivi des indicateurs liés aux objectifs de performance et opérationnels • Le suivi des programmes d'actions • Le suivi de projets • Les analyses qualitatives et quantitatives des activités • Les conclusions des audits internes, audits opérationnels, audits externes • Le suivi des réclamations des différentes parties intéressées • Le suivi des incidents, anomalies et dysfonctionnements • Les enquêtes de satisfaction externes et internes.
---------------------------------	---

En 2021	<p>3 revues de processus pour chacun des processus définis</p> <p>1 revue de direction</p> <p>L'audit externe de suivi par notre organisme certificateur (Afaq Afnor) s'est déroulé du 16 au 19 novembre 2021</p> <p>Réunions mensuelles de la CSSCT</p>
---------	--

Certifications

L'Eaux de Grenoble Alpes est certifiée :

- ISO 9001 - version 2015 : renouvelée en novembre 2019
- ISO 14001 - version 2015 : renouvelée en novembre 2019
- ISO 45001 version 2018 obtenue en novembre 2019
- ISO 26000 version 2010 (responsabilité sociétale) : évaluation faite en 2017
- Certification Géo référencement des réseaux d'eau et d'assainissement, obtenu en 2017 et renouvelée en 2020.



Prestataire localisation réseaux

Géoréférencement
BUREAU VERITAS
Certification



Réalisée en 2017

Évaluation CAP 26000
BUREAU VERITAS
Certification



www.bureauveritas.fr/cap26000



1.6.2 Une performance suivie et attestée

Enquêtes de satisfaction

Eaux de Grenoble Alpes effectue, à intervalles réguliers, des enquêtes de satisfaction auprès de ses usagers et partenaires (borne de satisfaction dans notre agence d'accueil, enquête en ligne sur notre site internet).

Les résultats de ces enquêtes nous permettent de mettre en place des actions concrètes d'amélioration de la satisfaction, qui prouvent qu'Eaux de Grenoble Alpes a la volonté constante d'être à l'écoute des préoccupations de ses usagers afin de leur apporter le meilleur service possible.

En 2021 la borne d'enquête de satisfaction située au sein de notre agence d'accueil de Vaucanson a été désactivée en raison du contexte sanitaire.

En revanche, 2 965 abonnés se sont exprimés en 2021 sur notre site internet. A la question : « si vous avez été en relation avec un agent de nos services, comment qualifiez-vous cet échange, », les réponses sont les suivantes :

- 45,16 % « très satisfaisant »
- 34,40 % « plutôt satisfaisant »
- 6,78 % « plutôt pas satisfaisant »
- Et 13,66 % ont répondu « pas satisfaisant ».

L'objectif d'Eaux de Grenoble Alpes est de poursuivre ces enquêtes de satisfaction afin de répondre toujours mieux aux attentes des parties intéressées.

Audit de suivi QSE

L'audit de suivi s'est déroulé du 16 au 19 novembre 2021.

1.6.3 Les indicateurs 2021 : indicateurs réglementaires

En décembre 2003, la Cour des Comptes avait souligné, dans son rapport public sur les services publics d'eau et d'assainissement, la nécessité d'intégrer des indicateurs de performance dans le Rapport des collectivités sur le Prix et la Qualité des Services (RPQS).

Le décret n° 2007-675, l'arrêté du 2 mai 2007 et la circulaire du 28 avril 2008 définissent ces indicateurs de performance, obligatoires dans le rapport annuel des services d'eau et identifient les éléments à fournir en fonction de la taille des services.

La définition et la mise en œuvre des indicateurs de performance complète les outils mis à la disposition des collectivités locales organisatrices des services pour expliquer aux usagers le contenu du service et mettre sa qualité en perspective du prix de l'eau, tant du point de vue de l'utilisateur que de l'environnement. Ces indicateurs permettent aux services d'améliorer l'accès des usagers à l'information, de contribuer à faire progresser la qualité des services d'eau et d'assainissement, et de s'inscrire dans une stratégie de développement durable.

De plus, la mise en application des indicateurs de performance par les services permet de procéder à une consolidation des données au plan national sur la gestion des services d'eau potable et d'assainissement.

Le tableau complet des indicateurs est présenté en annexe.

1.6.4 Perspectives 2022

L'objectif d'Eaux de Grenoble Alpes pour l'année 2022 est de continuer à faire vivre son système de management QSE RSE, de mettre en œuvre des actions d'amélioration concrètes, d'avoir la meilleure connaissance possible des besoins et attentes des parties intéressées et d'y répondre efficacement.

Par la mise en œuvre de notre système de management QSE RSE notamment, nous souhaitons apporter la preuve de l'efficacité de notre organisation, du professionnalisme de nos équipes, et de notre réactivité par rapport aux demandes des collectivités associées.

Un audit de renouvellement du système de management QSE sera programmé sur le dernier trimestre 2022.



SERVICE AUX USAGERS

- 2.1 Accueil physique40
- 2.2 Accueil téléphonique40
- 2.3 Information aux usagers41
- 2.4 Traitement des réclamations42
- 2.5 Comptage des volumes45
- 2.6 Tarification46
- 2.7 Facturation50
- 2.8 Recouvrement53
- 2.9 Fonds de solidarité logement63

CHAPITRE 2 : SERVICES AUX USAGERS

2.1 Accueil physique

Nombre de visites en agence (2013 à 2021)

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
18 025	12 179	13 537	13 411	12 898	8 317	5 935	8 795

2.2 Accueil téléphonique

Nombre d'appels reçus/traités (2014 à 2021)

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'appels reçus	81 042	80 841	123 325	118 826	110 942	108 769	97 395	113 481
Nombre d'appels traités	49 501	71 553	77 629	86 591	80 328	78 901	69 766	84 145



2.3 Information aux usagers

Nombre de contacts via l'Agence En Ligne (AEL) – (2018-2021)

Motif	Nombre de contacts depuis l'Agence en Ligne (AEL)			
	2018	2019	2020	2021
Souscription de contrat d'abonnement	1 736	2 364	3 031	2 995
Résiliation de contrat d'abonnement	4 410	5 580	6 164	6 911
Adhésion au prélèvement automatique ou mensualisation	3 225	5 122	2 873	3 568
Adhésion à la facture dématérialisée	-	-	-	2 258
Transmission information paiement	-	-	-	330
Demande de remboursement	-	-	-	703
Pièces justificatives abonnement	-	-	-	2 242
Demande d'explications générales	1 117	1 674	2 364	1 633
Mise à jour informations contrat	2 034	3 624	5 219	4 344
Mise à jour mode de paiement	1 305	1 753	6 396	4 178
Transmission index compteur	820	857	1 189	2 366
Déclaration de fuite avant et après compteur	-	-	-	152
Demande d'échéancier	325	138	455	377
Demande de remise sur pénalités	533	545	569	681
Demande relative à l'AEL	487	467	2 504	866
Demandes diverses	402	492	634	1 036
Total	16 906	23 286	31 907	36 640
Création d'espaces abonnés	-	-	-	24 530

2.4 Traitement des réclamations

Taux des réclamations écrites pour les communes de Grenoble-Alpes Métropole, Crolles et Saint Martin d'Uriage dont le traitement des courriers est assuré par Eaux de Grenoble Alpes et pour les communes en DSP (2019-2021)

En rouge : les communes dont la gestion des abonnés est confiée à Eaux de Grenoble Alpes (Situation au 01/01/2021)

Communes	2019			2020			2021		
	Nombre d'utilisateurs en service au 31/12/2019	Nombre de réclamations écrites	Taux de réclamations écrites (‰)	Nombre d'utilisateurs en service au 31/12/2020	Nombre de réclamations écrites	Taux de réclamations écrites (‰)	Nombre d'utilisateurs en service au 31/12/2021	Nombre de réclamations écrites	Taux de réclamations écrites (‰)
Bresson	368	0	0	371	3	8,08	374	0	0
Brié-et-Angonnes	1 044	0	0	1 065	0	0	1 086	1	0,92
Champagnier	505	0	0	558	0	0	608	0	0
Champ-sur-Drac	1 429	1	0,69	1 475	3	2,03	1 487	1	0,67
Claix	3 395	3	0,88	3 422	15	4,38	3 451	6	1,73
Corenc	1 661	2	1,20	1 717	5	2,91	1 755	0	0
Domène	3 159	2	0,63	3 281	1	0,30	3 406	3	0,88
Echirolles	7 056	0	0	7 066	1	0,14	7 414	8	1,07
Eybens	2 480	1	0,40	2 512	4	1,59	2 583	0	0,00
Fontaine	11 661	35	3	11 635	7	0,60	11 710	3	0,25
Gières	3 469	0	0	3 437	6	1,74	3 575	8	2,23
Grenoble	51 733	11	0,21	51 870	29	0,55	52 592	39	0,74



Communes	2019			2020			2021		
	Nombre d'utilisateurs en service au 31/12/2019	Nombre de réclamations écrites	Taux de réclamations écrites (‰)	Nombre d'utilisateurs en service au 31/12/2020	Nombre de réclamations écrites	Taux de réclamations écrites (‰)	Nombre d'utilisateurs en service au 31/12/2021	Nombre de réclamations écrites	Taux de réclamations écrites (‰)
Herbeys	651	0	0	665	0	0	671	0	0
Jarrie	1 841	0	0	1 894	0	0	1 903	4	2,10
La Tronche	-	-	-	-	-	-	2 811	5	1,77
Le Fontanil-Cornillon	1 145	1	0,87	1 178	0	0	1 209	3	2,48
Le Gua	868	0	0	881	1	1,13	884	0	0
Le Pont-de-Claix	4 800	0	0	4 879	0	0	4 938	0	0
Le-Sappey-en-Chartreuse	565	0	0	580	1	1,72	585	0	0
Meylan	8 968	10	1,11	8 982	8	0,89	9 188	14	1,52
Miribel-Lanchâtre	188	0	0	191	0	0	189	0	0
Montchaboud	154	0	0	158	0	0	159	0	0
Mont-Saint-Martin	46	0	0	49			49	0	
Murianette	352	0	0	364	136	373,62	371	4	10,78
Notre-Dame-de-Commiers	232	0	0	233	0	0	236	0	0
Notre-Dame-de-Mésage	504	0	0	505	0	0	503	0	0
Noyarey	1 028	0	0	1 050	3	2,85	1 065	0	0
Poisat	923	0	0	933	0	0	933	0	0
Proveysieux	241	2	8,29	245	0	0	244	0	0
Quaix-en-Chartreuse	414	0	0	418	0	0	429	2	4,66
St-Barthelemy-de-Séchilienne	230	0	0	231	0	0	236	0	0
Saint-Egrève	7 632	3	0,39	7 815	5	0,63	7 975	0	0
Saint-Georges-de-Commiers	1 071	1	0,93	1 090	1	0,91	1 117	2	1,79
Saint-Martin-d'Hères	15 916	2	0,12	16 063	3	0,18	16 337	4	0,24
Saint-Martin-le-Vinoux	2 595	4	1,54	2 654	4	1,50	2 654	4	1,50

Communes	2019			2020			2021		
	Nombre d'utilisateurs en service au 31/12/2019	Nombre de réclamations écrites	Taux de réclamations écrites (‰)	Nombre d'utilisateurs en service au 31/12/2020	Nombre de réclamations écrites	Taux de réclamations écrites (‰)	Nombre d'utilisateurs en service au 31/12/2021	Nombre de réclamations écrites	Taux de réclamations écrites (‰)
Saint-Paul-de-Varces	979	1	1,02	993	0	0	1 010	1	0,99
Saint-Pierre-de-Mésage	337	0	0	334	3	8,99	335	0	0
Sarceñas	123	1	8,13	127	0	0	129	0	0
Sassenage	5 438	1	0,18	5 463	0	0	5 653	11	1,94
Séchilienne	390	1	2,56	395	0	0	393	3	7,63
Seyssinet-Pariset	5 490	1	0,18	5 522	7	1,27	5 608	0	0
Seyssins	2 377	0	0	2 462	4	1,63	2 499	1	0,40
Varces-Allières-et-Risset	3 060	2	0,65	3 099	2	0,65	3 158	6	1,89
Vaulnaveys-le-Bas	512	0	0	522	0	0	537	1	1,86
Vaulnaveys-le-Haut	1 486	0	0	1 550	0	0	1 581	4	2,53
Venon	337	0	0	346	0	0	350	0	0
Veurey-Voroize	670	1	1,49	686	0	0	695		
Vif	3 977	1	0,25	4 014	5	1,25	4 101	2	0,48
Vizille	3 877	0	0	3 837	0	0	3 922	1	0,25
Communes gérées par EDGA sur le territoire GAM	103 844	42	0,40	104 561	86	0,82	104 115	103	0,99
Communes gérées par GAM	63 533	45	0,71	64 256	171	2,66	70 583	38	0,54
Total GAM	167 377	87	0,52	168 817	257	1,52	174 698	141	0,81
Crolles	3 956	0	0	3 976	9	2,26	4 021	1	0,25
Saint-Martin-d'Uriage	2 439	3	1,23	2 469	7	2,83	2 499	7	2,80
Total DSP	6 395	3	0,47	6 445	16	2,48	6 520	8	1,22
Total général (gestion EDGA)	110 239	45	0,41	111 006	102	0,92	110 635	111	1
Total général	173 772	90	0,52	175 262	273	1,56	181 218	149	0,82



2.5 Comptage des volumes

Nombre de relèves de compteurs par commune (2019-2021)

Communes	Nombre de relèves		
	2019	2020	2021
Bresson	369	372	381
Brié-et-Angonnes	1 045	1 054	1 064
Champagnier	501	533	570
Champ-Sur-Drac	1 421	1 439	1 486
Claix	3 386	3 418	3 451
Corenc	1 643	1 725	1 750
Domène	3 197	3 200	3 303
Echirolles	7 218	7 181	7 561
Eybens	2 514	2 513	2 587
Fontaine	11 644	11 661	11 704
Gières	3 492	3 490	3 462
Grenoble	54 827	54 800	54 888
Herbeys	645	653	671
Jarrie	1 831	1 858	1 908
La Tronche			2 834
Le Fontanil-Cornillon	1 119	1 177	1 201
Le Gua	865	875	885
Le Pont-de-Claix	4 842	4 955	4 950
Le Sappey-en-Chartreuse	567	568	585
Meylan	9 075	9 006	9 060
Miribel-Lanchâtre	189	190	189
Montchaboud	155	159	157
Mont-Saint-Martin	46	47	49
Murianette	355	359	367
Notre-Dame-de-Commiers	230	235	237
Notre-Dame-de-Mésage	503	499	505
Noyarey	1 028	1 048	1 069
Poisat	925	927	930
Proveysieux	242	242	244
Quaix-en-Chartreuse	414	420	423
Saint-Barthelemy-de-Séchilienne	230	230	0
Saint-Egrève	7 513	7 723	7 968
Saint-Georges-de-Commiers	1 062	1 079	1 096
Saint-Martin-d'Hères	15 800	15 973	16 040
Saint-Martin-le-Vinoux	2 700	2 668	2 705

Saint-Paul-de-Varces	963	985	998
Saint-Pierre-de-Mésage	335	337	335
Sarceñas	124	123	130
Sassenage	5 394	5 434	5 572
Séchilienne	387	390	393
Seyssinet-Pariset	5 541	5 561	5 534
Seyssins	2 358	2 418	2 497
Varces-Allières-et-Risset	3 074	3 106	3 175
Vaulnaveys-Le-Bas	513	517	533
Vaulnaveys-Le-Haut	1 495	1 519	1 568
Venon	342	339	349
Veurey-Voroize	680	681	700
Vif	3 977	4 009	4 072
Vizille	3 898	3 869	3 869
Total Grenoble Alpes Métropole	170 674	171 565	176 005
Crolles	7 874	7 875	7 775
Saint-Martin-d'Uriage	2 403	2 452	2 502
Total DSP	10 277	10 327	10 277
Total général	180 951	181 892	186 282

2.6 Tarification

En 2021, les tarifs de l'eau pour les communes de Grenoble-Alpes Métropole ont été fixés par la délibération de Grenoble-Alpes Métropole du 18 décembre 2020.

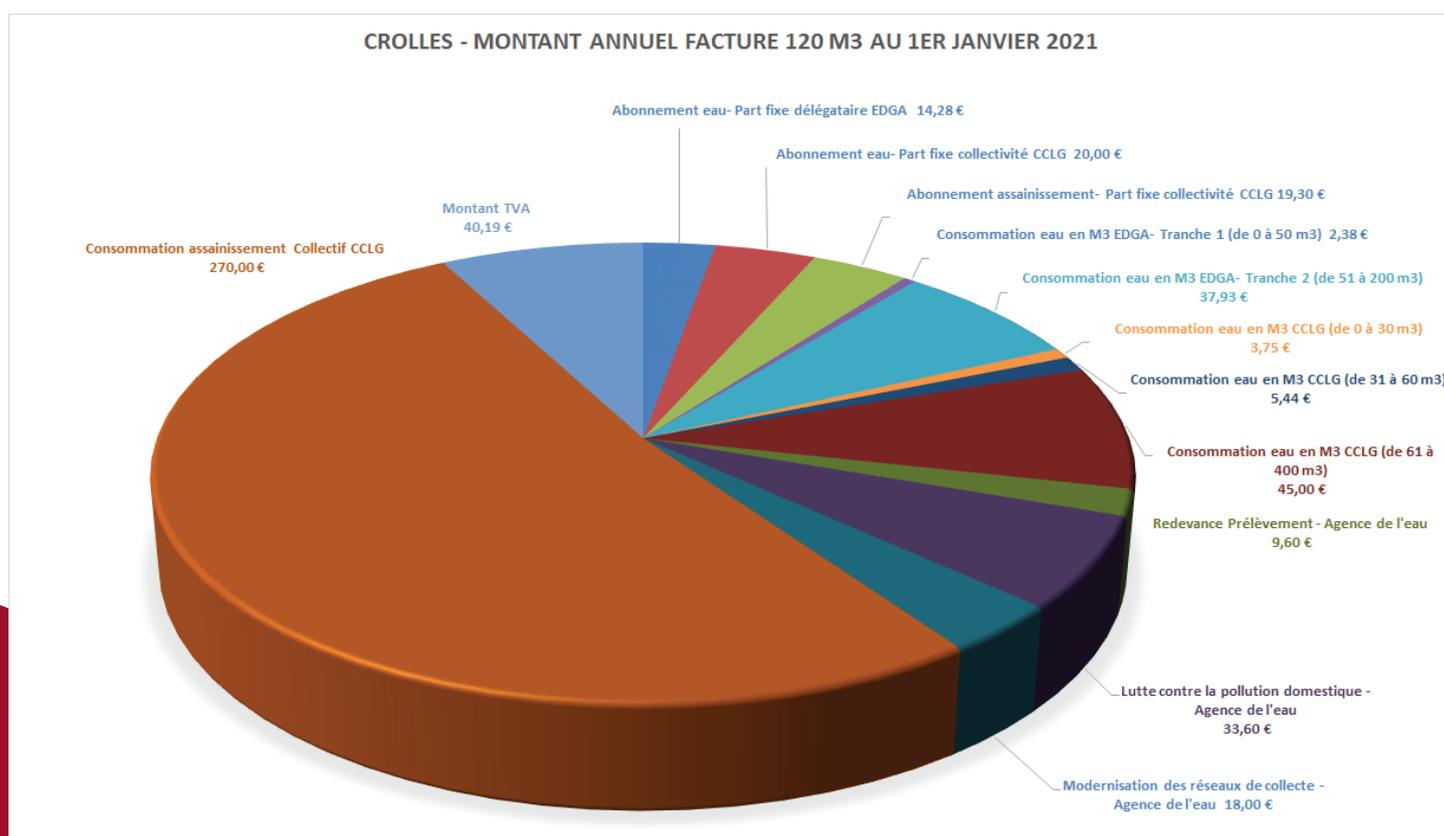
Les tarifs pour les deux DSP (Crolles et Saint Martin d'Uriage) ainsi que ceux de la commune de Saint Martin le Vinoux sont actualisés par Eaux de Grenoble Alpes sur la base des tarifs des contrats de délégation.



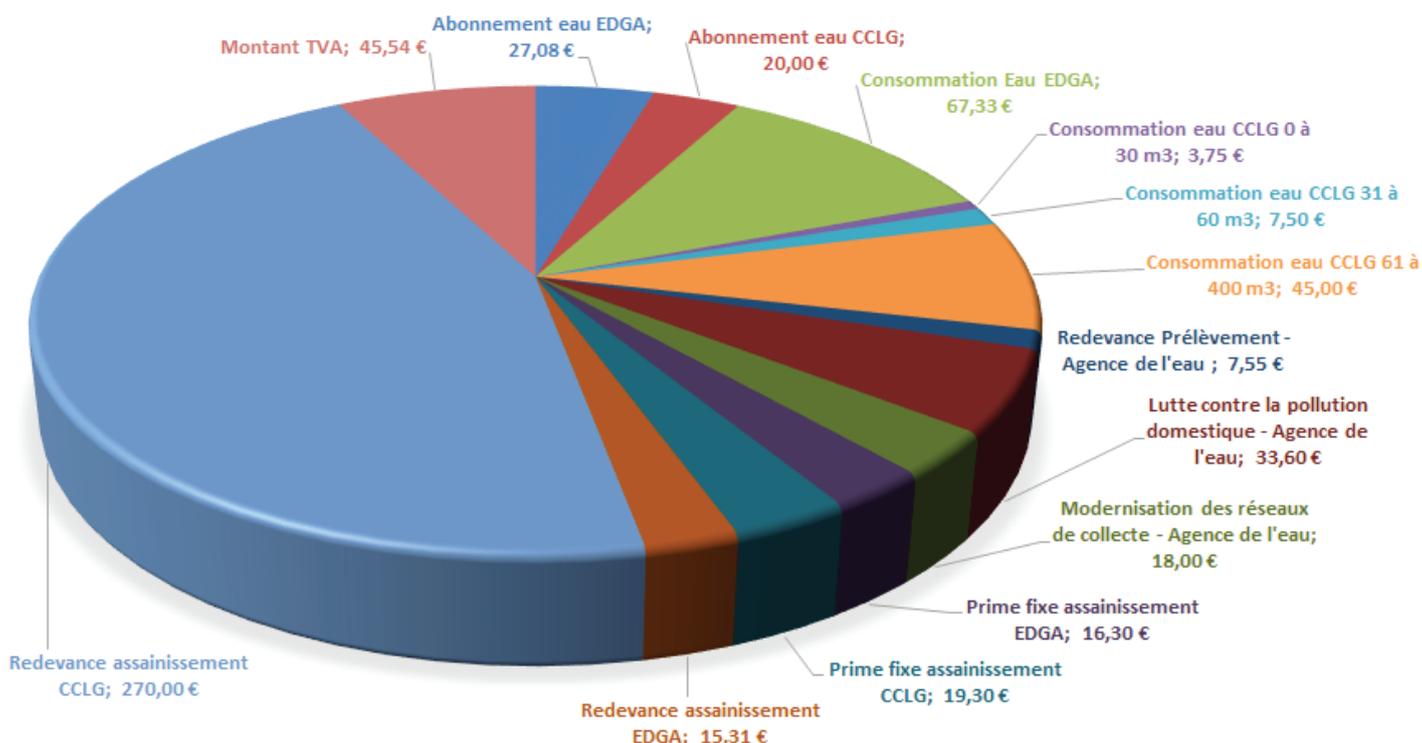
Décomposition des factures TTC de 120 m³ d'eau aux tarifs 2021

Crolles – 519,47 € TTC / an

CROLLES - Montant annuel d'une facture de 120 m ³ au 1e janvier 2021			
	Volume	Prix unitaire	Total H.T
Abonnement eau- Part fixe délégataire EDGA	2	7,14	14,28 €
Abonnement eau- Part fixe collectivité CCLG	2	10	20,00 €
Abonnement assainissement- Part fixe collectivité CCLG	2	9,65	19,30 €
Consommation eau en M ³ EDGA- Tranche 1 (de 0 à 50 m ³)	50	0,0476	2,38 €
Consommation eau en M ³ EDGA- Tranche 2 (de 51 à 200 m ³)	70	0,5418	37,93 €
Consommation eau en M ³ CCLG (de 0 à 30 m ³)	30	0,1250	3,75 €
Consommation eau en M ³ CCLG (de 31 à 60 m ³)	30	0,1814	5,44 €
Consommation eau en M ³ CCLG (de 61 à 400 m ³)	60	0,7500	45,00 €
Redevance Prélèvement - Agence de l'eau	120	0,08	9,60 €
Lutte contre la pollution domestique - Agence de l'eau	120	0,28	33,60 €
Modernisation des réseaux de collecte - Agence de l'eau	120	0,15	18,00 €
Consommation assainissement Collectif CCLG	120	2,25	270,00 €
Total Hors taxes			479,28 €
Montant TVA			40,19 €
Total TTC			519,47 €
Prix moyen TTC du m ³			4,3289 €



**SAINT MARTIN D'URIAGE - MONTANT ANNUEL FACTURE 120 M3
1ER JANVIER 2021**



SAINT MARTIN D'URIAGE - Montant annuel d'une facture de 120 m³ au 1er Janvier 2021

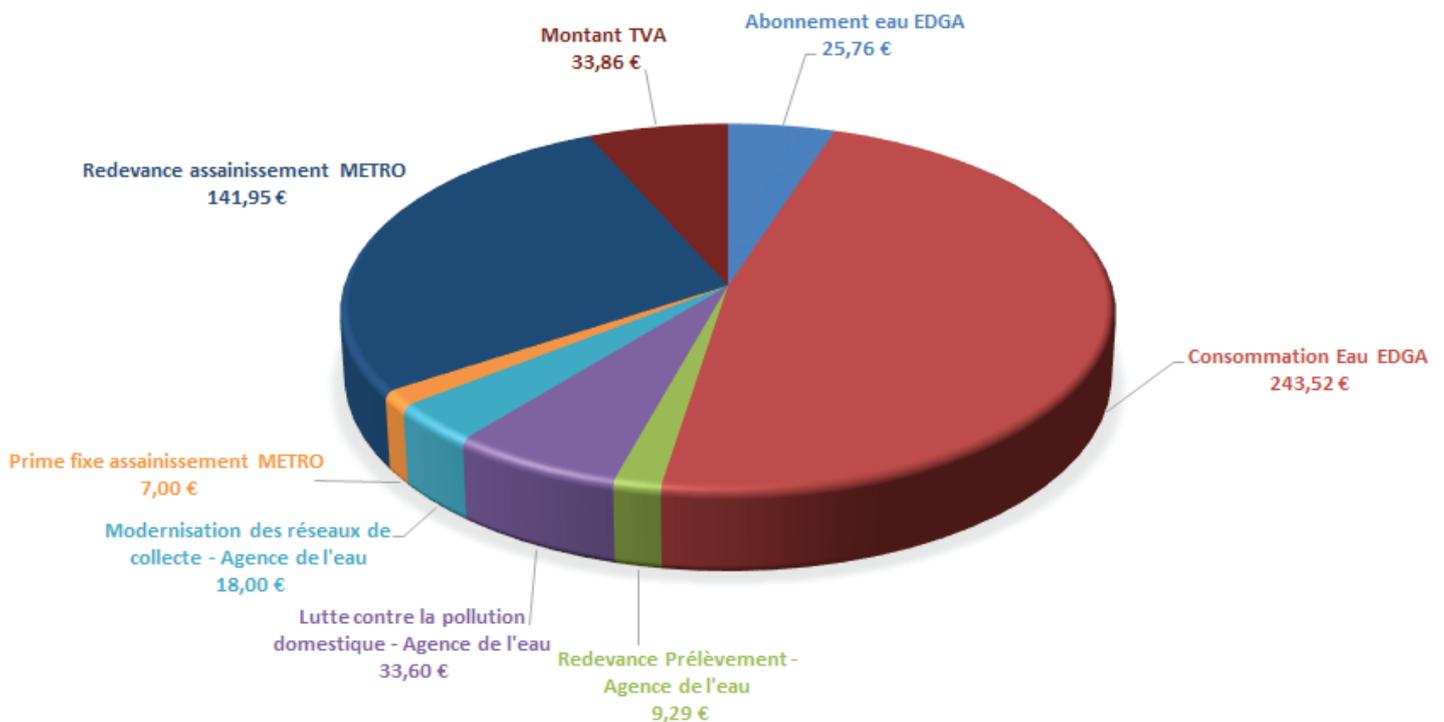
	Volume	Prix Unitaire	Total H.T
Abonnement eau EDGA	2	13,5400	27,08 €
Abonnement eau CCLG	2	10,0000	20 €
Consommation Eau EDGA	120	0,5611	67,33 €
Consommation eau CCLG 0 à 30 m³	30	0,1250	3,75 €
Consommation eau CCLG 31 à 60 m³	30	0,2500	7,50 €
Consommation eau CCLG 61 à 400 m³	60	0,7500	45 €
Redevance Prélèvement - Agence de l'eau	120	0,0629	7,55 €
Lutte contre la pollution domestique - Agence de l'eau	120	0,2800	33,60 €
Modernisation des réseaux de collecte - Agence de l'eau	120	0,1500	18 €
Prime fixe assainissement EDGA	2	8,1500	16,30 €
Prime fixe assainissement CCLG	2	9,6500	19,30 €
Redevance assainissement EDGA	120	0,1276	15,31 €
Redevance assainissement CCLG	120	2,2500	270 €
Total Hors taxes			550,72 €
Montant TVA			45,54 €
TOTAL TTC			596,26 €
Prix moyen TTC du M³			4,9689 €



Saint Martin le Vinoux – 512,98 € TTC /an

SAINT MARTIN LE VINOUX - Montant annuel d'une facture de 120 M ³ au 1er janvier 2021			
	Volume	Prix Unitaire	Total H.T
Abonnement eau EDGA	2	12,880	25,76 €
Consommation Eau EDGA	120	2,0293	243,52 €
Redevance Prélèvement - Agence de l'eau	120	0,0774	9,29 €
Lutte contre la pollution domestique - Agence de l'eau	120	0,280	33,60 €
Modernisation des réseaux de collecte - Agence de l'eau	120	0,150	18 €
Prime fixe assainissement METRO	2	3,500	7€
Redevance assainissement METRO	120	1,1829	141,95 €
Total Hors taxes			479,11 €
Montant TVA			33,86 €
TOTAL TTC			512,98 €
Prix moyen TTC du M ³			4,2748 €

SAINT MARTIN LE VINOUX - MONTANT ANNUEL FACTURE 120 M3 AU 1ER JANVIER 2020



2.7 Facturation

Facture émises, volumes et chiffres d'affaires HT - détail par commune

Nombre de factures, volumes et montants facturés
pour les communes de Grenoble Alpes Métropole (2019-2021)

	2019			2020			2021		
	Volume total facturé (m ³)	Total des montants facturés (K€ HT)	Nombre de factures	Volume total facturé (m ³)	Total des montants facturés (K€ HT)	Nombre de factures	Volume total facturé (m ³)	Total des montants facturés (K€ HT)	Nombre de factures
Bresson	55 164	163,66	756	115 206	261,95	726	87 361	211,35	737
Brié-et-Angonnes	117 380	335,19	2 073	116 032	334,93	2 110	132 696	350,19	2 164
Champagnier	58 390	168,35	1 040	56 877	175,47	1 104	62 222	194,65	1 157
Champ-sur-Drac	150 690	421,79	2 859	153 800	447,19	2 811	163 084	486,64	2 852
Claix	359 317	1 035,03	6 630	374 604	1 088,04	6 579	370 011	1 042,74	6 684
Corenc	199 411	698,49	3 416	216 287	740,33	3 488	212 973	661,66	3 547
Domène	293 473	881,47	6 414	295 720	913,92	6 593	324 327	1 000,17	6 749
Echirolles	1 877 417	5 246,13	14 506	1 934 958	5 482,65	14 296	1 796 927	5 384,09	15 084
Eybens	581 339	1 676,86	5 021	496 016	1 465,99	5 143	537 358	1 636,40	5 406
Fontaine	982 749	3 109,30	24 082	965 487	3 072,10	23 524	981 009	3 229,86	23 637
Gières	344 642	1 062,76	6 950	330 491	1 034,11	6 952	351 320	1 106,62	7 325
Grenoble	8 863 887	25 523,15	117 114	8 432 127	24 960,84	114 672	8 869 973	26 419,03	117 925
Herbeys	63 265	169,77	1 331	70 437	188,96	1 307	75 525	194,91	1 325
Jarrie	615 961	1 391,29	3 452	435 463	1 088,07	3 448	393 141	1 017,67	3 494
La Tronche	-	-	-	-	-	-	572 444	1 399,57	6 441
Le-Fontanil	231 294	607,01	2 295	224 295	621,51	2 311	212 256	621,46	2 309
Le-Gua	74 668	212,66	1 763	70 710	210,14	1 835	72 608	208,02	1 774



	2019			2020			2021		
Le-Pont-de-Claix	870 243	2 342,83	9 814	822 637	2 286,80	9 820	845 152	1 804,94	9 873
Le-Sappey-en-Chartreuse	62 464	180,38	1 172	65 269	184,51	1 164	57 496	170,96	1 172
Meylan	975 481	2 935,33	18 584	957 381	2 937,53	17 736	1 006 383	3 087,33	18 515
Miribel-Lanchâtre	17 569	54,17	389	16 286	52,75	370	19 229	59,07	381
Montchaboud	13 017	40,98	305	14 907	46,23	299	15 415	47,17	306
Mont-Saint-Martin	3 485	9,06	93	4 050	9,79	103	4 077	7,78	99
Murianette	30 678	102,32	704	33 552	110,75	1 448	37 445	114,99	727
Notre-Dame-de-Commiers	21 665	66,59	475	22 988	70,34	472	23 290	70,94	459
Notre-Dame-de-Mésage	42 059	124,73	1 000	39 751	121,39	967	47 487	140,12	944
Noyarey	101 648	308,90	1 979	104 134	314,36	1 969	110 998	334,41	2 019
Poisat	91 004	286,02	1 815	89 596	283,91	1 776	91 610	292,13	1 783
Proveysieux	15 022	35,26	509	19 625	41,36	504	19 882	38,31	486
Quaix-en-Chartreuse	36 298	115,76	823	33 088	101,26	844	44 211	92,05	962
Saint-Barthelemy-de-Séchillienne	26 103	53,50	481	16 666	42,21	484	14 395	36,99	474
Saint-Egrève	916 879	2 378,07	15 949	1 015 256	2 697,02	16 067	1 072 212	2 778,01	16 467
Saint-Georges-de-Commiers	99 238	294,71	2 080	98 704	304,74	2 108	122 474	371,12	2 115
Saint-Martin-d'Hères	1 515 618	4 741,20	34 134	1 482 950	4 705,33	33 518	1 508 396	4 968,42	34 291
Saint-Martin-le-Vinoux	243 052	934,02	5 476	260 566	1 015,44	5 430	265 688	1 010,70	5 633
Saint-Paul-de-Varces	104 553	263,92	2 025	89 221	246,38	2 021	130 919	325,46	1 998

	2019			2020			2021		
Saint-Pierre-de-Mésage	26 268	88,27	647	25 819	87,72	658	30 148	96,73	641
Sarcenas	8 808	23	254	10 676	25,72	246	13 082	25,42	262
Sassenage	673 098	1 928,44	10 554	565 955	1 722,45	10 367	905 356	959,19	11 033
Séchillienne	31 910	109,81	749	30 710	104,75	742	38 030	112,98	756
Seyssinet-Pariset	556 830	1 634,44	11 189	527 486	1 618,33	11 099	549 542	1 718,01	10 999
Seyssins	474 567	1 155,67	4 952	414 889	1 158,45	4 974	427 127	1 225,93	5 021
Varces-Allières-et-Risset	422 416	1 279,56	6 032	409 975	1 284,80	6 085	404 393	1 281,50	6 143
Vaulnaveys-le-Bas	50 500	152,72	1 034	54 516	163,55	990	57 003	174,70	1 030
Vaulnaveys-le-Haut	161 030	547,88	3 014	166 511	553,01	2 976	182 966	574,62	3 174
Venon	34 514	106,53	685	31 631	98,38	708	41 188	121,07	689
Veurey-Voroize	144 387	337,07	1 359	142 714	352,35	1 374	264 178	387,74	1 387
Vif	343 854	1 082,59	8 134	528 960	1 422,99	7 884	378 941	1 121,57	8 044
Vizille	307 489	1 021,20	8 148	278 784	932,44	7 804	357 147	1 145,49	8 118
Total Grenoble Alpes Métropole	23 290 794	67 437,82	354 260	22 663 763	67 183,31	349 906	24 301 095	70 860,96	364 611
Crolles	5 397 116	4 510,39	8 706	3 756 121	5 767,15	8 548	4 937 762	6 449,68	8 334
Saint-Martin-d'Uriage	324 848	1 142,48	4 593	325 721	1 339,27	4 658	307 679	1 293,37	4 650
Total DSP	5 721 964	5 652,88	13 299	4 081 842	7 106,42	13 206	5 245 441	7 743,06	12 984
Total général	29 012 758	73 090,70	367 559	26 745 605	74 289,73	363 112	29 546 536	78 604,02	377 595

2.8 Recouvrement

Montant des paiements Grenoble-Alpes Métropole et DSP en €

Modes de règlement pour les communes de Grenoble Alpes Métropole en 2021

Communes	Carte bancaire		Chèque		Numéraire		Prélèvement bancaire		Prélèvement bancaire		Sociétés recouvrement		T.I.P		Virement bancaire		Totaux	
	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb
BRESSON	12,6	78	24,4	127			59,6	203	31,8	926	1,3	8	31,1	172	88,2	62	249	1 576
BRIÉ-ET-ANGONNES	52,1	339	75,6	423	3,2	15	74	527	76,6	2 233	6,8	55	91,3	593	33,7	173	413,3	4 358
CHAMPAGNIER	33,1	200	43,4	213	1,2	6	40,7	301	41,3	1 266	1,9	11	42,6	283	11,2	74	215,5	2 354
C HAMP-SUR-DRAC	51,9	400	77,1	593	1,2	17	114,5	834	112,8	3 932	2,1	20	108,4	729	81,6	196	549,6	6 721
CLAIX	130,6	962	138,5	976	5,4	46	207,3	1 828	263,1	9 017	10,7	63	294,8	1 846	132,8	416	1 183,3	15 154
CORENC	90,5	545	107,4	587	2,5	24	136	1 013	154,4	4 065	10,2	47	174,5	825	90,8	307	766,3	7 413
DOMENE	102,3	815	178,8	1 351	10,9	127	227,3	2 196	229	8 925	11,6	118	184,5	1 312	167,1	492	1 111,6	15 336
ÉCHIROLLES	179,2	1 559	328,7	2 147	66,8	642	2 131,6	5 757	408,6	15 884	45,1	370	926,4	2 572	1 841	1 614	5 927,4	30 545
EYBENS	88,2	692	137,4	794	11,4	117	768,7	1 755	138,2	5 442	8,3	96	262,4	1 059	421,4	599	1 835,9	10 554
FONTAINE	303,4	2 886	455,3	3 885	97,4	1 007	897,2	10 684	698,7	28 989	55,8	632	508,3	4 453	513,4	1 662	3 529,5	54 198
FONTANIL-CORNILLON	39,3	277	65	349	1,5	16	180,3	847	96,5	3 399	5,3	57	109,3	493	267,4	161	764,6	5 599
GIERES	112,1	1 056	113,6	806	9,2	86	362,4	2 833	296,1	12 442	8,7	107	180,5	1 266	172,4	477	1 254,8	19 073
GRENOBLE	1 409	15 928	1 503,8	12 408	122	1 296	13 374,4	46 360	2 931	145 149	212,6	1 972	2 698,5	15 329	8 658	10 973	30 909,3	249 415
HERBEYS	27,8	196	41,2	275	0,2	3	31	256	31	1 035	1,8	20	65,9	402	14,9	88	213,7	2 275



Communes	Carte bancaire		Chèque		Numéraire		Prélèvement bancaire		Prélèvement bancaire		Sociétés recouvrement		T.I.P		Virement bancaire		Totaux	
	Facture		Facture		Facture		Facture		Facture		Facture		Facture		Facture			
	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb
JARRIE	67,9	456	74,6	503	2,4	17	117,7	1 247	205,7	6 960	3	31	129,3	808	546,9	278	1 147,3	10 300
LA-TRONCHE	86,8	944	85	710	2,1	29	271,9	1 630	85,4	3 725	34,2	290	136,8	798	1 169,6	512	1 871,7	8 638
LE-GUA	31,7	292	45,7	400	0,4	5	29,9	370	53,1	1 879	1,3	14	67,5	613	16,5	141	246,2	3 714
LE-PONT-DE-CLAIX	98,1	950	172,7	1 489	38,1	355	387,5	3 541	362,9	14 866	20,3	222	249,6	1 921	1 272,8	848	2 602,9	24 192
LE-SAPPEY-EN-CHARTREUSE	24,9	167	26,5	180	1,3	10	48,3	294	32,2	1 098	2,2	10	45,1	283	26,7	135	207,2	2 177
MEYLAN	269,9	2 151	327,6	2 272	9	97	938,4	6 754	586,7	22 104	19,2	198	536,1	3 703	721,1	1 255	3 407,9	38 534
MIRIBEL-LANCHÂTRE	9,8	62	10,3	63	0,2	1	10,6	116	15,3	487			13,5	85	5,1	32	64,8	846
MONTCHABOUD	8,2	48	8,5	59			7,1	63	8,9	280	1,5	4	14,1	106	3,3	10	51,6	570
MONT-SAINT-MARTIN	2,1	21	1,7	20			1,8	24	1,1	50	0,03	1	1,9	27	1,2	10	9,8	153
MURIANETTE	18,7	116	30	188	1,7	13	19,2	175	24	717	0,3	1	25	174	36,2	51	155	1 435
NOTRE-DAME-DE-COMMIERS	9,8	68	18,4	133	0,3	5	9,1	98	23,1	607	1	12	11,9	89	4,1	25	77,6	1 037
NOTRE-DAME-DE-MÉSAGE	23,4	152	29,6	206	0,9	9	20,8	198	41,4	1 327	0,8	6	32	240	9,2	63	158	2 201
NOYAREY	36,1	260	43,3	300	0,6	8	77,5	618	105,7	3 495	3,5	41	65	459	16,2	104	348	5 285
POISAT	23,7	192	33,6	272	5,5	29	77,8	671	79,3	2 552	3	22	53,5	380	48,3	133	324,7	4 251
PROVEYSIEUX	4,2	57	6,6	87			3,7	68	7,5	395	0,1	2	14,9	182	2,8	39	39,8	830
QUAIX-EN-CHARTREUSE	14,4	119	16,7	159			21,2	203	19,5	711	0,5	7	24,6	202	10,8	76	107,8	1 477
SAINT-ÉGRÈVE	302,3	2 396	346,4	2 549	28,8	292	635,8	5 510	470,1	18 237	39,4	299	507,1					



Communes	Carte bancaire		Chèque		Numéraire		Prélèvement bancaire		Prélèvement bancaire		Sociétés recouvrement		T.I.P		Virement bancaire		Totaux	
	Facture		Facture		Facture		Facture		Facture		Facture		Facture		Facture		Facture	
	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb
SAINTE-GEORGES-DE-COMMIERS	55,3	352	65,8	431	1,1	7	90,7	666	104,3	3 300	2,5	34	62,1	426	29,4	171	411,3	5 387
SAINTE-MARTIN-D'HÈRES	513,3	4 842	677,5	5 240	114,9	1 272	1 671,3	14 190	897,5	37 367	94,3	740	719,9	5 874	1 226,3	2 425	5,9	71 950
SAINTE-MARTIN-LE-VINOUX	98	805	120,1	837	18,5	177	332,4	2 301	213,3	7 198	14,5	164	188,4	907	176,1	422	1,2	12 811
SAINTE-PAUL-DE-VARCES	50,7	326	60,2	383	1,6	8	76,5	487	67,4	2 167	5,7	27	88,4	543	24,8	90	0,4	4 031
SAINTE-PIERRE-DE-MÉSAGE	15,9	116	20,9	138	0,8	7	11,8	118	26,6	789	0,6	5	25	180	6,2	39	0,1	1 392
SARCENAS	3,6	36	4,3	46			1,6	26	5,3	268			8,3	78	2,9	17	0,03	471
SASSENAGE	163,9	1 336	218	1 514	7,5	70	513,6	3 729	458,2	17 388	18,7	160	359,2	2 522	523,1	663	2,3	27 382
SÉCHILLIENNE	13,6	109	22,6	153	0,001	1	25,7	172	33,9	1 111	0,4	7	20,8	179	9,6	59	0,1	1 791
SEYSSINET-PARISSET	172,2	1 380	250,1	1 895	21,4	267	413,1	4 265	341,1	13 856	14,8	148	328,4	2 587	378,4	768	1,9	25 166
SEYSSINS	108,9	716	146,5	921	4,9	49	425,7	1 238	111,8	3 776	16,3	36	285	1 433	257,1	528	1,4	8 697
SAINTE-BARTHELEMY-SÉCHILLIENNE	8	93	6,6	78	0,04	1	5,1	86	10,3	447	0,9	5	12,6	136	4,5	45	0,05	891
VARCES-ALIERES-ET-RISSET	127,2	934	132,1	965	6,2	64	210,3	1 907	262,4	9 156	8,1	87	218,1	1 389	403,1	393	1,4	14 895
VAULNAVEYS-LE-BAS	22	138	34,7	258	1,2	7	27,8	247	45,3	1 373	0,6	6	40,7	250	19,1	72	0,2	2 351
VAULNAVEYS-LE-HAUT	78,8	484	107	675	0,9	12	107	759	114,7	3 500	4,5	31	117,5	764	103,2	243	0,6	6 468
VENON	23,8	121	27	144	0,7	2	27,7	189	21,1	611	0,3	2	28,2	169	9,4	55	0,1	1 293
VEUREY-VOROIZE	21,6	150	42,8	251	0,8	4	69,4	423	48,4	1 574	1,4	9	68,2	377	217,7	110	0,5	2 898

Communes	Carte bancaire		Chèque		Numéraire		Prélèvement bancaire		Prélèvement bancaire		Sociétés recouvrement		T.I.P		Virement bancaire		Totaux	
	Facture		Facture		Facture		Facture		Mensualisation		Facture		Facture		Facture			
	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb
VIF	154,8	1 220	203,4	1 606	6,8	68	396,3	2 201	322,2	10 936	14,6	109	227,2	1 883	134,7	545	1,5	18 568
VIZILLE	105,2	930	215,3	1 529	17,7	186	259,3	2 609	283,9	10 834	18	237	219,3	1 484	208,1	640	1,3	18 449
Total Grenoble Alpes Métropole	5 401,1	48 472	6 921,2	51 588	629,2	6 474	25 948,3	132 587	10 999	447 845	728,1	6 543	10 623,5	65 689	20 993,9	29 690	82 244,3	788 888
CROLLES	168,3	953	144,3	836	3,6	33	488,9	3 032	470,1	11 775	22,9	109	444,8	1 710	5 348,2	619	7 091,2	19 067
SAINT-MARTIN-D'URIAGE	156,6	718	146,2	655	1,3	11	482,9	1 723	278	6 449	21,2	45	214,5	961	203,7	243	1 504,4	10 805
Total DSP	324,9	1 671	290,5	1 491	4,9	44	971,8	4 755	748,1	18 224	44,1	154	659,3	2 671	5 551,9	862	8 595,6	29 872
Total Général	5 726	50 143	7 211,7	53 079	634,1	6 518	26,9	137 342	11,7	466 069	772,2	6,7	11 282,8	68 360	26 545,9	30 552	90 839,9	818 760
Part en % des modes de règlement pour Grenoble Alpes Métropole	6,57	6,14	8,42	6,54	0,77	0,82	31,55	16,81	13,37	56,77	0,89	0,83	12,92	8,33	25,53	3,76		
Part en % des modes de règlement pour DSP	3,78	5,59	3,38	4,99	0,06	0,15	11,31	15,92	8,70	61,01	0,51	0,52	7,67	8,94	64,59	2,89		
Part en % des modes de règlement tous périmètres confondus	6,30	6,12	7,94	6,48	0,70	0,8	29,63	16,77	12,93	56,92	0,85	0,82	12,42	8,35	29,22	3,73		



Détail par commune des abonnés mensualisés et en prélèvement

Taux des abonnés mensualisés et prélevés des communes de Grenoble Alpes Métropole et DSP (2019-2021)

Commune	Taux d'abonnés mensualisés et prélevés					
	2019 (situation au 01/01/2020)		2020 (situation au 01/01/2021)		2021 (situation au 01/01/2022)	
	Mensualisation	Prélèvement	Mensualisation	Prélèvement	Mensualisation	Prélèvement
Bresson	23,98 %	14,44 %	24,32 %	16,76 %	24,87 %	15,78 %
Brie-et-Angonnes	16,95 %	7,57 %	18,70 %	10,06 %	19,52 %	11,88 %
Champagnier	18,42 %	9,70 %	22,22 %	12,72 %	22,70 %	13,32 %
Champ-sur-Drac	23,53 %	7,07 %	25,63 %	8,88 %	27,44 %	10,22 %
Claix	23,65 %	10,40 %	26,05 %	12,63 %	27,17 %	14,22 %
Corenc	18,35 %	10,77 %	20,79 %	13,16 %	22,74 %	15,90 %
Domène	23,55 %	10,11 %	26,52 %	11,98 %	27,11 %	13,29 %
Echirolles	19,59 %	8,73 %	22,05 %	10,74 %	22,69 %	13,42 %
Eybens	19,25 %	11,96 %	20,48 %	13,81 %	22,17 %	15,05 %
Fontaine	20,69 %	8,65 %	24,23 %	10,86 %	26,37 %	12,29 %
Gières	31,53 %	15,88 %	32,34 %	17,90 %	33,12 %	18,45 %
Grenoble	26,43 %	20,66 %	28,17 %	22,34 %	27,99 %	23,25 %
Herbeys	15,36 %	8,91 %	16,69 %	11,28 %	17,88 %	12,82 %
Jarrie	33,19 %	8,80 %	36,17 %	9,98 %	36,47 %	10,88 %
La Tronche	-	-	-	-	23,96 %	23,07 %
Le-Fontanil-Cornillon	24,98 %	11,58 %	27,59 %	13,07 %	28,37 %	14,31 %
Le-Gua	18,20 %	5,30 %	21,00 %	7,26 %	21,95 %	8,71 %
Le-Pont-de-Claix	26,92 %	6,64 %	29,71 %	8,19 %	31,06 %	9,44 %
Le-Sappey-en-Chartreuse	17,35 %	11,50 %	19,14 %	14,48 %	18,63 %	16,75 %
Meylan	22,23 %	18,90 %	24,37 %	20,90 %	25,05 %	21,89 %
Miribel-Lanchâtre	23,28 %	9,52 %	27,23 %	12,57 %	25,93 %	13,76 %
Montchaboud	15,58 %	9,09 %	17,72 %	9,49 %	18,24 %	9,43 %
Mont-Saint-Martin	8,70 %	10,87 %	10,20 %	12,24 %	10,20 %	12,24 %
Muriette	17,33 %	6,82 %	19,78 %	7,42 %	20,75 %	9,97 %
Notre-Dame-de-Commiers	19,40 %	5,17 %	25,32 %	5,15 %	25,85 %	5,51 %
Notre-Dame-de-Mésage	22,77 %	5,54 %	24,75 %	6,93 %	27,63 %	7,55 %
Noyarey	31,55 %	10,52 %	33,90 %	11,71 %	33,05 %	12,68 %
Poisat	26,11 %	17,77 %	27,44 %	19,08 %	27,87 %	21,11 %
Proveysieux	14,52 %	4,56 %	16,33 %	9,39 %	14,75 %	10,25 %
Quaix-en-Chartreuse	15,94 %	10,87 %	16,71 %	13,13 %	16,05 %	15,58 %
Saint-Barthelemy-de-Séchilienne	17,83 %	6,96 %	18,18 %	9,09 %	20,68 %	9,28 %
Saint-Egrève	18,92 %	10,57 %	22,78 %	12,20 %	24,29 %	13,38 %
Saint-Georges-de-Commiers	26,47 %	5,22 %	28,99 %	6,42 %	30,89 %	7,16 %
Saint-Martin-d'Hères	19,52 %	10,08 %	22,07 %	12,29 %	24,72 %	13,93 %
Saint-Martin-le-Vinoux	25,50 %	11,23 %	26,89 %	13,52 %	27,98 %	14,99 %
Saint-Paul-de-Varces	18,90 %	7,15 %	20,95 %	8,66 %	22,77 %	9,80 %

Saint-Pierre-de-Mésage	21,66 %	3,26 %	22,75 %	4,79 %	24,18 %	5,67 %
Sarceñas	17,89 %	3,25 %	19,84 %	5,56 %	21,71 %	6,20 %
Sassenage	29,22 %	10,76 %	31,05 %	12,20 %	32,07 %	13,49 %
Séchilienne	27,37 %	6,65 %	28,10 %	9,11 %	28,24 %	9,16 %
Seyssinet-Pariset	20,35 %	9,25 %	24,04 %	11,37 %	25,25 %	13,09 %
Seyssins	12,20 %	10,47 %	14,56 %	12,65 %	16,51 %	14,87 %
Varces-Allières-et-Risset	26,94 %	11,07 %	29,09 %	12,50 %	29,96 %	13,65 %
Vaulnaveys-le-Bas	22,27 %	6,84 %	25,14 %	8,06 %	27,19 %	9,87 %
Vaulnaveys-le-Haut	19,70 %	9,15 %	22,13 %	10,58 %	24,01 %	11,24 %
Venon	13,35 %	9,20 %	16,18 %	13,29 %	19,43 %	13,43 %
Veurey-Voroize	18,83 %	8,97 %	22,16 %	10,35 %	23,60 %	11,37 %
Vif	24,30 %	6,43 %	26,70 %	8,09 %	28,09 %	8,97 %
Vizille	24,92 %	6,92 %	27,51 %	8,22 %	29,44 %	9,51 %
Total GAM	23,63 %	13,52 %	25,78 %	15,28 %	26,68 %	16,65 %
Crolles	28,07 %	13,74 %	29,22 %	15,62 %	29,99 %	16,51 %
Saint-Martin-d'Uriage	25,09 %	16,60 %	26,12 %	18,87 %	26,49 %	19,82 %
Total DSP	26,91 %	14,82 %	28,01 %	16,85 %	28,65 %	17,78 %
Total général	23,82 %	13,63 %	25,88 %	15,35 %	26,75 %	16,69 %

Détail par commune des taux d'échéanciers

Nombre et taux d'échéanciers des communes de Grenoble Alpes Métropole et DSP (2019-2021)

Communes	2019			2020			2021		
	Nombre de factures	Nombre d'échéanciers	"Taux d'échéanciers (%)"	Nombre de factures	Nombre d'échéanciers	"Taux d'échéanciers (%)"	Nombre de factures	Nombre d'échéanciers	"Taux d'échéanciers (%)"
Bresson	756	6	0,79 %	726	6	0,83 %	737	0	0,00 %
Brié-et-Angonnes	2 073	43	2,07 %	2 110	54	2,56 %	2 164	22	1,02 %
Champ-Sur-Drac	2 859	44	1,54 %	2 811	76	2,70 %	1 157	13	1,12 %
Champagnier	1 040	14	1,35 %	1 104	19	1,72 %	2 852	33	1,16 %
Claix	6 630	76	1,15 %	6 579	109	1,66 %	6 684	44	0,66 %
Corenc	3 416	72	2,11 %	3 488	92	2,64 %	3 547	47	1,33 %
Domene	6 414	125	1,95 %	6 593	147	2,23 %	6 749	99	1,47 %
Echirrolles	14 506	744	5,13 %	14 296	952	6,66 %	15 084	635	4,21 %
Eybens	5 021	124	2,47 %	5 143	162	3,15 %	5 406	127	2,35 %
Fontaine	24 082	1 618	6,72 %	23 524	2 146	9,12 %	23 637	1 195	5,06 %
Gières	6 950	93	1,34 %	6 952	144	2,07 %	7 325	108	1,47 %
Grenoble	117 114	1 773	1,51 %	114 672	2 332	2,03 %	117 925	1 561	1,32 %
Herbeys	1 331	11	0,83 %	1 307	7	0,54 %	1 325	12	0,91 %
Jarrie	3 452	44	1,27 %	3 448	50	1,45 %	3 494	40	1,14 %
La Tronche							6 441	66	1,02 %
Le Fontanil-Cornillon	2 295	36	1,57 %	2 311	65	2,81 %	2 309	46	1,99 %
Le Gua	1 763	33	1,87 %	1 835	30	1,63 %	1 774	22	1,24 %



Le Pont-De-Claix	9 814	346	3,53 %	9 820	542	5,52 %	9 873	349	3,53 %
Le Sappey-En-Chartreuse	1 172	7	0,60 %	1 164	15	1,29 %	1 172	13	1,11 %
Meylan	18 584	225	1,21 %	17 736	294	1,66 %	18 515	180	0,97 %
Miribel-Lanchâtre	389	5	1,29 %	370	3	0,81 %	381	2	0,52 %
Montchaboud	305	4	1,31 %	299	4	1,34 %	99	0	0 %
Mont-Saint-Martin	93	2	2,15 %	103	4	3,88 %	306	0	0 %
Muriette	704	11	1,56 %	1 448	26	1,80 %	727	6	0,83 %
Notre-Dame-De-Commiers	475	12	2,53 %	472	17	3,60 %	459	7	1,53 %
Notre-Dame-De-Mesage	1 000	18	1,80 %	967	7	0,72 %	944	9	0,95 %
Noyarey	1 979	26	1,31 %	1 969	34	1,73 %	2 019	23	1,14 %
Poisat	1 815	20	1,10 %	1 776	32	1,80 %	1 783	18	1,01 %
Proveysieux	509	1	0,20 %	504	1	0,20 %	486	1	0,21 %
Quaix-En-Chartreuse	823	9	1,09 %	844	20	2,37 %	962	7	0,73 %
Saint-Barthelemy-De-Sechilienne	481	4	0,83 %	484	3	0,62 %	474	5	1,05 %
Saint-Egrève	15 949	600	3,76 %	16 067	781	4,86 %	16 467	475	2,88 %
Saint-Georges-De-Commiers	2 080	42	2,02 %	2 108	52	2,47 %	2 115	54	2,55 %
Saint-Martin-D'Herès	34 134	1 786	5,23 %	33 518	2 497	7,45 %	34 291	1 428	4,16 %
Saint-Martin-le-Vinoux	5 476	231	4,22 %	5 430	356	6,56 %	5 633	157	2,79 %
Saint-Paul-De-Varces	2 025	28	1,38 %	2 021	30	1,48 %	1 998	25	1,25 %
Saint-Pierre-De-Mesage	647	8	1,24 %	658	7	1,06 %	641	5	0,78 %
Sarceñas	254	0	0 %	246	2	0,81 %	262	0	0 %
Sassenage	10 554	184	1,74 %	10 367	250	2,41 %	11 033	186	1,69 %
Séchilienne	749	15	2,00 %	742	10	1,35 %	756	10	1,32 %
Seysinet-Pariset	11 189	667	5,96 %	11 099	690	6,22 %	10 999	382	3,47 %
Seyssins	4 952	74	1,49 %	4 974	72	1,45 %	5 021	62	1,23 %
Varces-Allieres-Et-Risset	6 032	110	1,82 %	6 085	162	2,66 %	6 143	58	0,94 %
Vaulnaveys-le-Bas	1 034	12	1,16 %	990	6	0,61 %	1 030	8	0,78 %
Vaulnaveys-le-Haut	3 014	37	1,23 %	2 976	52	1,75 %	3 174	30	0,95 %
Venon	685	4	0,58 %	708	4	0,56 %	689	5	0,73 %
Veurey-Voroize	1 359	25	1,84 %	1 374	32	2,33 %	1 387	31	2,24 %
Vif	8 134	206	2,53 %	7 884	267	3,39 %	8 044	120	1,49 %
Vizille	8 148	298	3,66 %	7 804	407	5,22 %	8 118	225	2,77 %
Total Communes GAM	354 260	9 873	2,79 %	349 906	13 070	3,74 %	364 611	7 951	2,18 %
Crolles	8 706	104	1,19 %	8 548	151	1,77 %	8 334	137	1,64 %
Saint-Martin-d'Uriage	4 593	39	0,85 %	4 658	72	1,55 %	4 650	37	0,80 %
Total DSP	13 299	143	1,08 %	13 206	223	1,69 %	12 984	174	1,34 %
Total général	367 559	10 016	2,73 %	363 112	13 293	3,66 %	377 595	8 125	2,15 %

Taux des impayés des communes de Grenoble Alpes Métropole et communes en DSP (2019-2021)

Commune	Taux d'Impayés au 31/12/2019	Taux d'Impayés au 31/12/2020	Taux d'Impayés au 31/12/2021	évolution 2020/2021
Bresson	0,23 %	0,22 %	0 %	-100,00 %
Brié-et-Angonnes	1,14 %	1,61 %	0,28 %	-82,68 %
Champ-Sur-Drac	0,91 %	0,68 %	0,78 %	15,36 %
Champagnier	0,64 %	0,94 %	0,61 %	-35,37 %
Claix	1,44 %	0,66 %	0,66 %	-0,25 %
Corenc	1,94 %	1,90 %	0,46 %	-75,84 %
Domène	2,20 %	1,80 %	1,78 %	-0,84 %
Echiroles	1,84 %	1,39 %	1,62 %	16,83 %
Eybens	2,53 %	0,73 %	0,74 %	2,35 %
Fontaine	4,75 %	3,49 %	3,29 %	-5,82 %
Gières	1,48 %	1,26 %	1,21 %	-4,11 %
Grenoble	1,86 %	1,28 %	1,04 %	-18,64 %
Herbeys	2,66 %	0,61 %	1,00 %	63,77 %
Jarrie	0,62 %	0,37 %	0,36 %	-4,63 %
Le Fontanil-Cornillon	0,54 %	0,45 %	0,17 %	-63,00 %
Le Gua	1,57 %	1,44 %	1,19 %	-17,54 %
Le Pont-De-Claix	3,00 %	1,90 %	1,62 %	-15,16 %
Le Sappey-en-Chartreuse	0,61 %	0,54 %	0,32 %	-40,68 %
Meylan	1,68 %	2,33 %	0,93 %	-60,05 %
Miribel-Lanchatre	1,08 %	0,29 %	0,95 %	223,76 %
Montchaboud	1,07 %	0,89 %	0,65 %	-26,66 %
Mont-Saint-Martin	0,95 %	0 %	0 %	0,00 %
Murianette	2,57 %	1,39 %	0,87 %	-37,59 %
Notre-Dame-de-Commiers	1,57 %	2,70 %	1,73 %	-35,93 %
Notre-Dame-de-Mésage	0,83 %	0,86 %	0,62 %	-28,11 %
Noyarey	1,96 %	1,03 %	1,18 %	15,24 %
Poisat	1,21 %	1,08 %	0,48 %	-55,78 %
Proveysieux	0,93 %	4,26 %	2,39 %	-43,81 %
Quaix-en-Chartreuse	0,46 %	0,66 %	0,54 %	-18,51 %
Sarceñas	0,10 %	1,68 %	1,85 %	9,98 %
Sassenage	2,06 %	1,36 %	1,18 %	-12,99 %
Séchilienne	0,30 %	0,10 %	0,59 %	480,66 %
Seyssinet-Pariset	1,88 %	2,18 %	1,86 %	-14,46 %
Seyssins	0,49 %	0,36 %	0,47 %	29,71 %
Saint-Barthelemy-De-Séchilienne	4,61 %	1,34 %	0,47 %	-65,22 %
Saint-Egrève	3,17 %	1,78 %	1,80 %	1,35 %
Saint-Georges-Commiers	1,00 %	1,14 %	0,67 %	-40,60 %
Saint-Martin-d'Hères	4,16 %	3,48 %	3,24 %	-6,79 %
Saint-Martin-le-Vinoux	4,50 %	3,46 %	2,54 %	-26,53 %
Saint-Paul-Varces	0,76 %	0,56 %	0,45 %	-19,86 %
Saint-Pierre-de-Mésage	1,30 %	0,46 %	0,33 %	-29,27 %
Varces-Allières-et-Risset	0,81 %	0,92 %	0,98 %	6,89 %
Vaulnaveys-le-Bas	1,89 %	0,44 %	1,08 %	144,51 %
Vaulnaveys-le-Haut	0,53 %	0,69 %	0,55 %	-20,34 %
Venon	1,34 %	1,04 %	0,82 %	-21,33 %
Veurey-Voroize	5,57 %	0,69 %	2,80 %	303,86 %
Vif	1,78 %	2,82 %	1,15 %	-59,24 %
Vizille	3,98 %	3,28 %	2,42 %	-26,31 %
Total Grenoble Alpes Métropole	2,20 %	1,65 %	1,41 %	-14,55 %
Crolles	0,29 %	0,33 %	0,25 %	-24,24 %
Saint-Martin-d'Uriage	0,55 %	1,13 %	0,33 %	-70,80 %
Total DSP	0,35 %	0,49 %	0,26 %	-46,94 %
Total général	1,80 %	1,56 %	1,26 %	-19,23 %



2.9 Fonds de solidarité logement

Nombre de dossiers FSL acceptés pour les communes de Grenoble Alpes Métropole et communes en DSP (2019-2021)

	2019	2020	2021
Bresson	0	0	0
Brié-et-Angonnes	0	0	0
Champagnier	0	0	0
Champ-Sur-Drac	0	1	3
Claix	9	6	5
Corenc	0	1	0
Domène	6	3	5
Echirolles	47	47	49
Eybens	13	6	6
Fontaine	89	57	59
Gieres	1	0	1
Grenoble	104	65	98
Herbeys	0	0	0
Jarrie	1	2	0
La Tronche	0	0	1
Le Fontanil-Cornillon	3	1	0
Le Gua	0	0	0
Le Pont-de-Claix	64	38	44
Le Sappey-en-Chartreuse	0	0	0
Meylan	15	10	12
Miribel-Lanchâtre	0	0	0
Montchaboud	0	0	0
Murianette	0	0	0
Notre-dame-de-Commiers	0	0	0
Notre-dame-de-Mésage	0	0	0
Noyarey	0	0	0
Poisat	0	3	0
Proveysieux	0	0	0
Quaix-en-Chartreuse	2	0	1
Saint Martin d'Uriage	0	0	0
Saint-Barthélémy-de-Séchilienne	0	0	0
Saint-Egrève	56	41	32
Saint-Georges-de-Commiers	1	0	0

Saint-Martin-d'Herès	71	56	58
Saint-Martin-le-Vinoux	31	24	19
Saint-Paul-de-Varces	0	0	0
Saint-Pierre-de-Mésage	0	0	0
Sarcenas	0	0	0
Sassenage	12	9	18
Séchilienne	0	0	0
Seyssinet-Pariset	18	11	15
Seyssins	3	3	0
Varces-Allières-et-Risset	11	6	6
Vaulnaveys-le-Bas	0	0	0
Vaulnaveys-le-Haut	0	0	0
Venon	0	0	0
Veurey-Voroize	0	0	1
Vif	6	5	5
Vizille	12	7	4
Total Grenoble Alpes Métropole	575	402	442
Crolles	6	5	13
Saint -Martin-d'Uriage	1	2	0
Total DSP	7	7	13
Total Général	582	409	455



PRODUCTION D’EAU POTABLE

3.1 Ressource de la nappe du Drac et captages de Rochefort62

3.2 Ressource de la nappe de la Romanche et captages de Jouchy et Pré-Grivel62

3.3 Eau de qualité et non traitée desservie par les captages de Jouchy, Pré-Grivel et Rochefort63

3.4 Réservoirs de distribution72

CHAPITRE 3 : PRODUCTION D'EAU POTABLE

3.1 Ressource de la nappe du Drac et captages de Rochefort

Captage de Rochefort : DUP et Possibilité de pompage

Volume	Définition	Valeurs
Volume réservé	Possibilités maximales autorisées à la Ville de Grenoble en ce qui concerne l'exploitation du champ captant de Rochefort (arrêté préfectoral).	$2,4 \text{ m}^3/\text{s} * 3600 \text{ s} * 24 \text{ h}$ = 207 360 m ³ /j
Pompage maximal journalier (24 H)	Volume maximal qui peut être pompé par les installations actuelles en place pendant la durée d'une journée (24 heures).	$((2 * 700 \text{ m}^3/\text{h}) + (2 * 2\,000 \text{ m}^3/\text{h}) + (1 * 3\,000 \text{ m}^3/\text{h})) * 24 \text{ h/j}$ = 8 400 m ³ /h * 24 h/j = 201 600 m ³ /j
Pompage maximal sur 16 H	Volume maximal qui peut être pompé par les installations actuelles en place pendant une durée de 16 heures (période de maintenance des organes électromécaniques et mécaniques incluse) soit 2 postes de 8 heures.	$((2 * 700 \text{ m}^3/\text{h}) + (2 * 2\,000 \text{ m}^3/\text{h}) + (1 * 3\,000 \text{ m}^3/\text{h})) * 16 \text{ h}$ = 8 400 m ³ /h * 16 h/j = 134 400 m ³ /j
Volume moyen	Volume refoulé depuis la station et ramené à une journée	= 37 955 m ³ /j
Jour de pointe	Volume maximal refoulé depuis la station en une journée	= 53 095 m ³

3.2 Ressource de la nappe de la Romanche et captages de Jouchy et Pré-Grivel

Captage de Rochefort : DUP et Possibilité de pompage

Volume	Définition	Valeurs
Volume réservé	Possibilités maximales autorisées (arrêté préfectoral)	95 040 m ³ /j
	Jouchy (0,85 m ³ /s)	$0,85 \text{ m}^3/\text{s} * 3600 \text{ s} * 24 \text{ h}$ = 73 440 m ³ /j
	Pré Grivel (0,25m ³ /s)	$0,25 \text{ m}^3/\text{s} * 3600 \text{ s} * 24 \text{ h}$ = 21 600 m ³ /j
Pompage maximal journalier (24 H)	Volume maximal qui peut être pompé par les installations actuelles en place pendant la durée d'une journée (24 heures).	156 048 m ³ /j
	Jouchy	123 840 m ³ /j
	Pré Grivel	32 208 m ³ /j
Pompage maximal sur 16 H	Volume maximal qui pourrait être pompé par les installations actuelles en place	104 032 m ³ /j
	Jouchy	82 560 m ³ /j
	Pré Grivel	21 472 m ³ /j
Volume moyen	Volume refoulé en direction de l'agglomération depuis la station et ramené à une journée	
	Jouchy	36 450 m ³ /j
	Pré Grivel	7 012m ³ /j
Jour de pointe	Volume maximal refoulé depuis la station en une journée, en direction de l'agglomération	
	Jouchy	50 612 m ³ /j
	Pré Grivel	15 418 m ³ /j



3.3 Eau de qualité et non traitée desservie par les captages de Jouchy, Pré-Grivel et Rochefort

Contrôle sanitaire - Eau du Drac – Taux de conformité bactériologiques et physico-chimiques (2019-2021)

Contrôle sanitaire 2019 (ARS)	Conformité des paramètres physicochimiques (P102.1)	Conformité des paramètres bactériologiques (P101.1)
Puits de Rochefort	100 %	100 %
	pour 11 analyses	pour 11 analyses
Grenoble (production station de Rochefort)	100 %	95,20 %
	pour 21 analyses	pour 21 analyses
Grenoble (production réservoir de Bresson)	100 %	100 %
	pour 18 analyses	pour 18 analyses
Grenoble (production globale)	100 %	98 %
	pour 50 analyses	pour 50 analyses
Grenoble (distribution)	99,60 %	98 %
	pour 256 analyses	pour 256 analyses
Sassenage (distribution)	100 %	95,70 %
	pour 23 analyses	pour 23 analyses
Varcès (distribution)	100 %	100 %
	pour 17 analyses	pour 17 analyses

Contrôle sanitaire 2020 (ARS)	Conformité des paramètres physicochimiques (P102.1)	Conformité des paramètres bactériologiques (P101.1)
Puits de Rochefort	100 %	100 %
	pour 5 analyses	pour 5 analyses
Grenoble (production station de Rochefort)	100 %	100 %
	pour 22 analyses	pour 22 analyses
Grenoble (production globale)	100 %	100 %
	pour 27 analyses	pour 27 analyses
Grenoble (production réservoir de Bresson)	100 %	100 %
	pour 20 analyses	pour 20 analyses
Grenoble (distribution)	100 %	99,60 %
	pour 233 analyses	pour 233 analyses
Grenoble (distribution + réservoir)	100 %	99,60 %
	pour 253 analyses	pour 253 analyses
Sassenage (distribution)	100 %	100 %
	pour 25 analyses	pour 25 analyses
Vарces (distribution)	100 %	100 %
	pour 22 analyses	pour 22 analyses

Contrôle sanitaire 2021 (ARS)	Conformité des paramètres physicochimiques (P102.1)	Conformité des paramètres bactériologiques (P101.1)
Puits de Rochefort	100 %	100 %
	pour 7 analyses	pour 7 analyses
Grenoble (production station de Rochefort)	100 %	100 %
	pour 20 analyses	pour 20 analyses
Grenoble (production globale)	100 %	100 %
	pour 27 analyses	pour 27 analyses
Grenoble (production réservoir de Bresson)	100 %	100 %
	pour 16 analyses	pour 16 analyses
Grenoble (distribution)	100 %	99,60 %
	pour 6 analyses	pour 233 analyses
Grenoble (distribution + réservoir)	100 %	99,60 %
	pour 22 analyses	pour 249 analyses
Sassenage (distribution + point de livraison)	100 %	100 %
	pour 2 analyses	pour 23 analyses
Vарces (distribution + réservoir)	100 %	100 %
		pour 21 analyses



Contrôle sanitaire - Eau de la Romanche – Taux de conformité bactériologiques et physico-chimiques (2019-2021)

Contrôle sanitaire 2019 (ARS)	Conformité des paramètres physicochimiques (P102.1)	Conformité des paramètres bactériologiques (P101.1)
Captages de Jouchy et Pré Grivel puits et réservoir de Jouchy)	100 %	100 %
	pour 63 analyses	pour 63 analyses
Captages de Jouchy et Pré Grivel (station de Jarrie)	100 %	99,20 %
	pour 252 analyses	pour 252 analyses
Captages de Jouchy global	100 %	99,40 %
	pour 315 analyses	pour 315 analyses
Champ-sur-Drac (distribution)	8 analyses conformes	8 analyses conformes
	pour 8 analyses	pour 8 analyses
Crolles (distribution)	100 %	100 %
	pour 17 analyses	pour 17 analyses
Saint-Martin-le-Vinoux (distribution)	100 %	100 %
	pour 22 analyses	pour 12 analyses
Veurey-Voroize (distribution)	11 analyses conformes	11 analyses conformes
	pour 11 analyses	pour 11 analyses

Contrôle sanitaire 2020 (ARS)	Conformité des paramètres physicochimiques (P102.1)	Conformité des paramètres bactériologiques (P101.1)
Captages de Jouchy et Pré Grivel puits et réservoir de Jouchy)	100 %	100 %
	pour 62 analyses	pour 62 analyses
Captages de Jouchy et Pré Grivel (station de Jarrie)	100 %	98,80 %
	pour 252 analyses	pour 252 analyses
Captages de Jouchy global	100 %	99,0%
	pour 314 analyses	pour 314 analyses
Champ-sur-Drac (distribution)	12 analyses conformes	12 analyses conformes
	pour 12 analyses	pour 12 analyses
Crolles (distribution)	100 %	100 %
	pour 19 analyses	pour 19 analyses
Saint-Martin-le-Vinoux (distribution)	100 %	100 %
	pour 23 analyses	pour 13 analyses
Veurey-Voroize (distribution)	13 analyses conformes	13 analyses conformes
	pour 13 analyses	pour 13 analyses

Contrôle sanitaire 2021 (ARS)	Conformité des paramètres physicochimiques (P102.1)	Conformité des paramètres bactériologiques (P101.1)
Captages de Jouchy et Pré Grivel puits et réservoir de Jouchy)	100 %	100 %
	pour 63 analyses	pour 63 analyses
Captages de Jouchy et Pré Grivel (station de Jarrie)	99,60 %	100 %
	pour 256 analyses	pour 252 analyses
Captages de Jouchy global	99,70 %	100 %
	pour 319 analyses	pour 319 analyses
Champ-sur-Drac (distribution)	1 analyse conforme	10 analyses conformes
	pour 1 analyse	pour 10 analyses
Crolles (distribution)	100 %	100 %
	pour 2 analyses	pour 17 analyses
Saint-Martin-le-Vinoux (distribution)	100 %	100 %
	pour 5 analyses	pour 14 analyses
Veurey-Voroize (distribution)	1 analyse conforme	11 analyses conformes
	pour 1 analyse	pour 11 analyses



Contrôle sanitaire - Eaux des sources -
Taux de conformité bactériologiques et physico-chimiques (2019-2021)

Contrôle sanitaire 2019 (ARS)	Conformité des paramètres physicochimiques (P102.1)	Conformité des paramètres bactériologiques (P101.1)
Claix	100 %	100 %
	pour 66 analyses	pour 66 analyses
Quaix-en-Chartreuse	15 analyses conformes	15 analyses conformes
	pour 15 analyses	pour 15 analyses
Notre-Dame-de-Mésage (hors distribution)	3 analyses conformes	3 analyses conformes
	pour 3 analyses	pour 3 analyses
Mont-Saint-Martin	7 analyses conformes	7 analyses conformes
	pour 7 analyses	pour 7 analyses
Noyarey	18 analyses conformes	18 analyses conformes
	pour 18 analyses	pour 18 analyses
Proveysieux	29 analyses conformes	28 analyses conformes
	pour 29 analyses	pour 29 analyses
Saint-Martin-d'Uriage (global)	100 %	98,6%
	pour 69 analyses	pour 69 analyses
Le Pleyret	9 analyses conformes	9 analyses conformes
	pour 9 analyses	pour 9 analyses

Contrôle sanitaire 2020 (ARS)	Conformité des paramètres physicochimiques (P102.1)	Conformité des paramètres bactériologiques (P101.1)
Claix	100 %	100 %
	pour 67 analyses	pour 67 analyses
Quaix-en-Chartreuse	14 analyses conformes	14 analyses conformes
	pour 14 analyses	pour 14 analyses
Notre-Dame-de-Mésage (hors distribution)	2 analyses conformes	2 analyses conformes
	pour 2 analyses	pour 2 analyses
Mont-Saint-Martin	6 analyses conformes	6 analyses conformes
	pour 6 analyses	pour 6 analyses
Noyarey	19 analyses conformes	19 analyses conformes
	pour 19 analyses	pour 19 analyses
Proveysieux	27 analyses conformes	27 analyses conformes
	pour 28 analyses	pour 28 analyses
Saint-Martin-d'Uriage (global)	100 %	100 %
	pour 59 analyses	pour 59 analyses
Le Pleynet	8 analyses conformes	8 analyses conformes
	pour 8 analyses	pour 8 analyses

Contrôle sanitaire 2021 (ARS)	Conformité des paramètres physicochimiques (P102.1)	Conformité des paramètres bactériologiques (P101.1)
Claix (réservoirs + distribution)	95 %	100 %
	pour 20 analyses	pour 64 analyses
Quaix-en-Chartreuse (réservoirs + distribution)	5 analyses conformes	14 analyses conformes
	pour 5 analyses	pour 14 analyses
Notre-Dame-de-Mésage (hors distribution)	4 analyses conformes	4 analyses conformes
	pour 4 analyses	pour 4 analyses
Mont-Saint-Martin (réservoir + distribution)	2 analyses conformes	6 analyses conformes
	pour 2 analyses	pour 6 analyses
Noyarey (réservoirs + distribution)	7 analyses conformes	18 analyses conformes
	pour 7 analyses	pour 18 analyses
Proveysieux (réservoirs + distribution)	18 analyses conformes	26 analyses conformes
	pour 19 analyses	pour 26 analyses
Saint-Martin-d'Uriage (réservoirs + distribution)	100 %	100 %
	pour 25 analyses	pour 61 analyses
Le Pleynet (réservoirs + distribution)	3 analyses conformes	8 analyses conformes
	pour 3 analyses	pour 8 analyses



Programme d'auto-surveillance - Taux de conformité bactériologiques et physico-chimiques (2019-2021)

Autocontrôle 2019	Conformité des paramètres physicochimiques	Conformité des paramètres bactériologiques
Puits de Rochefort	100 %	99,20 %
	pour 127 analyses	pour 127 analyses
Grenoble (production)	100 %	99%
	pour 390 analyses	pour 390 analyses
Grenoble (distribution)	-	94 %
		pour 117 analyses
Sassenage (réservoirs)	-	94,40 %
		pour 54 analyses
Sassenage (distribution)	100 %	93,30 %
	pour 4 analyses	pour 15 analyses
Varces (production : réservoirs)	-	100 %
		pour 27 analyses
Varces (distribution)	-	-
Captages de Jouchy et Pré Grivel (puits)	-	99,40 %
		pour 797 analyses
Captages de Jouchy et Pré Grivel (production aux réservoirs)	-	96,70 %
		pour 665 analyses
Champ-sur-Drac (distribution)	-	-
Crolles (distribution)	100 %	100 %
	Pour 11 analyses	Pour 11 analyses
Saint-Martin-le-Vinoux (distribution)	100 %	100 %
	Pour 16 analyses	Pour 16 analyses
Veurey-Voroize (distribution)	100 %	100 %
	pour 12 analyses	pour 12 analyses
Claix (production et distribution)	98,3%	100 %
	pour 55 analyses	pour 55 analyses
Quaix-en-Chartreuse (production et distribution)	100 %	100 %
	pour 38 analyses (eau traitée)	pour 38 analyses (eau traitée)
Mont-Saint-Martin (production et distribution)	17 analyses conformes	17 analyses conformes
	pour 11 analyses	pour 11 analyses
Notre-Dame-de-Mésage (eau produite)	100 %	87,50 %
	pour 8 analyses	pour 8 analyses
Noyarey (production et distribution)	100 %	95,20 %
	pour 21 analyses	pour 21 analyses
Proveysieux (production et distribution)	100 %	100 %
	pour 41 analyses	pour 41 analyses
Saint-Martin-d'Uriage (production et distribution)	100 %	100 %
	pour 46 analyses	pour 46 analyses
Saint-Martin-d'Uriage (production et distribution)	100 %	100 %
	pour 7 analyses	pour 22 analyses

Autocontrôle 2020	Conformité des paramètres physicochimiques	Conformité des paramètres bactériologiques
Puits de Rochefort	100 %	100 %
	pour 12 analyses	pour 32 analyses
Grenoble (production avec point de livraison et réservoirs)	-	99,8 %
	-	pour 468 analyses
Grenoble (distribution)	100,0%	100 %
	pour 4 analyses	pour 40 analyses
Sassenage (réservoirs)	100 %	95 %
	pour 24 analyses	pour 62 analyses
Sassenage (distribution)	-	100 %
	-	pour 6 analyses
Varces (production : réservoirs)	100 %	93,6 %
	pour 32 analyses	pour 78 analyses
Varces (distribution)	100,0%	100 %
	pour 3 analyses	pour 6 analyses
Captages de Jouchy et Pré Grivel (puits)	-	99,90 %
		pour 810 analyses
Captages de Jouchy et Pré Grivel (production aux réservoirs)	-	98,30%
		pour 1406 analyses
Champ-sur-Drac (distribution)	100 %	100 %
	Pour 1 analyses	Pour 4 analyses
Crolles (distribution)	100 %	100 %
	Pour 1 analyses	Pour 8 analyses
Saint-Martin-le-Vinoux (distribution)	100 %	100 %
	Pour 14 analyses	Pour 18 analyses
Veurey-Voroize (distribution)	100 %	100 %
	pour 6 analyses	pour 11 analyses
Claix (production et distribution)	100 %	99,40 %
	pour 99 analyses	pour 176 analyses
Quaix-en-Chartreuse (production et distribution)	100 %	98,70 %
	pour 45 analyses	pour 77 analyses
Mont-Saint-Martin (production et distribution)	18 analyses conformes	30 analyses conformes
	pour 18 analyses	pour 30 analyses
Notre-Dame-de-Mésage (eau produite)	100 %	100 %
	pour 15 analyses	pour 42 analyses
Noyarey (production et distribution)	100 %	100 %
	pour 39 analyses	pour 67 analyses
Proveysieux (production et distribution)	96,30 %	100 %
	pour 27 analyses	pour 49 analyses
Saint-Martin-d'Uriage (production et distribution)	100 %	100 %
	pour 110 analyses	pour 144 analyses



Autocontrôle 2021	Conformité des paramètres physicochimiques	Conformité des paramètres bactériologiques
Puits de Rochefort	-	100 %
	-	pour 11 analyses
Grenoble (production avec point de livraison et réservoirs)	100 %	99,80 %
	pour 40 analyses	pour 414 analyses
Grenoble (distribution)	-	98,30 %
	-	pour 60 analyses
Sassenage (réservoirs)	100,0%	100 %
	pour 2 analyses	pour 33 analyses
Sassenage (distribution)	-	100 %
	-	pour 10 analyses
Varces (production : réservoirs)	-	100 %
	-	pour 27 analyses
Varces (distribution)	-	100 %
	-	pour 11 analyses
Captages de Jouchy et Pré Grivel (puits)	100 %	99,90 %
	Pour 1 analyse	pour 718 analyses
Captages de Jouchy et Pré Grivel (production aux réservoirs)	100 %	98,80 %
	Pour 1 analyse	pour 733 analyses
Champ-sur-Drac (distribution)	-	100 %
	-	Pour 4 analyses
Crolles (distribution)	-	100 %
	-	Pour 11 analyses
Saint-Martin-le-Vinoux (distribution)	-	100 %
	-	Pour 14 analyses
Veurey-Voroize (distribution)	-	100 %
	-	pour 8 analyses
Claix (production et distribution)	78,60 %	100 %
	pour 28 analyses	pour 74 analyses
Quaix-en-Chartreuse (production et distribution)	100 %	97,50 %
	pour 10 analyses	pour 40 analyses
Mont-Saint-Martin (production et distribution)	28 analyses conformes	12 analyses conformes
	pour 28 analyses	pour 12 analyses
Notre-Dame-de-Mésage (eau produite)	100 %	100 %
	pour 11 analyses	pour 7 analyses
Noyarey (production et distribution)	100 %	100 %
	pour 36 analyses	pour 34 analyses
Proveysieux (production et distribution)	100 %	95,50 %
	pour 10 analyses	pour 22 analyses
Saint-Martin-d'Uriage (production et distribution)	100 %	98,20 %
	pour 42 analyses	pour 57 analyses

3.4 Réservoirs de distribution

Réservoirs lavés par Eaux de Grenoble Alpes

Contrat	Nombre de réservoirs exploités	Nombre de cuve nettoyées 1 fois par an	
Grésivaudan SMU	13	14	4 180
Grésivaudan Le Pleyret	1	1	500
Grésivaudan - Adduction	8	14	23 990
GAM - Gérance	78	220	132 693
Total	100	249	133 193



Qualité de l'eau 2019

		Champ sur Drac	Crolles	Grenoble	Mont Saint Martin	Notre Dame de Mésage (hors distribution)
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la bactériologie	Romanche 99,4 %	Romanche 99,4 %	Drac 98 %	7/7	3/3
		Distri	Distri	Distri		
		8/8	100 %	98 %		
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	Romanche 100 %	Romanche 100 %	Drac 100 %	7/7	3/3
		Distri	Distri	Distri		
		8/8	100 %	99,6 %		

Qualité de l'eau 2020

		Champ sur Drac	Claix	Crolles	Grenoble	Mont Saint Martin	Notre Dame de Mésage (hors distribution)
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la bactériologie	Romanche 99 %	100 %	Romanche 99 %	Drac 100 %	6/6	2/2
		Distri		Distri	Distri		
		100 %		100 %	99,6 %		
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	Romanche 100 %	100 %	Romanche 100 %	Drac 100 %	6/6	2/2
		Distri		Distri	Distri		
		100 %		100 %	100 %		

Qualité de l'eau 2021

		Champ sur Drac	Claix	Crolles	Grenoble	Mont Saint Martin	Notre Dame de Mésage (hors distribution)
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la bactériologie	Romanche 100 %	100 %	Romanche 100 %	Drac 100 %	6/6	4/4
		Distri		Distri	Distri		
		100 %		100 %	99,6 %		
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	Romanche 99,7 %	95 %	Romanche 99,7 %	Drac 100 %	2/2	4/4
		Distri		Distri	Distri		
		100 %		100 %	100 %		

Noyarey	Proveysieux	Quaix en Chartreuse	Sassenage	St M. Le V	Saint Martin d'Uriage	Varces	Veurey Voroize	Laval	Le Pleynet
18/18	28/29	19/19	Drac 98 %	Romanche 99,4 %	69/69	Drac 98 %	Romanche 99,4 %	-	9/9
			Distri	Distri		Distri	Distri	-	
			100%	100%		100 %	11/11	-	
18/18	29/29	19/19	Drac 100 %	Romanche 100 %	69/69	Drac 100 %	Romanche 100 %	-	9/9
			Distri	Distri		Distri	Distri	-	
			100%	100%		100 %	11/11	-	

(e de ors on)	Noyarey	Proveysieux	Quaix en Chartreuse	Sassenage	St M. Le V	Saint Martin d'Uriage	Varces	Veurey Voroize	Laval	Le Pleynet
	19/19	27/28	14/14	Drac 100 %	Romanche 99 %	100 %	Drac 100 %	Romanche 99 %	-	8/8
				Distri	Distri		Distri	Distri	-	
				100%	100%		100 %	13/13	-	
	19/19	27/28	14/14	Drac 100 %	Romanche 100 %	100 %	Drac 100 %	Romanche 100 %	-	8/8
				Distri	Distri		Distri	Distri	-	
				100%	100%		100 %	13/13	-	

(e de ors on)	Noyarey	Proveysieux	Quaix en Chartreuse	Sassenage	St M. Le V	Saint Martin d'Uriage	Varces	Veurey Voroize	Laval	Le Pleynet
	18/18	26/26	14/14	Drac 100 %	Romanche 99 %	100 %	Drac 100 %	Romanche 100 %	-	8/8
				Distri	Distri		Distri	Distri	-	
				100%	100%		100 %	11/11	-	
	7/7	18/19	5/5	Drac 100 %	Romanche 99,7 %	100 %	Drac 100 %	Romanche 99,7 %	-	3/3
				Distri	Distri		Distri	Distri	-	
				100%	100%		100 %	1/1	-	



Territoire/ Contrat Exploitation	Contrat Lavage	Communes	Nom du réservoir	Cuves 1 (m3)	Cuves 2 (m3)	Cuves 3 (m3)	Nombre de cuves	Capacité totale théorique (m3)
GRESIVAUDAN - ADDUCTION	PRESTATION GRESIVAUDAN	BERNIN	Les Fontaines Bas service	900	900	950	3	2 750
GRESIVAUDAN - ADDUCTION	PRESTATION GRESIVAUDAN	BERNIN	Moyen service	480			1	480
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	BRESSON	Bresson	20 000	20 000		2	40 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	BRESSON	Bas service	200			1	200
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	BRESSON	Haut service	200			1	200
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	BRESSON	Le Montavie	100			1	100
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	BRESSON	Le Golf	50			1	50
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	BRIE & ANGONNES	Bellevue	500			1	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CHAMP SUR DRAC	Le Sert	500	500		2	1 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CHAMP SUR DRAC	Super Champ	250			1	250
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CHAMPAGNIER	Bas service	200			1	200
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CHAMPAGNIER	Haut service	200			1	200
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CLAIX	Bache de Combe Jardin	?			1	
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CLAIX	Furonnière	500	100	100	3	700
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CLAIX	Garretièrre	500			1	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CLAIX	Malhivert	300	200		2	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CLAIX	Maison Blanche	200	200		2	400
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CLAIX	Les Clots	200			1	200
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CLAIX	Savoyères	20			1	20
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CLAIX	Bache de Jayère	10			1	10
GRESIVAUDAN - ADDUCTION	PRESTATION GRESIVAUDAN	CROLLES	14000	4 000	4 000	6 000	3	14 000
GRESIVAUDAN - ADDUCTION	PRESTATION GRESIVAUDAN	CROLLES	Brondières	1 500	1 500		2	3 000
GRESIVAUDAN - ADDUCTION	PRESTATION GRESIVAUDAN	CROLLES	Crapanoz (1000)	880	80		2	960
GRESIVAUDAN - ADDUCTION	PRESTATION GRESIVAUDAN	CROLLES	Bourdier	200			1	200

Territoire/ Contrat Exploitation	Contrat Lavage	Communes	Nom du réservoir	Cuves 1 (m3)	Cuves 2 (m3)	Cuves 3 (m3)	Nombre de cuves	Capacité totale théorique (m3)
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	ECHIROLLES	Le Cimetière	4 000	4 000		2	8 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	EYBENS	Le Sabot	1 000			1	1 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	EYBENS	Les Javaux	1 000			1	1 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	EYBENS	Les Flandrus	500			1	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	EYBENS	Les Pellets	150	150		2	300
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	FONTAINE	Les Vouillants	2 000	2 000	6 000	3	10 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	FONTAINE	Les Vouillants MS	10			1	10
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	FONTAINE	Les Vouillants HS	5			1	5
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	GIERES	Le Château	500	500		2	1 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	GIERES	La Combe	100			1	100
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	GRENOBLE	Bastille	4	4		2	7
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	JARRIE	Les Rivollets	500			1	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	JARRIE	Haut service à Champagnier	500			1	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	JARRIE	La Gare - Bas service	500			1	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	LA TRONCHE	Allée Verte - nouveau	4 000	4 000		2	8 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	LA TRONCHE	Allée Verte - ancien	1 000			1	1 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	LA TRONCHE	Le Rozan	400	400		2	800
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	LE PONT de CLAIX	Les Marcellines	2 000	2 000		2	4 000
GRESIVAUDAN - ADDUCTION	PRESTATION GRE-SIVAUDAN	LE VERSOUD	Roussillon	480	580		2	1 060
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	MEYLAN	Les Buclos	1 500	2 500	3 000	3	7 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	MONT SAINT MARTIN	Mont Saint Martin	400			1	400
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	MONTCHA-BOUD	Le Planchon	250			1	250
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	NOTRE DAME DE MESSAGE	Les Traver- settes	450			1	450
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	NOTRE DAME DE MESSAGE	Le Piallon	300			1	300



Territoire/ Contrat Exploitation	Contrat Lavage	Communes	Nom du réservoir	Cuves 1 (m3)	Cuves 2 (m3)	Cuves 3 (m3)	Nombre de cuves	Capacité totale théorique (m3)
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	NOYAREY	St Jean	350	75	75	3	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	NOYAREY	Ezy	100	60		2	160
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	NOYAREY	Les Fées	75			1	75
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	POISAT	La Pernière	500			1	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	PROVEYSIEUX	Planfray				0	0
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	PROVEYSIEUX	Breduire				0	0
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	QUAIX EN CHAR-TREUSE	Les Touches	400			1	400
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	QUAIX EN CHAR-TREUSE	La Méarie	300			1	300
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	QUAIX EN CHAR-TREUSE	Montquaix	300			1	300
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	QUAIX EN CHAR-TREUSE	La Frette	300			1	300
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	Uriage	1 000			1	1 000
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	St Martin	700			1	700
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	Relatière	500			1	500
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	Grivolée Bas	500			1	500
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	Croix Pinet	500			1	500
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	Villeneuve	300			1	300
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	Replat	300			1	300
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	Chavanais	200			1	200
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	Grivolée Haut	100			1	100
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	Rossin	20			1	20
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	Corps	20			1	20
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	Ronzières	20			1	20
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	Penet	20			1	20
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	SASSENAGE	Molard Pichon	1 000			1	1 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	SASSENAGE	Fond Bonnier	800			1	800
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	SEYSSINET PARISET	Les Vouillants	4 000			1	4 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	SEYSSINS	La Mairie	1 000			1	1 000

Territoire/ Contrat Exploitation	Contrat Lavage	Communes	Nom du réservoir	Cuves 1 (m3)	Cuves 2 (m3)	Cuves 3 (m3)	Nombre de cuves	Capacité totale théorique (m3)
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	ST MARTIN D'HERES	Les Alloves	1 000	1 000	4 000	3	6 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	ST MARTIN LE VINOUX	Le Canet	1 000			1	1 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	ST MARTIN LE VINOUX	Les Terrasses	400	400		2	800
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	ST MARTIN LE VINOUX	Clémencières	150	150		2	300
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	ST MARTIN LE VINOUX	Le Guirmand	100			1	100
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	ST PIERRE DE MESSAGE	Jouchy (mise en charge)	4 000	4 000		2	8 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	ST PIERRE DE MESSAGE	Le Grand David	250			1	250
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VARCES	3500 Rochefort	3 500			1	3 500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VARCES	Beauregard	1 000	1 000	1 000	3	3 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VARCES	L'Eglise	1 000	1 000		2	2 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VARCES	Allière	150			1	150
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VARCES	Risset					
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VAULNAVEYS LE HAUT	Le Replat	500			1	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VAULNAVEYS LE HAUT	St Georges	500			1	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VAULNAVEYS LE HAUT	Le Roul	250	250		2	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VAULNAVEYS LE HAUT	Le Fujaret	6			1	6
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VEUREY-VOIROIZE	Le Grand Chatelard - haut service	500			1	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VEUREY-VOIROIZE	Les Mortières - bas service	450	50		2	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VEUREY-VOIROIZE	Le Verdaret - moyen service	200			1	200
GRESIVAUDAN - ADDUCTION	PRESTATION GRESIVAUDAN	VILLARD BONNOT	Le Vorz	1 540			1	1 540
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VIZILLE	Le Cornage	2 000	2 000		2	4 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VIZILLE	Pierre plate	200			1	200
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VIZILLE	Le Péage	150	150		2	300
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VIZILLE	Le Prieuré	100	100	200	3	400



DISTRIBUTION

4.1	Exploitation des réseaux d'eau potable	80
4.2	Prestations d'eau potable réalisées par Eaux de Grenoble Alpes	95
4.3	Exploitation des réseaux d'Assainissement	99

CHAPITRE 4 : DISTRIBUTION

4.1 Exploitation des réseaux d'eau potable

Exploitation/travaux (2021) : Détail par commune des réparations des conduites et branchements

Répartition des fuites par communes et par nature

Commune	2019		2020		2021	
	Nombre de fuites sur conduite réparées	Nombre de fuites sur branchement réparées	Nombre de fuites sur conduite réparées	Nombre de fuites sur branchement réparées	Nombre de fuites sur conduite réparées	Nombre de fuites sur branchement réparées
Champ-sur-Drac	1	1	2	0	0	1
Claix	3	13	8	10	6	4
Crolles	2	1	4	3	3	7
Grenoble	16	44	19	26	19	22
Mont-Saint-Martin	0	0	0	0	1	3
Noyarey	4	8	0	7	4	1
Proveysieux	0	3	0	0	0	0
Quaix-en-Chartreuse	2	0	1	0	1	2
Saint-Martin-d'Uriage	6	2	2	6	3	8
Saint-Martin-Le-Vinoux	1	2	0	2	3	0
Sassenage	4	2	1	7	4	4
Varces-Allières-et-Risset	0	3	2	2	2	4
Veurey-Voroize	3	2	0	3	5	0
Total	42	81	39	66	51	56



Exploitation/travaux (2020-2021) : Détail par commune du renouvellement

Enveloppe Investissements
Bilan par commune et pas nature d'opérations

Commune	2020						2020					
	Branchements renouvelés (u)	Branchements supprimés (u)	Vannes renouvelées ou ajoutées (u)	Réducteurs renouvelés (u)	Autres petites opérations de renouvellement (Montant < 10 000€) (u)	Autres Opérations de renouvellement importantes (Montant > 10 000€) (u)	Branchements renouvelés (u)	Branchements supprimés (u)	Vannes renouvelées ou ajoutées (u)	Réducteurs renouvelés (u)	Autres petites opérations de renouvellement (Montant < 10 000€) (u)	Autres Opérations de renouvellement importantes (Montant > 10 000€) (u)
Champ-sur-Drac	2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Claix	6	0	3	1	0	0	6	0	5	1	1	1
Crolles	1	0	6	0	0	0	2	0	0	0	0	0
Grenoble	12	14	21	0	0	2	31	9	42	0	5	6
Noyarey	3	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1
Mont-Saint-Martin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Proveysieux	1	0	0	0	0	0	2	0	0	0	1	0
Quaix-en-Chartreuse	0	0	1	0	0	0	3	0	0	0	0	0
Saint-Martin-d'Uriage	0	0	0	0	0	0	1	0	1	2	0	0
Saint-Martin-le-Vinoux	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0
Sassenage	3	1	0	0	1	1	6	0	0	0	1	0
Varces	0	0	1	0	0	0	0	0	4	0	0	0
Veurey-Voroize	1	1	2	0	0	0	1	0	1	0	0	0
Total	29	16	34	1	2	3	54	9	56	3	8	8

Sources
Gérance extraction factures
DSP : tableau de suivi des petits renouvellements

Gestion du parc compteurs (2019-2021) – Détail par commune du nombre d'instructions de demandes d'individualisation

	2019	2020	2021
Commune	Nombre d'instructions de demandes d'individualisation	Nombre d'instructions de demandes d'individualisation	Nombre d'instructions de demandes d'individualisation
Champ-sur-Drac	3	2	0
Claix	0	0	1
Crolles	0	0	5
Grenoble	16	19	14
Noyarey	1	0	1
Mont-Saint-Martin	0	0	0
Proveysieux	0	0	0
Quaix-en-Chartreuse	0	0	0
Saint-Martin-d'Uriage	2	0	1
Saint-Martin-le-Vinoux	0	1	0
Sassenage	5	5	3
Varces	0	2	0
Veurey-Voroize	0	0	1
Total	27	29	26



Gestion du parc compteurs (2019-2021) – Détail du parc compteur par commune

Commune	Nombre de compteurs (parc compteurs) 2019	Nombre de compteurs (parc compteurs) 2020	Nombre de compteurs (parc compteurs) 2021
Champ-sur-Drac	1429	1 477	1 487
Claix	3397	3 422	3 454
Crolles	3789	3 792	3 851
Grenoble	51 856	51 949	52 638
Mont-Saint-Martin	46	49	49
Noyarey	1028	1 050	1 066
Proveysieux	242	245	244
Quaix-en-Chartreuse	415	419	430
Saint-Martin-d'Uriage	2439	2 474	2 506
Saint-Martin-le-Vinoux	2633	2 606	2 601
Sassenage	5443	5 471	5 660
Varces	3064	3 102	3 158
Veurey-Voroize	670	686	695
Total	76 451	76 742	77 839

Gestion du parc compteurs (2019-2021) – Détail par commune des compteurs remplacés et de la conformité du parc

Communes	Nombre de compteurs remplacés 2019	Nombre de compteurs remplacés 2020	Nombre de compteurs remplacés 2021
Champ-sur-Drac	91	180	236
Claix	662	458	208
Crolles	12	82	475
Grenoble	2 915	2 091	2 085
Mont-Saint-Martin	1	0	0
Noyarey	78	19	24
Proveysieux	7	1	7
Quaix-en-Chartreuse	41	110	29
Saint-Martin-d'Uriage	137	163	109
Saint-Martin-le-Vinoux	164	128	164
Sassenage	162	74	200
Varces	32	13	37
Veurey-Voroize	28	146	92
Total	4 330	3 465	3 666



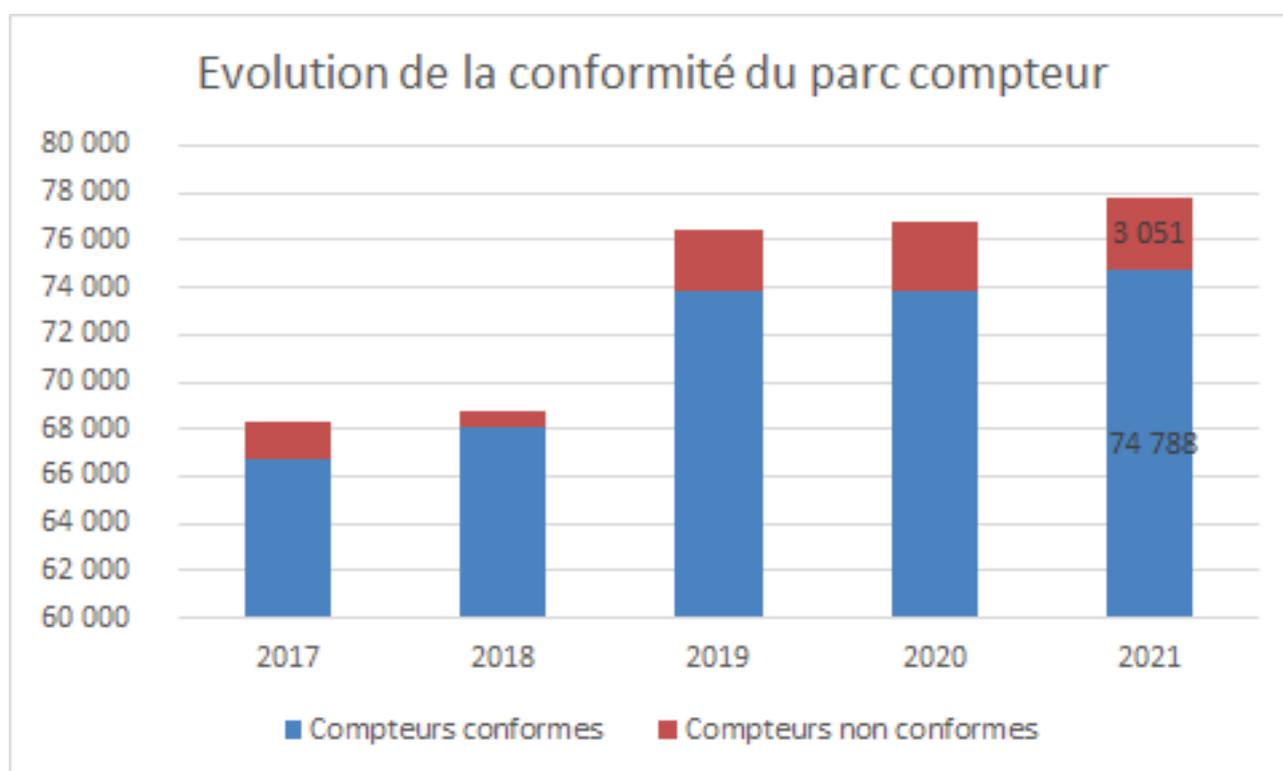
Conformité du parc compteurs par commune

Communes	Conformité du parc compteur 2020 (%)	Nombre de compteurs du parc 2021	Nombre de compteurs conformes 2021	Nombre de compteurs non conformes 2021	Conformité du parc compteur 2021 (%)
Bresson	-	-	-	-	-
Champ-sur-Drac	87,80 %	1 487	1 400	87	94,10 %
Claix	83,50 %	3 454	3 042	412	88,10 %
Crolles	99,60 %	3 851	3 798	53	98,60 %
Grenoble	96,90 %	52 638	50 669	1 969	96,30 %
Mont-Saint-Martin	55,10 %	49	33	16	67,30 %
Noyarey	95 %	1 066	994	72	93,20 %
Proveysieux	95,50 %	244	219	25	89,80 %
Quaix-en-Chartreuse	90,50 %	430	390	40	90,70 %
Saint-Martin-d'Uriage	96,90 %	2 506	2 411	95	96,20 %
Saint-Martin-le-Vinoux	98,40 %	2 601	2 549	52	98 %
Sassenage	96,30 %	5 660	5 553	107	98,10 %
Varces	99,10 %	3 158	3 093	65	97,90 %
Veurey-Voroize	92,30 %	695	637	58	91,70 %
Total	96,20 %	77 839	74 788	3 051	96,10 %

Gestion du parc compteurs (2021) – Évolution de la conformité du parc

Année	2018	2019	2020	2021
Compteurs conformes	68 119	73 894	73 822	74 788
Compteurs non conformes	692	2 557	2 920	3 051
Conformité	99 %	96,70 %	96,20 %	96,10 %

Une attention particulière doit être portée à l'analyse de ces chiffres. En effet, 2019 a été une année de refonte contractuelle qui a vu évoluer nos missions. Spécifiquement sur la partie compteurs nous assurons désormais le renouvellement des compteurs sur l'ensemble des communes en exploitation ce qui n'était pas le cas en 2018. L'intégration en 2019 de ces parcs compteurs communaux dont les taux de conformité étaient bas explique la baisse du taux global de conformité.





Détail par commune du nombre de réponses aux demandes d'avis sur permis de construire (2019-2021)

Commune	Nombre de réponses aux permis de construire 2019	Nombre de réponses aux permis de construire 2020	Nombre de réponses aux permis de construire 2021
Champ Sur Drac	23	20	18
Claix	59	60	52
Crolles	21	33	16
Grenoble	90	74	90
Mont Saint Martin	1	0	0
Noyarey	22	7	30
Proveysieux	2	1	3
Quaix en chartreuse	14	8	7
Saint Martin d'Uriage	40	54	21
Saint Martin Le Vinoux	25	12	13
Sassenage	23	10	13
Varces	48	24	45
Veurey Voroize	14	13	38
Total	382	316	346

Critères	Détails et observations
<p>"Anomalies récurrentes Fuites"</p>	<p>"Constatées par l'analyse de l'historisation des incidents prenant en compte plusieurs facteurs : Casses provoquées par la sensibilité de certains matériaux du réseau dits « fragiles » (fonte grise...) aux variations climatiques de plus en plus fréquentes et marquées : gel/dégel et/ou sécheresse/pluies induisant des mouvements de terrain.</p> <p>Décompression des terrains à proximité du réseau, dommages par griffures liés aux travaux d'entreprises de BTP et VRD produisant des ruptures ou points de corrosion sur certains matériaux (Eternit, fonte GS...). Nature géologique des sous-sols : le non-respect des règles de l'art des conditions de pose sur lit de sable peuvent conduire à des corrosions et réduire de 50 % la durée de vie d'une conduite.</p> <p>Présence de courants vagabonds très fréquents en zone urbaine dense produisant les mêmes effets par perforations des conduites. Vieillesse plus rapide de certains organes constituant les réseaux (vannes, raccord, robinet, collier...)." </p>
<p>Coordination avec les travaux de voiries et d'aménagements urbains</p>	<p>"Lié aux programmes de réfection des voiries de circulation qui interdisent l'accès aux zones réhabilitées. Aménagements spéciaux lourds (type Tramway) jusqu'aux plus légers (restructuration de voies piétonnes, implantation d'arbres ..). Travaux d'aménagement conduisant à des dévoiements de conduite. Evolution du tissu urbain en général, aménagement de ZAC avec des modifications de voirie et de circulation forçant à modifier les tracés de réseaux."</p>
<p>Evolution des besoins hydrauliques</p>	<p>"Par réduction de diamètre : ralentissement des vitesses de circulation de l'eau dû à la baisse des consommations, dans les conduites (temps de séjour, réduction des fuites et autres paramètres physicochimiques de l'eau). A la hausse : du fait de besoins hydrauliques apparaissant dans de nouvelles zones d'aménagement de quartiers, défense incendie, schéma directeur."</p>



Entretien et renouvellement du patrimoine (2019-2021) - Détail par commune des propositions faites par Eaux de Grenoble Alpes

EAUX DE GRENOBLE ALPES - ANNEE 2021 - PROPOSITIONS INVESTISSEMENTS TRAVAUX RESEAUX DISTRIBUTION (Tableau par communes)					
Commune	Ordre de priorité	Lieu	Nature des travaux	Commentaire	Date de la demande
Grenoble	1	albert reynier / bachelard	remplacement et redimensionnement du débitmètre Ø 1000	Suite de la sectorisation du réseau AEP pour amélioration rendement	2019
	1	secteur 4	Experimentation de postes fixes de RDF	Aquisition d'une nouvelle technologie pour amélioration rendement	2019
	1	secteur 1 et 2	création de 2 chambres de débitmètre (Canopea)	Suite de la sectorisation du réseau AEP pour amélioration rendement	2019
	1	Chambre de comptage Léon Blum	Remplacement canne à insertion par débitmètre	Amélioration du comptage pour amélioration rendement	2020
	1	Chambre de comptage Marie Reynoard	Remplacement canne à insertion par débitmètre	Amélioration du comptage pour amélioration rendement	2020
	1	Rue Guy de Maupassant	Reprise canalisation	Vétusté avec fuite sur conduite	2021
	1	Rue Stephane Mallarmé	Reprise canalisation	Vétusté avec fuite sur conduite	2021
	1	Rue Marcel Porte	Reprise canalisation	Vétusté avec fuite sur conduite	2021
	1	Boulevard Gambetta	Reprise canalisation	canalisation piquée	2021
	2	Avenue Jean Perrot	Reprise canalisation	Vétusté avec fuite sur conduite	2021
	2	Rue Hector Berlioz	Renouvellement réseau AEP Ø150 mm (70ml)	Vétusté (opportunité liée à l'assainissement)	2018
	2	albert reynier / bachelard	remplacement de vanne Ø 1000 n°16	Vétusté	2019
	2	Avenue Rhin et Danube	remplacement de Vanne Ø 1000 n°17	Vétusté	2019
	2	Rue de villard de lans	remplacement de Vanne Ø 600 n°21	Vétusté	2019
	2	Avenue Léon Blum	Reprise canalisation	Reprise canalisation	2020
	2	Chemin du Marais/ chemin de la mogne	Création d'un maillage	Maillage du réseau	2020
	2	Rue Marquian	Reprise canalisation	Reprise canalisation	2022

**EAUX DE GRENOBLE ALPES - ANNEE 2021 - PROPOSITIONS INVESTISSEMENTS TRAVAUX RESEAUX
DISTRIBUTION (Tableau par communes)**

Sassenage	1	rue de la gorge	renouvellement de la conduite Ø 100 (60ml)	Vétusté + fuites	2019
	1	414 rte de villard	reprise du bt sur domaine public (environ 250ml)	Conduite passant sous domaine privatif et ressortant sous domaine public (2 fuites en 2019, 1 en 2020)	2019
	2	Entre réservoir Mollard Pichon et réseau Falaise	Dépose de 2 chambres : conduite et chambre GC Changement conduite pour mailler	Déconnection ancienne source sur réseau	2017
	3	rue de la république	renouvellement de conduite fonte Ø 100 (200ml)	Vétusté	2019
Varces	1	Territoire communal	Création 3 chambres débitmétrie	Perte secto avec abandon réservoir de l'Eglise	2018
	1	RD 1075 entre route du Pavillon et maillage Claix	Renouvellement réseau AEP AC Ø110 mm (900ml)	Sécurisation zone industrielle et maillage avec Claix - Conduite en Eternit	2018
	1	rte de fontagneux	renouvellement de reseau	secteur à définir suivant fuites 2019	2019
	1	Pont de la pissarde	Renouvellement du maillage Varces - Claix	dans le cadre du SDAEP et de travaux METRO (pont)	2019
	2	Rue du coteau	Déplacement chambre réducteur pression	Problème d'alimentation d'un abonné + amélioration débit PI n°337	2018
	2	rue de berlionnières et rue des plantées	maillage de renforcement rue des Plantées pour sécurisation plaine de reymure (passage sur la Gresse)	Sécurisation	2019
Noyarey	1	Rue du Maupas en amont et aval rue du Noyer	Renouvellement réseau AEP Acier Ø100 mm (100 ml) + création chambre secto	Fuites sur conduite	2018
	1	Rue du Maupas	Rénover les branchements (environ 50)	Fuites sur branchements	2018
	1	Chemin de Galle/Chemin de la Vigne	Renouvellement réseau AEP Acier Ø60 mm (220 ml)	Fuites récurrentes	2018
	1	Chemin de Galle/Chemin de la Vigne	Raccorder conduite et reprendre les branchements dessus	Conduite en attente	2018
	1	ch,de la vanne/ ch,des bauches	renforcement de la conduite en Ø 100	environ 70ML	2019
	1	chemin du moulin	rénovation de la conduite acier Ø 60	2 parties , 104ML +136 ML	2019
	2	Chemin du Poyer (Lotissement Les Fées)	Déviation conduite Ø100 Acier (50 ml à poser)	Sortir conduite du domaine privé	2018



EAUX DE GRENOBLE ALPES - ANNEE 2021 - PROPOSITIONS INVESTISSEMENTS TRAVAUX RESEAUX DISTRIBUTION (Tableau par communes)

Veurey	2	Route de montaud	Mutation de 5 branchements et 2 PI de l'adduction sur la distribution	Abonnés sur distribution	2019
	2	Le verdaret / route de montaux	Reprise 7 branchements + 1 PI	Abandon de 200 ml de Fonte DN60	2019
	2	maillage verdaret martyrs	création d'un maillage		2021
Proveysieux	-	-	-	-	-
Mont Saint Martin	1	chemin de Namiere	Reprise de 250 m amiante Ø100 et 50m amiante Ø60 et 110 de pvc jaune (deux antennes)	vétusté + casse sur branchements	2021
Quaix en chartreuse	1	La frette	Raccordement nouvelle conduite au départ du réservoir	Suppression double conduite - Optimisation patrimoine	2018
	1	Chemin de la croix de chorre	Renouvellement réseau AEP AC Ø60 mm (400 ml)	AC + vétusté + défense incendie	2018
	1	Chemin du Néron	Renouvellement réseau AEP AC Ø60 mm (800 ml)	AC + vétusté + défense incendie	2018
Champ sur Drac	1	Territoire communal	Création de deux chambres de sectorisation	Amélioration de nos actions de RDF	2018
	1	Route de Saint Georges	Rénovation de la conduite éternit (400ml entre n°96 et ch,du boutey)	continuité du renouvellement commencé en 2014/2015	2018
	1	Avenue du pavillon	Remplacement de la conduite éternit Ø 200 (environ 620 ml)	Fuites	2018
	1	Conduite dans tourbière	remplacement de la conduite fonte (1000ml), mauvais état	Vétusté	2019
	2	Chemin du Cloud (entre artisan et rte de Saint Georges)	Dévoisement de la conduite en domaine public avec renforcement en Ø 100/150 (500ml)	Passage sous domaine privé	2018
	2	Route de Vizille / avenue de la gare/pont de la madeleine	Etude pour n'avoir qu'une seule conduite en distribution avec normalisation des débits/pressions sur PI n°31 et n°57	Reprise d'abonnés sur Jarrie	2018
	2	Rue marcel Paul	Remplacement de la conduite éternit Ø 125 (1300ml)	Vétusté	2018
Claix	1	RD 1075 Maillages Varces	Reprise AC DN 80/125 + suppression double conduite (800ml)	Sécurisation Varces/ Claix	2018
	1	Fond Ratel	Suppression double conduite + renforcement pour la DECI (700ml)	Optimisation patrimoine + Amélioration DECI	2018

EAUX DE GRENOBLE ALPES - ANNEE 2021 - PROPOSITIONS INVESTISSEMENTS TRAVAUX RESEAUX
DISTRIBUTION (Tableau par communes)

Saint Martin Le vinoux	1	Rue de la gare	Reprise AC DN 60/80 entre rue de l'Isère et Saint egrève (500ml) + création maillage	Fuites	2018
	1	Chemin du ry	Dévoisement conduite en partie privative entre réservoir et chemin du Canet (500ml)	Abandon AC en partie privative + renouvellement partiel de la distri n°2 du Guérimand	2018
	1	Avenue de la résistance	Renouvellement conduite AC DN 250	Conduite à plus de 3m de profondeur	2021
	2	Rue de la libération	Remplacement Fonte DN 40 + branchements plomb (550ml)	Vétusté	2018
Crolles	1	Réseau communal	Création 4 chambres de débitmétrie	Amélioration du rendement et de la connaissance des consommations	2018
	1	Secteur Mayard- Daudet	Transférer les abonnés du secteur Mayard- Daudet vers le réseau Bas-Service	Diminuer la pression de service et limiter le nombre d'abonnés en cas de coupure	2018
	2	Réseau communal	Reprise conduites Acier et Amiante ciment	Cadre contractuel	2011
Saint Martin d'Uriage	1	Réseau communal	Chemin des Roux	Optimisation réseau et diminution pression de service	2020
	2	Réseau communal	Route du bouloud/ chemin du Mollard	Optimisation du réseau	2021
	3	Réseau communal	Route de Pierval	Création maillage	2021



Performance de nos actions : détail par commune de l'évolution des rendements (2017-2021)

Commune	Linéaire (km)	2017	2018	2019	2020	2021	Variation
Champ-Sur-Drac	25	86,70%	87,28%	85,00%	92,58%	85,55%	-7,59 %
Claix	64	61,88%	66,27%	67,29%	71,03%	79,68%	12,17 %
Crolles	54	98,97%	99,22%	98,05%	98,85%	98,81%	-0,04 %
Grenoble	264	85,03%	89,09%	90,96%	89,04%	91,97%	3,29 %
Le Pleynet	-	-	-	63,09%	81,68%	84,56%	3,53 %
Mont-Saint-Martin	3	74,57%	72,97%	81,35%	73,37%	69,48%	-5,30 %
Noyarey	21	60,67%	71,99%	69,26%	76,36%	82,20%	7,64 %
Proveysieux	10	45,51%	67,31%	76,84%	71,15%	74,63%	4,89 %
Quaix-en-Chartreuse	24	67,81%	75,28%	92,53%	67,96%	84,78%	24,75 %
Saint-Martin-le-Vinoux	32	93,13%	88,21%	92,17%	93,59%	94,12%	0,57 %
Saint-Martin-d'Uriage	75	84,60%	81,06%	88,18%	86,36%	90,21%	2,64 %
Sassenage	57	70,11%	91,12%	89,75%	85,01%	88,49%	4,09 %
Varces	47	83,54%	87,05%	85,62%	89,00%	89,22%	0,25 %
Veurey-Voroize	23	87,65%	85,48%	84,88%	85,64%	89,42%	4,41 %
Global	-	-	-	-	-	92,83%	-

Recherche de fuites sur le réseau et débitmétrie (2019-2021)- Détail par commune des fuites localisées par nos équipes

Commune	"Fuites localisées 2019 (recherche de fuite EDGA)"	"Fuites localisées 2020 (recherche de fuite EDGA)"	"Fuites localisées 2021 (recherche de fuite EDGA)"
Champ-sur-Drac	4	4	1
Claix	22	45	27
Crolles	6	11	11
Grenoble	119	74	101
Mont-Saint-Martin	1	1	7
Noyarey	23	28	6
Proveysieux	4	1	2
Quaix-en-Chartreuse	5	12	6
Saint-Martin-d'Uriage	13	14	8
Saint-Martin-le-Vinoux	4	5	3
Sassenage	15	15	12
Varces	2	7	0
Veurey-Voroize	7	5	5
Total	225	222	189

4.2 Prestations d'eau potable réalisées par Eaux de Grenoble Alpes



Nombre de branchements neufs réalisés par Eaux de Grenoble Alpes
Détail par commune (2018-2021)

Commune	Nombre de branchements neufs 2019	Nombre de branchements neufs 2020	Nombre de branchements neufs 2021
Champ-sur-Drac	6	2	2
Champagnier	3	0	0
Claix	10	3	3
Corenc	0	1	0
Crolles	4	4	4
Domène	1	0	0
Echirolles	5	0	0
Grenoble	35	25	22
Noyarey	1	3	1
Meylan	0	0	0
Mont Saint Martin	0	1	0
Proveysieux	2	1	0
Quaix-en-Chartreuse	3	1	3
Saint-Egrève	1	0	0
Saint-Martin-le-Vinoux	4	3	3
Sassenage	7	1	2
Saint-Martin-d'Uriage	41	21	10
Varces-Allières-et-Risset	6	4	3
Veurey-Voroize	2	1	3
Total	131	71	56

Nombre d'opérations de travaux d'exploitation réalisés par Eaux de Grenoble Alpes – Détail par commune (2019-2021)

Communes	Nombre d'opérations d'exploitation 2019	Nombre d'opérations d'exploitation 2020	Nombre d'opérations d'exploitation 2021
Bernin	1	1	1
Biviers	1	1	0
Bresson	0	0	1
Brie-et-Angonnes	5	3	4
Champagnier	2	0	0
Claix	2	1	1
Corenc	16	10	4
Crolles	0	1	3
Domène	2	3	1
Echirolles	12	5	9
Eybens	1	2	4
Fontaine	14	4	9

Communes	Nombre d'opérations d'exploitation 2019	Nombre d'opérations d'exploitation 2020	Nombre d'opérations d'exploitation 2021
Gieres	5	3	6
Grenoble	2	2	2
Herbeys	2	2	5
Jarrie	3	4	0
La Tronche	0	0	7
Le-Fontanil-Cornillon	30	12	0
Le-Gua	1	1	4
Le-Pont-de-Claix	1	0	0
Le-Sappey-en-Chartreuse	2	6	4
Meylan	14	7	6
Miribel-Lanchâtre	1	2	0
Montbonnot-Saint-Martin	2	0	0
Montchaboud	1	1	0
Notre-Dame-de-Commiers	1	2	0
St-Barthélémy-De-Séchilienne	1	0	0
Poisat	0	0	2
Quaix en chartreuse	0	0	1
Saint-Egrève	68	31	13
Saint-Georges-de-Commiers	6	7	14
Saint-Ismier	11	1	0
Saint-Martin-d'Hères	12	10	12
Saint Martin Le Vinoux	0	0	2
Saint Nazaire Les Eymes	0	3	2
Saint Paul de Varces	0	1	3
Saint-Pierre-de-Mésage	1	4	1
Sarcenas	0	1	0
Sassenage	1	1	0
Sechilienne	4	7	1
Seyssinet-Pariset	18	2	8
Seyssins	14	7	9
Varces Allières et Risset	0	0	1
Vaulnaveys-le-Bas	7	0	0
Vaulnaveys-le-Haut	7	5	12
Venon	0	4	0
Veurey-Voroize	3	1	0
Vif	5	3	4
Vizille	11	14	5
Total général	290	175	161



Nombre d'opérations de défense incendie – Détail par commune (2019-2021)

Communes	Nombre d'opérations de défense incendie 2019	Nombre d'opérations de défense incendie 2020	Nombre d'opérations de défense incendie 2021
Brié-et-Angonnes	1	1	0
Champ Sur Drac	0	1	2
Champagnier	0	0	1
Claix	6	2	0
Crolles	1	0	0
Echirolles	1	1	0
Eybens	0	0	1
Fontaine	2	0	0
Grenoble	14	33	19
Jarrie	1	1	2
Le Pont de Claix	0	0	1
La Tronche	0	0	1
Le Sappey en Chartreuse	0	1	0
Meylan	2	4	0
Murianette	0	1	0
Noyarey	1	0	0
Proveysieux	0	0	1
Sassenage	1	5	1
Saint Barthelemy de Séchilienne	0	1	1
Saint-Martin-D'Hères	0	0	1
Saint-Martin-d'Uriage	3	0	0
Saint-Martin-le-Vinoux	4	0	2
Seyssinet Pariset	0	1	0
Varces Allières et Risset	0	2	0
Vaulnaveys-le-Haut	2	0	0
Venon	0	1	0
Veurey-Voroize	1	0	0
Vizille	4	0	0
Total	44	55	33

Nombre de compteurs renouvelés (prestation)
 Détail par commune (2019-2021)
 Bilan du renouvellement des compteurs sur les secteurs Régie

Commune	Nombre de compteurs renouvelés 2019	Nombre de compteurs renouvelés 2020	Nombre de compteurs renouvelés 2021
Corenc	0	220	0
Eybens	316	0	0
Herbeys	0	223	0
Montchaboud	12	0	0
Notre-Dame-de-Mésage	325	0	0
Saint-Pierre-de-Mésage	124	0	0
Vaulnaveys-le-Bas	154	21	0
Vaulnaveys-le-Haut	0	326	0
Total	931	790	0

Nombre de poteaux incendie mesurés – Détail par commune (2019-2021)
 Bilan des poteaux incendie mesurés par communes

Commune	Nombre de PI mesurés 2019	Nombre de PI mesurés 2020	Nombre de PI mesurés 2021
Champ Sur Drac	0	0	56
Claix	0	127	0
Crolles	161	161	162
Grenoble	241	296	341
Mont Saint Martin	0	0	7
Noyarey	0	76	0
Proveysieux	23	0	0
Quaix en Chartreuse	0	0	39
Saint Martin Le vinoux	0	0	80
Saint-Martin-d'Uriage	60	0	193
Sassenage	120	0	0
Varces	0	101	0
Veurey Voroize	0	0	57
Total	605	761	935



4.3 Exploitation des réseaux d'Assainissement

Nombre de contrôles SPANC effectués – Détail par commune (2019-2021)

Commune	Nombre de contrôle SPANC effectués 2019	Nombre de contrôle SPANC effectués 2020	Nombre de contrôle SPANC effectués 2021
Laval	29	28	Plus de contrat
Saint-Martin-d'Uriage	6	78	35
Total	35	106	35





ÉTUDES ET GÉOMATIQUE

- 5.1 Études et Géomatique103
- 5.2 Système d'Information Géographique (SIG)103
- 5.3 Développement et mise à disposition de logiciels auprès des communes actionnaires105
- 5.4 Gestion des communes en délégation de service public et/ou prestation de service équivalent106
 - 5.4.1 Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Crolles106
 - 5.4.2 Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Saint-Martin-le-Vinoux107
 - 5.4.3 Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Saint-Martin-d'Uriage108
 - 5.4.4 Gestion du service public d'assainissement de la Commune de Saint-Martin-d'Uriage109
 - 5.4.5 Gestion du service public d'eau potable de la Commune du Pleynet110



5.5	Gestion des communes dans le cadre du contrat de gérance	111
5.5.1	Constitution du réseau d'eau à Champ-sur-Drac en quelques chiffres	112
5.5.2	Constitution du réseau d'eau à Claix en quelques chiffres	112
5.5.3	Gestion du service public de l'eau potable de la ville de Grenoble	113
5.5.4	Constitution du réseau d'eau à Noyarey en quelques chiffres	113
5.5.5	Constitution du réseau d'eau à Proveysieux en quelques chiffres	114
5.5.6	Constitution du réseau d'eau à Mont-Saint-Martin en quelques chiffres	114
5.5.7.	Constitution du réseau d'eau Quaix-en-Chartreuse en quelques chiffres	115
5.5.8	Gestion du service public de l'eau potable de la Ville de Sassenage	115
5.5.9	Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Varcès-Allières-et-Risset	116
5.5.10	Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Veurey-Voroise	117



CHAPITRE 5 : ÉTUDES ET GÉOMATIQUE

5.1 Études et Géomatique

SIG utilisé pour les mises à jour par commune ou par réseau pour l'année 2021

Commune	Réseau exploité	SIG bureautique utilisé	SIG WEB utilisé
Champ-sur-Drac	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Claix	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Crolles	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Grenoble	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Le Pleynet	Eau potable distribution	Mapinfo / GéoPROD	SPECTRUM
Mont-Saint-Martin	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Noyarey	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Production DRAC	Eau potable production et adduction	Mapinfo / GéoPROD	SPECTRUM
Production ROMANCHE	Eau potable production et adduction	Mapinfo / GéoPROD	SPECTRUM
Production Autres Communes	Eau potable production et adduction	Mapinfo / GéoPROD	SPECTRUM
Proveysieux	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Quaix-en-Chartreuse	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Saint-Martin-d'Uriage	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Saint-Martin-d'Uriage Assainissement	Assainissement collectif	Mapinfo / GéoPROD	SPECTRUM
Saint-Martin-le-Vinoux	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Sassenage	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Varces-Allières-et-Risset	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Veury-Voroize	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM

5.2 Système d'Information Géographique (SIG)

Linéaires des réseaux et précision par commune ou réseau pour l'année 2021

Commune	"Territoire Grenoble-Alpes Métropole"	Type de contrat	Linéaire du réseau	Taux de précision A estimé
Champ-sur-Drac	OUI	GERANCE	24 kms	9 %
Claix	OUI	GERANCE	64 kms	7 %
Crolles	NON	DSP	54 kms	8 %
Grenoble	OUI	GERANCE	264 kms	50 %
Le Pleynet	NON	PRESTATIONS	1 kms	31 %
Mont-Saint-Martin	OUI	GERANCE	2 kms	26 %
Noyarey	OUI	GERANCE	22 kms	10 %
Proveysieux	OUI	GERANCE	10 kms	3 %
Quaix-en-Chartreuse	OUI	GERANCE	25 kms	3 %
Saint-Martin-d'Uriage	NON	DSP	73 kms	11 %
Saint-Martin-d'Uriage Eaux Usées	NON	DSP	62 kms	3 %
Saint-Martin-le-Vinoux	OUI	DSP	33 kms	21 %
Sassenage	OUI	GERANCE	57 kms	4 %
Varces-Allières-et-Risset	OUI	GERANCE	50 kms	47 %
Veurey-Voroize	OUI	GERANCE	21 kms	6 %
Production DRAC	OUI	GERANCE	30 kms	24 %
Production ROMANCHE	en partie	GERANCE	141 kms	54 %
Production Autres communes	OUI	GERANCE	49 kms	8 %

Le linéaire de réseau de distribution correspond pour les communes en DSP au réseau principal en service et hors linéaire des branchements et vidanges.

Le linéaire des réseaux de production correspond au réseau principal en service hors linéaire des vidanges.



5.3 Développement et mise à disposition de logiciels auprès des communes actionnaires

Etat des contrats et licences pour l'année 2021

Territoires	Grenoble-Alpes Métropole	Contrat	Nombre de licences Géosite	Nombre de licences Géoinstruction	Nombre d'utilisateurs SPECTRUM
Bernin	Non	contrat actif	3	1	
Bresson	Oui	contrat actif	2	2	
Champ-sur-Drac	Oui	contrat actif	3	0	
Crolles	Non	contrat actif	4	4	66
Jarrie	Oui	contrat actif	5	0	13
Notre-Dame-de-Mésage	Oui	contrat actif	1	0	
Saint-Pierre-de-Mésage	Oui	contrat actif	1	0	
Veurey	Oui	contrat actif	1	0	
		Totaux	20	7	79

5.4 Gestion des communes en délégation de service public et/ou prestation de service équivalent

Pour l'ensemble des territoires et réseaux confiés par contrat, Eaux de Grenoble Alpes engage des missions habituelles telles que : (liste non exhaustive)

- S'assurer de la qualité de l'eau
- Entretien, maintenir, réparer les équipements et les ouvrages présents sur le réseau
- Entretien, maintenir, réparer les équipements et ouvrages de relevage des eaux usées
- Relever et renouveler les compteurs d'eau froide
- Assurer une surveillance 24h/24 et 7j/7 et une aptitude à intervenir sur les réseaux dans le cadre d'une organisation d'astreinte
- Réaliser des visites et suivi régulier des installations et des équipements
- Assurer des missions de maîtrise d'œuvre et d'études et de conduite d'opération
- Effectuer des travaux de branchements, maintenance et remplacement de poteaux incendie
- Gérer les abonnements, les mutations, les réclamations, et facturer l'eau aux abonnés
- Mettre à jour le SIG du réseau d'eau potable
- Instruire les DT et les DICT
- Répondre aux demandes d'avis pour les demandes de permis de construire
- Etablir des devis pour réaliser des travaux (branchements AEP ou raccordements EU)
- Réaliser des campagnes de recherche de fuite et de sectorisation de réseau d'eau potable
- Effectuer des campagnes de manœuvre des vannes
- Définir, organiser et mettre en œuvre des plans d'actions pour l'amélioration des rendements de réseau
- Travailler en étroite collaboration et concertation avec la collectivité.

5.4.1 Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Crolles

La commune a confié à la SERGADI, la Délégation du Service de l'eau potable par contrat à compter du 1er juillet 2011. La durée du contrat est fixée à 12 ans. Un avenant du 22 janvier 2015 a précisé la substitution de la SERGADI par Eaux de Grenoble Alpes.

L'exploitation du service est assurée dans les limites du territoire de la Commune de Crolles. Cela concerne depuis la sortie des 4 réservoirs et de la prise directe sur l'adduction Romanche :

- Le linéaire de canalisations de distribution (depuis la sortie des réservoirs)
- Les branchements des abonnés
- Les dispositifs de comptage
- Les accessoires hydrauliques.

En 2021, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de Crolles pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2021, le rendement est de 98.81 %.



Désignation	Données 2021 – Eaux de Grenoble Alpes	
Nombre de stations de pompage	3 (non gérées dans le contrat)	
Réservoirs ou bâches de reprise	Nombre	Volume de stockage
	5 (non gérés dans le contrat)	18 400 m ³
	Réservoir du Pré Roux :	14 000 m ³
	Réservoir du Bourdier :	200 m ³
	Réservoir des Brondières :	3 100 m ³
	Réservoir de Craponoz	1 100 m ³
	Réservoir du Ciment (désaffecté)	
Linéaire de conduite	54 km	
Organes hydrauliques	167 poteaux incendie et bouches d'incendie 3 117 robinets et vannes	

5.4.2 Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Saint-Martin-le-Vinoux

La Commune a confié à la SERGADI la délégation du service de l'eau potable par contrat à compter du 22 décembre 2014. La durée du contrat est fixée à 12 ans. Un avenant du 22 janvier 2015 a précisé la substitution de la SERGADI par Eaux de Grenoble Alpes.

L'exploitation du service est assurée dans les limites du territoire de la Commune de Saint-Martin-le-Vinoux. Cela concerne depuis la sortie des 3 réservoirs (Le réservoir des Terrasses ne fait pas de distribution) :

- Le linéaire de canalisations de distribution
- Les branchements d'abonnés
- Les dispositifs de comptage
- Les accessoires hydrauliques (ventouses, vannes...).

En 2021, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de Saint-Martin-le-Vinoux pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2021, le rendement est de 94.12 %.

Désignation	Données 2021 – Eaux de Grenoble Alpes	
Nombre de stations de pompage	2 (non gérées dans le contrat)	
Réservoirs ou bâches de reprise	Nombre	Volume de stockage
	4 (non gérés dans le contrat)	2 200 m ³
	Réservoir Du Canet :	1000 m ³
	Réservoir de Clémencières	300 m ³
	Réservoir du Guérimand	100 m ³
	Réservoir des Terrasses	800 m ³
Linéaire de conduite	32 km	
Organes hydrauliques	90 poteaux incendie et bouches d'incendie 1193 robinets et vannes	

5.4.3 Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Saint-Martin-d'Uriage

La Commune de Saint-Martin-d'Uriage a confié à Eaux de Grenoble Alpes, la Délégation du Service de l'eau potable par contrat à compter du 1er janvier 2016.

La durée du contrat est fixée à 12 ans.

L'exploitation du service est assurée dans les limites du territoire de la Commune de Saint-Martin-d'Uriage, dites «périmètre de la Délégation».

Cela concerne :

- Les installations de production
- Le linéaire des canalisations de distribution
- Les branchements
- Les accessoires de robinetterie et de régulation hydraulique
- Les compteurs.

En 2021, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de Saint-Martin-d'Uriage pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2021, le rendement est de 90.21 %.



Désignation	Données 2021 – Eaux de Grenoble Alpes
Nombre de ressources	12 sur le périmètre de délégation + la ressource de Casserousse en achat d'eau
Installation de traitements	7
Linéaire de conduite	73 km de réseau de distribution (hors branchements)
Organes hydrauliques	204 poteaux incendie et bouches d'incendie 1967 robinets et vannes

5.4.4 Gestion du service public d'assainissement de la Commune de Saint-Martin-d'Uriage

La Commune de Saint-Martin-d'Uriage a confié à Eaux de Grenoble Alpes, la Délégation du Service de l'eau potable par contrat à compter du 1^{er} janvier 2017.

La durée du contrat est fixée à 11 ans.

Les Parties sont convenues pour la bonne exécution du service, la signature d'un contrat portant :

- Sur la gestion des réseaux d'eaux usées y compris les astreintes
- Sur la recherche d'eaux claires parasites permanentes
- Sur la mise à jour des données cartographiques
- Sur la gestion des usagers du SPANC
- D'une manière plus générale tous éléments permettant la bonne gestion de ces services.

En 2021, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau d'assainissement de la Commune de Saint-Martin-d'Uriage pour garantir la bonne gestion du réseau usées.

Désignation	Données 2021 – Eaux de Grenoble Alpes
Linéaire de conduite	62 km de canalisations pour le réseau d'eaux usées 2.2 km de canalisations de raccordements d'eaux usées 35 km de canalisations d'eaux pluviales
Accessoires de réseaux	1 398 regards de visite 296 boîtes de branchement
	12 ouvrages sur le réseau d'eaux usées

5.4.5 Gestion du service public d'eau potable de la Commune du Pleynet

La Communauté de Communes Le Grésivaudan a confié, à la SPL Eaux De Grenoble Alpes, un contrat de prestations de services pour l'exploitation du service eau potable de l'unité de distribution du Pleynet (Les 7 Laux).

La durée du contrat est fixée à un an, à compter du 1er janvier 2019.

Il peut être reconduit tacitement par période d'un an sans que la durée totale ne puisse excéder quatre (4) ans.

En 2021, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau du Pleynet pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2021, le rendement est de 84.56%.

Désignation	Données 2021 – Eaux de Grenoble Alpes	
Captages/ Ressources	Ressource des Franges (3 sources)	
Réservoirs ou bâches	Nombre	Volume de stockage
	1	250 m ³
	• Réservoir du Pleynet	
Linéaire de conduite	• 1 km - hors branchements – hors réseau adduction	
Organes hydrauliques	<ul style="list-style-type: none"> • 3 brises charges • 1 unité de désinfection aux UV • 26 robinets et vannes • 4 poteaux incendie et bouche d'incendie 	

5.5 Gestion des communes dans le cadre du contrat de gérance

A compter du 1er janvier 2019, Grenoble Alpes Métropole a confié à Eaux de Grenoble Alpes la gestion du service d'eau potable à l'intérieur du périmètre défini ci-dessous. Ce contrat de gérance relatif aux missions associées au service public de distribution d'eau potable vise désormais à simplifier les relations contractuelles et le financement associés à ces prestations.

La durée du contrat est fixée à 6 ans. Il prendra fin au 31 décembre 2024.
Par rapport au contrat de 2017, trois collectivités ont été intégrées au contrat.

Le périmètre du contrat comprend les communes de :

- Champ-sur-Drac
- Claix
- Grenoble
- Mont-St-Martin
- Noyarey
- Proveysieux
- Quaix-en-Chartreuse
- Sassenage
- Varcès-Allières et Risset
- Veurey-Voroize

Pour assurer la qualité du service public, Eaux de Grenoble Alpes assure ses missions habituelles :

- S'assurer de la qualité de l'eau
- Entretien, maintenir, réparer les équipements et les ouvrages présents sur le réseau
- Relever et renouveler les compteurs d'eau
- Assurer une surveillance 24h/24 et 7j/7 du réseau dans le cadre d'une astreinte organisée sur tout son périmètre
- Assurer des visites régulières des installations et des équipements
- Gérer les abonnements, les mutations, les réclamations, et facturer l'eau aux abonnés
- Mettre à jour le SIG du réseau d'eau potable
- Instruire les DICT et les DT
- Répondre aux demandes d'avis pour les demandes de permis de construire
- Etablir des devis pour réaliser des travaux sur la commune (exemple : création de branchements)
- Réaliser la campagne de recherche de fuite ainsi que des campagnes de sectorisation du réseau d'eau potable
- Effectuer la campagne de manœuvre des vannes
- Réparer des fuites sur conduites, branchements et compteurs
- Travailler en étroite collaboration et concertation avec la collectivité
- Prévoir une campagne de levés des branchements, des regards compteurs et des organes hydrauliques sur l'ensemble de la collectivité afin de compléter et de détailler la cartographie du réseau d'eau potable.

5.5.1 Constitution du réseau d'eau à Champ-sur-Drac

En 2021, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de CHAMP SUR DRAC pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2021, le rendement est de 85.55 %.

Désignation	Données 2021 – Eaux de Grenoble Alpes	
Nombre de stations de pompage	1 station de pompage de le Sert	
Réservoirs ou bâches de reprise	Nombre	Volume de stockage
	2	1 250 m ³
	Réservoir de le Sert	1 000 m ³
	Réservoir de Super Champ	250m ³
Linéaire de conduite	24,5 km – hors branchements – hors réseau d'adduction	
Organes hydrauliques	977 vannes et robinets 72 poteaux d'incendie et bouches d'incendie	

5.5.2 Constitution du réseau d'eau à Claix

En 2021, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de CLAIX pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2021, le rendement est de 79.68 %.

Désignation	Données 2021 – Eaux de Grenoble Alpes	
Nombre de stations de pompage	1 Station de pompage de Furonnières	
Réservoirs ou bâches de reprise	Nombre	Volume de stockage
	9	2355 m ³
	Réservoir de Malhivert	500 m ³
	Réservoir de Furonnière	700 m ³
	Réservoir de Maison Blanche	400 m ³
	Réservoir des Hauts de Jayère	25 m ³
	Réservoir de Garretière	500 m ³
	Réservoir de Savoyère	20 m ³
	Réservoir Les Clots	200 m ³
	Bâche de Jayère	5 m ³
	Bâche de Combe Jardin	5 m ³
Linéaire de conduite	64 km – hors branchements – hors réseau d'adduction	
Organes hydrauliques	2277 robinets et vannes 175 poteaux d'incendie	



5.5.3 Gestion du service public de l'eau potable de la Ville de Grenoble

En 2021, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de GRENOBLE pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2021, le rendement est de 91.96 %.

Désignation	Données 2021 - Eaux de Grenoble Alpes
Nombre de stations de pompage	Voir contrat production
Réservoirs ou bâches de reprise sur réseau	Station de reprise et réservoir site de la Bastille
Linéaire de conduite	264 km de conduites (hors linéaire des branchements)
Organes hydrauliques	19 049 robinets et vannes 1 057 poteaux incendie et bornes d'incendie

5.5.4 Constitution du réseau d'eau à Noyarey en quelques chiffres

En 2021, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de NOYAREY pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2021, le rendement est de 82.20 %.

Désignation	Données 2021 - Eaux de Grenoble Alpes	
Nombre de stations de pompage	Sans objet	
Réservoirs ou bâches de reprise	Nombre	Volume de stockage
	3	740 m ³
	Réservoir de St Jean	1 x 350 m ³ + 2 x 75 m ³
	Réservoir d'Ezy	1 x 100 m ³ + 1 x 50 m ³
	Réservoir des fées	1 x 90 m ³
Linéaire de conduite	22 km	
Organes hydrauliques	691 robinets et vannes 54 poteaux incendie et bouches incendie	

5.5.5 Constitution du réseau d'eau à Proveysieux

En 2021, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de PROVEYSIEUX pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2021, le rendement est de 74.63 %.

Désignation	Données 2021 – Eaux de Grenoble Alpes	
Nombre de stations de pompage	Réservoir de Planfay Chloration par pompe doseuse Réservoir de Bréduire Chloration par pompe doseuse	
Réservoirs ou bâches de reprise	Nombre	Volume de stockage
	2	330 m ³
	Réservoir de Bréduire	80 m ³
	Réservoir de Planfay	250 m ³
Linéaire de conduite	10 km hors branchements – hors réseau adduction	
Organes hydrauliques	240 robinets et vannes 23 poteaux d'incendie	

5.5.6 Constitution du réseau d'eau à Mont-Saint-Martin

En 2021, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de MONT SAINT MARTIN pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2021, le rendement est de 69.48 %.

Désignation	Données 2021 – Eaux de Grenoble Alpes	
Nombre de stations de pompage	0	
Réservoirs ou bâches de reprise	Nombre	Volume de stockage
	2	500 m ³
	Réservoir de Mont-Saint-Martin 1	100 m ³
	Réservoir de Mont-Saint-Martin 2	400 m ³
Linéaire de conduite	2,5 km – hors branchements – Hors réseau d'adduction	
Organes hydrauliques	80 robinets et vannes 8 poteaux d'incendie	



5.5.7. Constitution du réseau d'eau à Quaix-en-Chartreuse

En 2021, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de QUAIX EN CHARTREUSE pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2021, le rendement est de 84.78 %.

Désignation	Données 2021 – Eaux de Grenoble Alpes	
Nombre de stations de pompage	0	
Réservoirs ou bâches de reprise	Nombre	Volume de stockage
	4	1300 m ³
	Réservoir de la Méarie	300 m ³
	Réservoir de Mont Quaix	300 m ³
	Réservoir de La Frette	300 m ³
	Réservoir des Touches	400 m ³
Linéaire de conduite	25 km – hors branchements – hors réseau d'adduction	
Organes hydrauliques	465 robinets et vannes 43 poteaux d'incendie	

5.5.8 Gestion du service public de l'eau potable de la Ville de Sassenage

En 2021, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de SASSENAGE pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2021, le rendement est de 88.49 %.

Désignation	Données 2021 – Eaux de Grenoble Alpes	
Nombre de stations de pompage	2 Stations Bas et Haut service	
Réservoirs ou bâches de reprise	Nombre	Volume de stockage
	4	2 010 m ³
	Réservoir de Mollard Pichon	1 000 m ³
	Réservoir de Fond Bonnier	800 m ³
	Bâches de reprise des stations bas et haut service	150 et 60 m ³
Linéaire de conduite	57 km (réseaux distribution public/privé)	
Organes hydrauliques	3136 robinets et vannes 201 poteaux d'incendie 17 réducteurs de pression	

5.5.9 Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Varcès-Allières-et-Risset

En 2021, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau Varçois pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2021, le rendement est de 89.22 %.

Désignation	Données 2021 – Eaux de Grenoble Alpes	
Nombre de stations de pompage	3 Stations de pompage : Rochefort, Notre-Dame-de Lachal et Risset	
Réservoirs ou bâches de reprise	Nombre	Volume de stockage
	5	3 180 m ³
	Réservoir de Beauregard	3x1 000 m ³
	Réservoir de l'Eglise	Abandonné
	Réservoir d'Allières	150 m ³
	Bâche de reprise Risset	30 m ³
Linéaire de conduite	49 km	
Organes hydrauliques	1641 robinets et vannes 143 poteaux d'incendie	



5.5.10 Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Veurey-Voroise

En 2021, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de VEUREY VOROIZE pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2021, le rendement est de 89.42 %.

Désignation	Données 2021 – Eaux de Grenoble Alpes	
Nombre de stations de pompage	3 stations de pompage : Rochefort, Notre-Dame-de Lachal et Risset	
Réservoirs ou bâches de reprise	Nombre	Volume de stockage
	3	1200 m ³
	Réservoir des Mortières	500 m
	Réservoir le Verdaret	200 m ³
	Réservoir du Grand Chatelard	500 m ³
Linéaire de conduite	21 km – hors branchements – Hors réseau d'adduction	
Organes hydrauliques	765 robinets et vannes 58 poteaux d'incendie	





INDICATEURS DE PERFORMANCE

Extraits d'indicateurs de service et de performance dans les communes, des principaux contrats en exploitation Eaux de Grenoble Alpes.

(SO = sans objet)

	Claix	Noyarey	Champs sur Drac	Provezieux	Crolles	Quaix en Chartreuse	Veurey voroize	Mont St Martin	Grenoble	Sassenage	Le Pleyret	St M. Uriage	St M. Le Vinoux	Varces	TOTAL
D 101.0	8 138	2 292	3 121	518	8 513	919	1 462	81	159 85	11 480	SO	5 656	5 860	8 443	216 338
	3.3315	3.3315	3.3315	3.3315	4.3289	3.3315	3.3315	3.3315	3.3315	3.3315	SO	4.9689	4.2748	3.3315	/
D 102.0	1.8011	1.8011	1.8011	1.8011	1.5120	1.8011	1.8011	1.8011	1.8011	1.8011	SO	1.86	2.7444	1.8011	/
	1.5304	1.5304	1.5304	0.308	2,8169	1.5304	1.5304	0.308	1.5304	1.5304	SO	3.1089	1.5304	1.5304	/

P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la bactériologie	Claix	Noyarey	Champs sur Drac	Provezieux	Crolles	Quaix en Char-treuse	Veurey voroize	Mont St Martin	Grenoble	Sassenage	Le Pleyret	St M. Uriage	St M. Le Vinoux	Varces
		Distri 100 %	Distri 100 %	Distri 100 %	Distri 90 %	Distri 100 %	Distri 100 %	Distri 100 %	Distri 100 %	Distri 99,6 %	Distri 100 %				
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	Claix	Noyarey	Champs sur Drac	Provezieux	Crolles	Quaix en Char-treuse	Veurey voroize	Mont St Martin	Grenoble	Sassenage	Le Pleyret	St M. Uriage	St M. Le Vinoux	Varces
		Distri 100 %	Distri 100 %	Distri 100 %	Distri 90 %	Distri 100 %	Distri 100 %	Distri 100 %	Distri 100 %	Distri 100 %	Distri 100 %	Distri 100 %	Distri 100 %	Distri 100 %	Distri 100 %

	Claix	Noyarey	Champs sur Drac	Provezieux	Crolles	Quaix en Chartrouse	Veurey vo-roize	Mont St Martin	Grenoble	Sassenage	Le Pleyret	St M. Uriage	St M. Le Vinoux	Varces	TOTAL	
P 104.3	Rendement du réseau de distribution AEP	79.68	82.20	85.55	74.63	98.81	84.78	89.42	69.48	91.97	88.49	84.56	90.21	94.12	89.22	92.83
P 105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /j/km)	5.2	8.2	3.2	2.1	3.79	1.2	3.0	2.5	18.3	4.5	2.17	1.76	2.65	3.0	
P 106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m ³ /j/km)	4.4	4.1	3.0	2.1	2.99	0.9	2.4	2.1	11.7	4.0	2.08	1.49	1.49	2.7	
P 301.3	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	87,4	SO	SO	-





MOYENS INFORMATIQUES ET TÉLÉ- COMMUNICATIONS

7.1. Parc matériels	126
7.2. Faits marquants 2021	126
7.3. Perspectives 2022	126

CHAPITRE 7 : MOYENS INFORMATIQUES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

7.1. Parc matériels

Ordinateurs, tablettes, téléphones portables, le système informatique d'Eaux de Grenoble Alpes est en évolution constante pour rester à la pointe de la technologie. Une large gamme de logiciels est utilisée, avec des produits partagés ou spécifiques pour chacun des métiers rencontrés dans la structure.

Son service informatique / télécom est centré sur le management de l'information, une grande partie de la prestation technique est sous-traitée via la passation de marchés publics.

7.2. Faits marquants 2021

- Acquisition d'un logiciel de support technique et de gestion d'actifs informatiques permettant de collecter les demandes et incidents, de concentrer les solutions et d'établir des statistiques du système d'information
- Mise en production et suivi de Waterp version web
- Déploiement de nouveaux outils de mobilité, Smartmobility pour l'ordonnancement des activités secteurs relève
- Remplacement d'ordinateurs ainsi que de serveurs/matériel réseau conformément à notre politique interne (pour bénéficier d'équipements maintenus alliant sécurité, performance et stabilité)
- Renforcement des contraintes de cyber sécurité en lien avec l'ANSSI et mise en conformité complète RGPD
- Consolidation du télétravail
- Marché projet sécurisation des réseaux bureautiques et production (routage, gestion des flux, haute disponibilité ...)
- Etude sur la mise en place de Microsoft 365
- AMO marché Services de télécommunications
- Mise en place du marché Service de télécommunications
- Mise en place Fibre METRO interconnexion des sites Vaucanson/Rochefort/Vaujany
- Refonte du processus QSE du système d'information
- Réorganisation du serveur de fichier d'Eaux de Grenoble Alpes, organisation de Clean Day Data.

7.3. Perspectives 2022

- Poursuite projet sécurisation des réseaux bureautiques et production (routage, gestion des flux, haute disponibilité ...)
- Réflexion sur l'évolution de l'infrastructure du système d'information.
- Objectif d'abandon d'un MPLS opérateur au profit de fibre optique METRO
- Projet d'évolution de l'infrastructure local hébergeant les outils de production technique, remplacement des serveurs d'infrastructure obsolète et migration des outils vers des équipements à jour et maintenus.
- Intégration d'un annuaire unique pour Eaux de Grenoble Alpes, fusion d'annuaire lié au Datacenter
- Réflexion sur les pistes d'amélioration de la salle serveur avec des objectifs Green IT
- Poursuite de l'étude concernant la mise en place de Microsoft 365.



POLITIQUE DE GESTION DU PERSONNEL

8.1	Formation	128
8.2	Politique de recrutement	129
8.3	Habilitations	129
8.4	Promotion de la diversité et lutte contre les discriminations pour assurer l'égalité des chances	130

CHAPITRE 8 : POLITIQUE DE GESTION DU PERSONNEL

8.1. Formation

Depuis le 1er janvier 2016, le plan de formation est désormais sous la responsabilité de l'employeur qui, pour les entreprises de plus de 10 salariés, décide librement des montants affectés. Une contribution unique réduite est collectée chaque année auprès de l'ensemble des employeurs pour financer des formations qualifiantes au bénéfice des salariés.

Une fois cette contribution versée, chaque employeur est libre de mettre en place les plans de formation qu'il pense les plus adaptés à son entreprise.

Eaux de Grenoble Alpes a disposé en 2021 d'un plan de formation annuel de l'ordre de 3,00% de la masse salariale (Coûts pédagogiques et salariaux).

Les axes prioritaires de formation d'Eaux de Grenoble Alpes sont :

- La sécurité au travail : maîtriser les risques individuels et collectifs
- Le développement des compétences spécifiques et annexes aux métiers
- L'optimisation de l'utilisation des outils de travail et leur performance
- Renforcement du travail d'équipe et interservices

Les besoins en formation des agents et salariés sont exprimés individuellement auprès des responsables hiérarchiques au moyen d'un document remis à chaque salarié, puis ces demandes sont centralisées par chaque Direction de Pôle. Les Ressources Humaines compilent ensuite ces besoins pour bâtir le plan de formation.

Un travail de priorisation des formations demandées est ensuite réalisé en collaboration avec la Direction Générale, la Direction Administrative et Financière et chaque Direction de Pôle.

Le résultat de cette réflexion est ensuite présenté à une Commission de Formation composée des directeurs de pôles et de deux membres du Comité Social et Economique pour approbation puis au Comité Social et Economique pour validation du plan de formation.

Les formations dispensées sont évaluées au regard des compétences clés définies pour chaque métier afin de s'assurer de leur efficacité.



8.2. Politique de recrutement

Quand un besoin émane au sein d'un pôle, le directeur ou la directrice dudit pôle en fait la demande motivée et formalisée par un imprimé dédié auprès de la Direction Générale.

Si ce besoin est justifié et validé par la Direction Générale, un profil de poste est rédigé par les Ressources Humaines en collaboration avec le directeur ou la directrice de pôle.

Le profil de poste est diffusé en interne afin de favoriser l'évolution d'un ou d'une salarié(e) déjà en poste. Celui-ci est ensuite diffusé en externe sur des sites professionnels et sur le site web d'Eaux de Grenoble Alpes.

Après étude préalable suivant les prérequis demandés, les candidats jugés les plus intéressants sont convoqués pour se présenter devant un ou deux jurys composés du futur responsable hiérarchique direct, du Directeur Général et du Directeur ou de la Directrice de pôle concerné par le recrutement ainsi que du Directeur Général Opérationnel.

Il est à noter que les postulants internes sont systématiquement reçus.

Le candidat retenu recevra un livret d'accueil et sera présenté à l'ensemble des collaborateurs d'Eaux de Grenoble Alpes.

Eaux de Grenoble Alpes favorise également l'insertion des jeunes. Ainsi, au cours de l'exercice 2021, ont été conclus ou poursuivis :

- 7 conventions de stages non rémunérés
- 2 conventions de stages rémunérés
- 4 contrats en alternance (1 master pro manager de la communication, 1 licence pro conception et surveillance des systèmes hydrauliques, 1 BTS électromécanique et 1 BTS Géomètre-Topographe)

8.3. Habilitations

Les Ressources Humaines d'Eaux de Grenoble Alpes disposent d'un tableau de bord répertoriant l'ensemble des personnels habilités ou disposant de qualifications spécifiques afin de prévoir régulièrement leur recyclage.

Chaque salarié dispose d'une fiche métier, et sur les fiches répertoriant les compétences clés pour chaque métier, il est listé les habilitations et permis obligatoires à l'exercice du métier, de ce fait, chaque nouvel embauché bénéficiera des formations nécessaires.

8.4. Promotion de la diversité et lutte contre les discriminations pour assurer l'égalité des chances

L'attitude éthique est au cœur des actions d'Eaux de Grenoble Alpes :

Des actions	<p>Investissement dans l'aménagement de ses locaux pour l'accueil de travailleurs handicapés, dont elle respecte le taux légal d'emploi</p> <p>Mise en place d'un retour progressif et aménagé au travail à la suite de longue maladie ou d'un arrêt de travail prolongé (temps partiel thérapeutique, télétravail)</p> <p>Mise en œuvre, dans la limite des postes ouverts, de l'obligation de reclassement en cas d'inaptitude</p> <p>Financement par le biais du CPF de bilan de compétences pour les salariés souhaitant changer de poste, prioritairement en dehors du temps de travail</p> <p>Accueil des jeunes dans le cadre de stages non rémunérés, de stages rémunérés, et de formation en alternance.</p>	
Un principe de parité	Femmes	Hommes
	<p>27,3 % des effectifs</p> <p>10 ingénieurs et cadres soit</p> <p>43,5 %</p> <p>6 au comité de direction soit</p> <p>32 %</p> <p>1 au comité exécutif soit</p> <p>11 %</p>	<p>72,7 % des effectifs</p> <p>13 ingénieurs et cadres soit</p> <p>56,5 %</p> <p>13 au comité de direction soit</p> <p>68 %</p> <p>8 au comité exécutif soit</p> <p>89 %</p>
<p>Une pyramide des âges homogène,</p> <p>Peu de turn-over</p>	<p>Favorisation de l'embauche de jeunes collaborateurs</p> <p>Âge moyen de 45 ans</p> <p>45 ans pour les hommes</p> <p>45 ans pour les femmes</p>	<p>Ancienneté moyenne de 15 ans</p> <p>42 % de moins de 10 ans d'ancienneté</p> <p>10 % entre 10 et 15 ans</p> <p>44 % de plus de 15 ans</p>
Rémunérations équitables	<p>Rapport entre les 10 plus hauts et les 10 plus bas salaires : 2,92 (3,11 en 2020)</p> <p>Salaires identiques entre femmes et hommes à fonction équivalente</p> <p>Une seule et même grille des salaires pour l'ensemble du personnel.</p>	



Cet aspect se traduit aussi dans l'effort de formation fait pour le personnel :

Dépenses	3 % de la masse salariale pour l'année 2021 Ces dépenses comprennent : Dépenses en formation pour les salariés (transport, hébergement, repas) Coût pédagogique de la formation et les salaires	
Parité	Les femmes représentent 21 % de la population formée	
Axes	Sécurité au travail	75 % des dépenses
	Management	25 % des dépenses



COMMUNICATION

CHAPITRE 9 : COMMUNICATION

L'ensemble de notre territoire d'intervention bénéficie de la politique de communication d'Eaux de Grenoble Alpes, service public participant à son devoir de transmission concernant la préservation de ce bien commun qu'est l'eau potable et à son souci de transparence, aussi bien en interne qu'en externe.

Les cibles	Les actions de communication
Les usagers	Événementiels, goodies Signalétique Factures, lettres, site web Réseaux sociaux Encarts publicitaires
Les médias	Communiqués de presse Invitations, visites
Les partenaires institutionnels	Événementiels, cadeaux Visites Courriers
Les employés d'Eaux de Grenoble Alpes	Inf'Eau (une édition par trimestre)



Le bilan 2021 des indicateurs de communication officiels d'Eaux de Grenoble Alpes est particulier.

Ces indicateurs concernent 3 domaines :

- Les actions pédagogiques (0 en 2020 – 4 en 2021)
- Les partenariats (8 en 2020 – 4 en 2021)
 - o Principalement sous trois formes : stand, lots et/ou contribution financière
 - o OMS, Office du Tourisme, Pompiers de l'Isère, Guide de l'étudiant
 - o Associations : Grenoble athlétisme, Entente Athlétique de Grenoble
- Le suivi de la fréquentation sur site web EDGA et Agence en Ligne en 2021 (5ème année de fonctionnement)
 - o Nombre d'utilisateurs site institutionnel :
 - En 2018 : 98 234 utilisateurs ont visionné 395 308 pages
 - En 2019 : 116 421 utilisateurs ont visionné 442 203 pages
 - En 2020 : 104 130 utilisateurs ont visionné 356 861 pages
 - En 2021 : 48 030 utilisateurs ont visionné 139 599 pages
 - o Nombre d'utilisateurs site Agence en ligne
 - En 2018 : 91 812 pour 1 046 950 pages vues
 - En 2019 : 129 972 pour 1 309 740 pages vues
 - En 2020 : 147 915 pour 1 475 489 pages vues
 - En 2021 : 162 328 pour 1 585 410 pages vues
 - o Paiement en ligne :
 - 45 157 opérations effectuées en 2018
 - 54 207 opérations effectuées en 2019
 - 59 998 opérations effectuées en 2020
 - 53 982 opérations effectuées en 2021



Promotion de l'expertise technique et des atouts d'Eaux de Grenoble Alpes

Eaux de Grenoble Alpes participe à diverses réflexions françaises, européennes et mondiales sur l'eau et le service public au sein de nombreux groupes de travail nationaux et internationaux :

Groupes de travail	Enjeux
PFE – Partenariat Français pour l'Eau	<p>L'adhésion au PFE a permis de participer aux tribunes du Forum Mondial de l'Eau en 2012 le modèle de gouvernance grenoblois a pu ainsi être présenté avec le concours de représentants du comité des usagers de l'eau au forum officiel et au forum alternatif organisé à Marseille.</p> <p>Aujourd'hui Eaux de Grenoble Alpes est destinataire des programmes de travail du PFE.</p>
FNCCR – Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies	<p>La REG avait été à l'origine de la création de France Eau Publique qui promeut les valeurs de transparence, en donnant une juste place à l'utilisateur et en faisant la promotion de la gestion publique de l'eau. L'objectif est de disposer d'un réseau actif de gestionnaires publics qui engagent ensemble des mutualisations (achats, savoir-faire ...).</p> <p>La SPL Eaux de Grenoble Alpes y participe.</p>
ASTEE – Association Scientifique et Technique pour l'eau et l'environnement	<p>Le groupe de travail « Gestion Patrimoniale » associe des opérateurs et l'ONEMA qui est à l'origine du décret « fuites ». Au sein de ce groupe, Eaux de Grenoble Alpes participe à la réflexion sur les meilleures techniques de gestion patrimoniale qui a abouti à la rédaction d'un guide (Niveau III), publié en 2016.</p> <p>Le groupe de travail Gestion Patrimoniale – Immobilisations qui a étudié la meilleure façon de conjuguer finances et besoins techniques, ainsi que les investissements et exploitation développe un groupe de travail et de réflexion sur la comptabilité analytique et sa mise en place, auquel Eaux de Grenoble Alpes a participé.</p>
APE – Aqua Publica Europea	<p>La présence d'Eaux de Grenoble Alpes au sein d'APE permet de promouvoir la gouvernance citoyenne et le mode de gestion publique au niveau de l'Europe. Ces échanges procurent un éclairage enrichissant tant en termes de connaissances, d'enjeux, que de pratiques professionnelles.</p> <p>Groupe de travail « Tarification et patrimoine »</p> <p>Eaux de Grenoble Alpes a été copilote du groupe de travail chargé d'examiner les politiques de construction tarifaire de l'eau et les différentes modalités de mise en œuvre d'une gestion patrimoniale des services d'eau dans les différents pays des membres du groupe de travail au sein de l'union européenne.</p>

Groupes de travail	Enjeux
Association Rivières Rhône Alpes	Eaux de Grenoble Alpes adhère à l'association et participe aux journées techniques thématiques et d'information, dites Pêches et aux cas pratiques régulièrement organisées, selon les thématiques traitées et leur rapport avec les problématiques de nos sites.
OCDE	Eaux de Grenoble Alpes a poursuivi sa participation et contribution aux travaux de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau dans les villes Grenoble est un des cas d'étude (avec Paris, Marseille et Nantes pour la France, parmi 48 pays répartis dans 22 pays). Ouvrage Water Governance in Cities paru.

Eaux de Grenoble Alpes a contribué à la rédaction des guides ASTEE suivants :

- Protection des installations d'eau potable vis-à-vis des actes de malveillance.
- Gestion patrimoniale au sein des services d'eau et d'assainissement - Approche croisée par le suivi des activités et l'analyse des coûts du service.

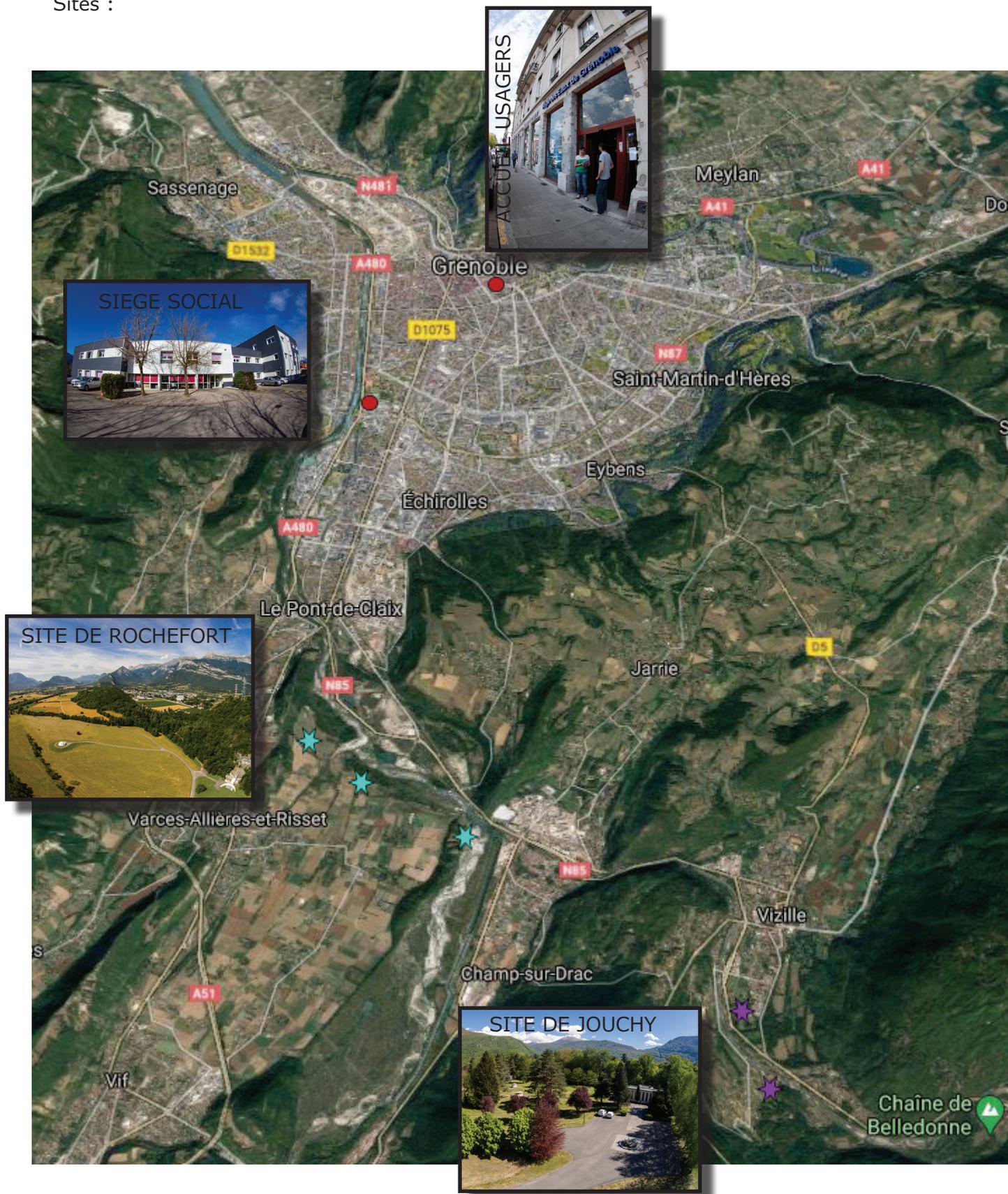


LOCAUX D'EAUX DE GRENOBLE ALPES

Sites	Localisation et caractéristiques
Captages de Rochefort	Situés dans la commune de Varcès-Allières-et-Risset, commune titulaire d'un droit d'eau honoré par voie contractuelle 2 329 ha de périmètres de protection.
Captages de Jouchy et Pré Grivel	Situés respectivement dans les Communes de Saint-Pierre-de-Mésage et Vizille 324 ha de périmètres de protection.
Autres captages	Puits de Notre-Dame-de-Lachal (Commune de Varcès Allière et Risset).
	Source de la Balme (commune de Notre-Dame-de-Mésage).
	Sources de Sarcenas.
Siège Social	Situé au 50 rue Vaujany à Grenoble, il abrite l'ensemble des collaborateurs d'Eaux de Grenoble Alpes, hormis les personnels affectés aux sites de captages et de l'accueil Vaucanson.
Site d'accueil de Vaucanson	Situé place Vaucanson, en plein centre de Grenoble, et immédiatement à côté des locaux commerciaux de GEG (Gaz et Electricité de Grenoble) Permet aux usagers d'être accueillis en une sorte de guichet unique où ils peuvent accomplir l'intégralité des formalités relatives à leur approvisionnement en fluides.

CHAPITRE 10 : LOCAUX D'EAUX DE GRENOBLE ALPES

Sites :





DONNEES FINANCIERES

11.1	Compte de résultat de l'exercice.....	140
11.1.1	Éléments significatifs du compte de résultat - détail des produits.....	141
11.1.2	Éléments significatifs du compte de résultat - détail des charges.....	143

CHAPITRE 11 : DONNEES FINANCIERES

Pour une meilleure lisibilité, les montants sont indiqués en milliers d'Euros (K€)

11.1 Compte de résultat de l'exercice 2021

Le compte de résultat 2021 est détaillé dans le tableau ci-après, les montants étant indiqués en K€ :

PRODUITS	En K€				
	2017	2018	2019	2020	2021
Ventes (Chiffre d'affaires) (1)	19 832,3	21 938,6	18 685,2	18 457,5	20 019,8
Production en cours (2)	146,2	- 146,2	11,4	-11,4	0,4
Production immobilisée (3)	489,6	426,5	17,7	4,8	12,8
Autres produits de gestion courante (4)	318,6	346,0	23,1	311,8	12,4
Produits financiers (5)	102,7	61,5	61,3	53,5	27,2
Produits exceptionnels (6)	213,1	631,6	3 902,4	241,4	848,1
Reprises sur provisions et transfert de charges (7)	3 544,8	3 160,1	447,4	415,5	409,8
Total en K€	24 647,50	26 418,1	23 148,5	19 473,1	21 330,5

CHARGES	En K€				
	2017	2018	2019	2020	2021
Achats et charges externes (1)	9 914,7	9 628,6	9 469	9 593,8	9 895,7
Variations de stocks (2)	34,1	5,6	40,4	13,2	-28,8
Impôts et taxes (3)	420,2	439,6	389,8	401,5	386,4
Charges de personnel et frais assimilés (4)	8 215,6	8 677,6	8 072,9	8 246,6	8 476,1
Autres charges de gestion courante (5)	4 323,7	4 346,7	261,8	309,8	99,8
Dotations aux amortissements et provisions (6)	2 168,3	2 405,6	854,8	854,5	1 249,6
Charges financières (7)	6,8	4,1	3	2,6	2,1
Charges exceptionnelles (8)	1,7	2 441,1	4 109,9	230,2	1 124,8
Participation des salariés et impôt sur les sociétés (9)	-247,2	- 219,3	0	0	0
Résultat (bénéfice ou excédent)	-190,4	- 1 311,5	- 53,1	-179,1	+ 124,8
Total	24 647,50	26 418,1	23 148,5	19 473,1	21 330,5



11.1.1 Eléments significatifs du compte de résultat 2021 - Détail des produits

Chiffre d'affaires

Les ventes s'élèvent à 20 019,8 K€, réparties de la manière suivante :

Ventes	2017	2018	2019	2020	2021
Ventes d'eau (a)	12 107,9	13 639,1	3 346,8	3 855,1	4 270,1
Travaux + prestations (b)	3 398,1	4 120,04	3 202,9	2 702,9	3 219,4
Parties fixes et locations compteurs (c)	3 249,3	2 517,5	229,3	191,2	200,4
Rémunération pour perception de redevances (d)	616,5	1 183,8	2 416,1	2502,6	2 630,7
Contrat de Gérance Production (e)			5 442,6	5 311,2	5 614,8
Contrat de Gérance Distribution (e)			3 616,4	3 471,1	3 685,1
Frais d'intervention et de dossier facturés aux abonnés (f)	450,06	467,4	429,1	420,1	395,7
Frais et pénalités					
Divers	10,5	10,4	2	3,3	3,6
Total en K€	19 832,3	21 938,6	18 685,2	18 457,5	20 019,8

a. Ventes d'eau

Vente eau 2021	4 270 057 €
Vente eau 2020	3 855 051 €
Vente eau 2019	3 346 768 €
Vente eau 2018	13 639 052 €
Vente eau 2017	12 107 922 €
Ecart : (2021-2020)	415 004 €€
Pourcentage correspondant	+ 10,77 %

L'augmentation des ventes d'eau est directement imputable à la DSP de Crolles en raison de la nette augmentation des consommations de l'industriel ST MICROELECTRONICS (+481 000 m³), soit 12,6%.

b. Travaux et prestations

Les travaux et prestations facturés s'élèvent à 3 219,4 K€ pour 2021 contre 2 702,9 K€ en 2020 soit une augmentation de 516,5 K€. L'on retrouve ainsi les valeurs de 2019, l'activité d'Eaux de Grenoble Alpes n'ayant pas été impactée par les confinements comme en 2020.

c. Partie fixe et locations compteurs

Les parts fixes et locations de compteurs restent stables, à hauteur de 200,4 K€ contre 191,2 K€ sur 2020.

Rémunération pour perception de redevance : la rémunération concerne la prestation de quittancement liée au contrat de facturation recouvrement pour un montant de 2 630,7 K€ pour 2021 contre 2 405,1 K€ augmentation de 128,1 k€ essentiellement liée à la relève, impossibilité de réaliser la relève pendant la période de confinement de 2020.

d. Contrats de gérance

Les enveloppes contractuelles fixées d'un commun accord entre EDGA et Grenoble-Alpes Métropole ont, comme chaque année, été respectées :

- le contrat de gérance du service public de production est comptabilisé à hauteur de 5 614,8 K€, en ce inclus les charges de fonctionnement, de petits investissements et les frais généraux ;
- le contrat de gérance du service public de distribution est comptabilisé à hauteur de 3 685,1 K€, en ce inclus les charges de fonctionnement, les petits investissements ainsi que la pose des compteurs et les frais généraux.

e. Frais d'intervention et de dossier facturés aux abonnés

Ce poste intègre les frais d'accès et avenants concernant les contrats de DSP des communes de Crolles, Saint-Martin-le-Vinoux et Saint-Martin d'Uriage ainsi que les frais de relances.

Production en cours

Pour mémoire, la production en cours au 31 décembre 2021 s'élève à 350 €.

Production immobilisée

La production immobilisée 2021 à hauteur de 12,8 K€ correspond aux travaux réalisés dans le cadre du contrat de la DSP de Crolles.

Autres produits de gestion courante

Ils s'élèvent à 10,5 K€ en 2021 et sont constitués de diverses ventes tels que les déchets, gourdes, ainsi que divers rompus.

Subvention d'exploitation

Une subvention de 15 K€ concernant la location d'un véhicule « vert » à faibles émissions a été accordée par Grenoble Alpes Métropole. Cette subvention a été étalée sur la durée de la location et prise en compte pour cet exercice pour un montant 1,8 K€.

Produits financiers

Les produits financiers, résultat de la rémunération des comptes par les organismes bancaires, sont en constante diminution, en raison de la baisse récurrente des taux de rémunération des comptes courants par les organismes bancaires.

Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels s'élèvent à 848,1 K€ et sont constitués principalement de :

- 23,4 K€ de régularisation Diverses (assurance, fournisseurs...)
- 15,3 K€ de facturation de pénalités de marché,
- 731,2 K€ de reprise du solde des emprunts liés à la résiliation de la DSP de Saint Martin le Vinoux
- 87,6 K€ pour des cessions d'immobilisations.

Reprises de provisions et transfert de charges

Le poste s'élève à 389,1 K€ contre 415,5 K€ en 2020. Cet écart s'explique principalement par une diminution des reprises de provisions sur créances douteuses d'anciennes DSP.

Les reprises de provisions ont leur contrepartie dans des dépenses intervenues au cours de l'exercice, dépenses qui ont été couvertes par ces provisions constituées au cours d'exercices antérieurs. C'est le cas notamment des indemnités conventionnelles de départ à la retraite et des primes conventionnelles de naissance sur 2021 on compte 8 départs à la retraite.

11.1.2 Eléments significatifs du compte de résultat 2021 - Détail des charges

CHARGES	2017	2018	2019	2020	2021
Achats et charges externes (1)	9 914,7	9 628,6	9 469	9 593,9	9 895,7
Variations de stocks (2)	34,1	5,6	40,4	13,2	-28,8
Impôts et taxes (3)	420,2	439,6	389,8	401,5	386,4
Charges de personnel et frais assimilés (4)	8 215,6	8 677,6	8 072,9	8 246,5	8 476,1
Autres charges de gestion courante (5)	4 323,7	4 346,7	261,8	309,8	99 8
Dotations aux amortissements et provisions (6)	2 168,3	2 405,6	854,8	854,5	1 249,6
Charges financières (7)	6,8	4,1	3	2,6	2,1
Charges exceptionnelles (8)	1,7	2 441,1	4 109,9	230,2	1 124,8
Participation des salariés et impôt sur les sociétés (9)	-247,2	- 219,3	0	0	0
Résultat (bénéfice ou excédent)	-190,4	- 1 311,5	- 53,1	-179,1	+ 124,8
Total en K€	24 647,50	26 418,1	23 148,5	19 473,1	21 330,5

Autres achats et charges externes

- Ce poste est en augmentation de 301,8 K€ par rapport à 2020, en raison notamment de :
- L'évolution importante des consommations de ST MICROELECTRONICS qui représente à elle seule + 160,7 K€,
- La période de confinement de 2020 avait contribué à la baisse des consommations de carburant, augmentation sur 2021 de +17 K€
- L'augmentation des postes d'entretiens - maintenances + 80 K€
- L'augmentation de locations de matériels à hauteur de + 34 K€ (camion subventionné par Grenoble-Alpes Métropole)

Variation de stocks

La variation de stock de matière première correspond à l'opération suivante :

Stock Initial SI – Stock Final SF.

La variation de stock est positive, ce qui signifie que l'entreprise a prélevé sur son stock pour produire. Cette variation s'ajoute aux achats de l'exercice pour calculer la consommation de l'exercice en matières premières.

Impôts et taxes

Le poste impôts et taxes s'élève à 386,4 K€ et comprend les taxes liées aux salaires, la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises ainsi que la contribution foncière des entreprises.

Le déficit fiscal reportable non utilisé provenant de la fusion avec la SERGADI est de 373 K€

Charges de personnel

Ce poste apparaît en hausse à 8 476,1 k€, contre 8246,5 K€ pour 2020.

Cette augmentation de 229,6 K€ résulte :

- De huit départs à la retraite sur l'exercice pour 106,6 k€, montant que l'on retrouve en reprise de provision IFC, des négociations annuelle (+0,6%) ainsi que le Glissement Vieillesse Technicité (GVT). Sur l'exercice 2020, nous avons bénéficié à hauteur de 185 k€ d'allocation d'activité partielle liée au confinement (aide de l'état).



Autres charges de gestion

Ces charges s'élèvent à 99,8 K€ et sont constituées principalement de charges de gestion courante tels que des charges liés à des sinistres dégâts des eaux par exemple, régularisation de fournisseurs.

Est également inclus dans ce poste un amortissement de caducité pour un montant de 81,2 K€ concernant les travaux liés au contrat de délégation de service public de l'eau avec la commune de CROLLES.

Dotations aux amortissements et provisions

Les dotations se répartissent comme suit :

	2021 (en K€)
Dotations aux amortissements	615,1
Dotations aux provisions	634,5
Total en K€	1 249,6

L'évolution des provisions est représenté par les Indemnités de fin de carrière pour 570 k€.

Charges financières

Les charges financières d'un montant de 2,1 K€ correspondent aux intérêts des emprunts transférés par la SERGADI à l'occasion de la fusion concerne la mise en place de la radio relève.

Charges exceptionnelles

Ce poste, à hauteur de 1 124,8 k€ pour 2021 contre 230,2 K€ en 2020 est principalement composé des éléments suivants :

- La valeur nette comptable des actifs cédés ou mis au rebut notamment suite à la fin de la DSP de SMV (821,7 K€)
- De charges sur exercices antérieurs à hauteur de 175,1 K€ résultant d'un réajustement de la contribution foncière des entreprises de 2018-2020
- D'annulation de pénalités de marché pour 94 K€ (marché linkt)

Participation des salariés et impôts sur les sociétés

Comme chaque année depuis 2015, aucune participation n'a été versée aux salariés.
Compte tenu des résultats de l'exercice 2021, il n'y a pas eu non plus d'impôts sur les sociétés.

BILAN

Au 31 décembre 2021, le bilan en valeur nette (c'est-à-dire les valeurs brutes diminuées des amortissements cumulés et provisions) d'EDGA se présente comme suit :

ACTIF	En K€	En K€	En K€	En K€	En K€
Libellés	2017	2018	2019	2020	2021
Immobilisations incorporelles	1 616,02	1 402,66	1,526,10	1 314,20	332,6
Immobilisations corporelles	6 277,22	4 183,57	2 040,74	2 074,40	1 838,41
Immobilisations financières	12	71,85	90,10	90,50	90,01
Total immobilisations	7 905,26	5 676,08	3 656,90	3 479,10	2 261,02
Stocks	339,20	333,60	293,10	279,90	
En cours	146,20	0	11,40	0	309,03
Créances	32 554,65	40 351,10	34271,20	30 616,90	31 204,1
Disponibilités et divers	20 885,65	14 957,65	28 994,06	31 240,60	35 295,6
Total actif circulant	53 925,70	55 642,35	63 569,70	62 137,40	66 808,7
Total	61 830,90	61 318,43	67226,70	65 616,60	69 069,7

PASSIF	En K€	En K€	En K€	En K€	En K€
Libellé	2017	2018	2019	2020	2021
Capital social ou dotation initiale	7 056	7 056	7 056	7 056	7 056,0
Prime de fusion	350,8	350,8	350,8	350,8	350,8
Réserves	352,8	352,8	352,8	352,8	352,8
Report à nouveau	- 89,8	-280,2	-1 591,7	- 1 644,9	- 1 823,9
Résultat de l'exercice	-190,4	-1 311,5	-53,1	-179,1	124,8
Total capitaux propres	7 479,3	6 167,9	6 114,8	5 935,6	6 060,5
Autres fonds propres	543,57	624,8	706	787,3	868,5
Provisions pour risques et charges	1 402,4	1 304,1	1 455,1	1 500	1 927,7
Dettes financières	729,11	304,3	318,1	352,3	292,8
Dettes diverses	50 939,2	52 337,4	58 532,7	56 938,2	59 822,9
Produits constatés d'avance	737,3	579,9	100	103,1	97,3
Total	61 830,9	61 318,43	67 226,7	65 616,6	69 069,7



Éléments significatifs

Actif - Immobilisations

Les sorties d'actifs sont liées à la résiliation du contrat de DSP de distribution de l'eau potable avec la commune de Saint-Martin-Le-Vinoux pour une valeur nette de 821,7 K€ ainsi qu'à la cession de divers véhicules.

Actif - Créances

Ce poste comprend notamment les créances sur les usagers et l'eau consommée et non encore facturée dite « eau dans les compteurs » ainsi que les créances auprès des abonnés liés au contrat de facturation recouvrement.

Actif - Disponibilités

Cette ligne représente les liquidités disponibles en banque.

Son montant s'élève à 35 166,9 K€ contre 31 093,8 K€ pour l'exercice 2020. Cette évolution n'est pas significative puisque ces disponibilités fluctuent chaque jour selon les encaissements et les reversements faits dans le cadre du contrat de facturation recouvrement.

Passif - Capitaux propres

Le résultat bénéficiaire de l'exercice 2021, soit 124,8 k€ porte les capitaux propres de 5 935,6 K€ à 6 060,4 K€.

Passif - Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour couvrir des décaissements probables liés à des situations existantes à la clôture de l'exercice.

Il s'agit pour l'essentiel de provisions :

- | | |
|---|------------|
| • pour litiges | 263,4 K€ |
| • pour pensions et obligations liées aux salariés | 1 020,9 K€ |
| • risques et charges | 643,4 K€ |
| • Soit un total de | 1 927,7 K€ |

Passif - Dettes financières

Les dettes financières s'élèvent à 292,8 K€ et sont constituées de :

- 39,6 K€ d'emprunts issus de la fusion avec la SERGADI,
- 24,2 K€ liés au calcul de la participation des salariés 2014
- 218,1 K€ correspondant au compte courant des associés et de 10,9k€ de frais bancaires

Passif - Dettes diverses

Les dettes diverses s'élèvent à 60 213,1 K€ au 31 décembre 2021

Elles se présentent comme suit :

Fournisseurs	1 595,3
Fournisseurs FNP	2 306,0
Avances clients	3 962,4
Dettes sociales	1 828,6
Dettes fiscales	1 183,4
Autres dettes (Agence de l'eau, redevances, sur-taxes collectivités)	49 337,4
Total	60 213,1

Passif-Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance ne concernant plus que les DSP de Crolles et Saint Martin d'Uriages. Leurs montant s'élèvent à 97,3 K€